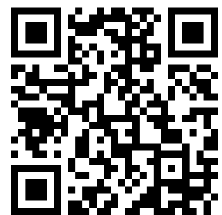
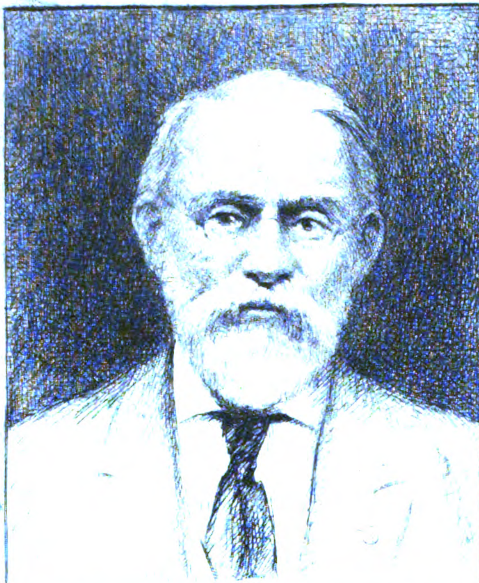



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

Centrale du Département du Nord

Article 23 du Règlement intérieur de la Société

Toute publication de la Société porte cette mention :

« La Société déclare qu'elle laisse à chaque auteur la responsabilité de ses doctrines et de ses assertions. »

MEMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS

CENTRALE DU DÉPARTEMENT DU NORD

SÉANT A DOUAI

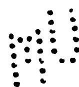
Troisième série

TOME VII

1897-1898-1899

DOUAI
O. DUTHILLŒUL, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
12, RUE LÉON GAMBETTA, 12

1899



CONCOURS DE POÉSIE

OUVERT PAR LA SOCIÉTÉ

DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 28 JANVIER 1898

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts, reprenant d'anciennes traditions trop longtemps interrompues, avait ouvert en 1898 un Concours de Poésie.

La Commission des sciences morales et historiques en avait préparé le programme; une Commission spéciale a procédé à l'examen et au choix des œuvres qui lui ont paru mériter les récompenses; et M. Vitrant, secrétaire-général de la Société, a été chargé du Rapport, lequel fut lu par lui dans la Soirée Littéraire organisée par la Société le Lundi 10 Juillet 1899, à l'occasion de son Centenaire.

Il fut décidé également que les pièces couronnées seraient imprimées dans les Mémoires,

PROGRAMME DU CONCOURS :

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts, ouvre, pour l'année 1898, un *Concours de Poésie* sur les deux sujets ci-après :

Premièrement : **Rajeunir** le conte des *Trois Bossus*, œuvre de Durand, trouvère douaisien du XIIIe siècle.

Il est laissé aux concurrents liberté entière pour le mode de composition, sous la réserve toutefois de conserver et la saveur et le cachet archaïque et, si faire se peut, la métrique de l'original.

Le rajeunissement de la farce de Me Patelin par Edouard Fournier peut être pris pour modèle.

Quant au texte du conte de Durand il se trouve aux bibliothèques de Paris, Lille, Arras et Douai. Il est aussi reproduit dans le Recueil général et complet des Fabliaux des XIIIe et XIVe siècles, publié par Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud.

Un prix de *Trois cents francs* pourra être accordé à celle des œuvres qui sera jugée digne de cette récompense ; des médailles seront ajoutées à ce prix s'il y a lieu.

Deuxièmement : Une **Pièce de Vers** sur un fait mémorable du passé historique, légendaire, artistique, littéraire de Douai.

La plus grande latitude est laissée pour le choix du sujet, son cadre et sa forme, pourvu que ce sujet soit exclusivement douaisien, qu'il se place avant 1789 et que son développement ne comporte pas plus de deux cents vers.

Un prix de *Deux cents francs* pourra être accordé à celle des œuvres qui sera jugée digne de cette récompense.

Des médailles seront ajoutées à ce prix s'il y a lieu.

La Société se réserve la faculté de faire interpréter les pièces couronnées dans la Matinée littéraire qu'elle compte organiser en 1899 pour la célébration de son Centenaire.



RÉSULTATS DU CONCOURS

PREMIER CONCOURS :

1er Prix : M. Jean OTT

(Une Somme de 300 Francs)

2e Prix : M. Em. LANGLADE

(Une Médaille d'Argent et le Volume « Douai, Souvenir de ses Fortifications ».

DEUXIEME CONCOURS :

1er Prix : M. Ed. D'HOOGHE

(Une Somme de 200 Francs)

2e Prix : M. l'abbé DELSAUX

(Une Médaille d'Argent et le Volume « Douai, Souvenir de ses Fortifications. »

Prix Supplémentaire : M. G. MONNIER

(Une Somme de 200 Francs)

RAPPORT DE M. VITRANT

Secrétaire-Général de la Société

SUR LES CONCOURS DE POÉSIE



Mesdames,
Messieurs,

Platon, que ses contemporains ont surnommé le divin Platon, avait imaginé une République, du sein de laquelle il avait impitoyablement banni les poètes. C'était un procédé bien étrange de la part d'un homme qui devait à la poésie ses plus hautes inspirations. Il fut justement puni de cette ingratitude, car la fille de ses rêves n'a pu naître viable, elle est tombée expirante dès ses premiers pas.

Mais si la République du philosophe athénien est morte de l'expulsion des poètes, il en est une autre qui vit, les attire et les couronne ; et cette autre, vous la connaissez, c'est notre Société d'agriculture, sciences et arts, l'aïeule de toutes nos institutions locales, qui porte allègrement le poids d'un siècle d'existence. Semblable à la nature qui renaît avec chaque printemps, elle rajeunit avec chaque génération ; aussi vient elle affirmer aujourd'hui par l'éclat de ses fêtes, et sa vitalité pleine de jeunesse, et son culte de la littérature et de la poésie.

Si l'heure qui s'enfuit permettait une conférence, je vous introduirais au sein de cette petite Salente littéraire, au milieu de ce foyer charmant, autour duquel, rien ou presque rien ne nous divise, vers lequel tout nous ramène et nous rapproche.

Vous auriez entendu : tantôt les échos graves et harmonieux du cap Sunium, tantôt les causeries animées, parfois bruyantes des jardins d'Académus, entre temps, certains éclats joyeux, humoristiques, relevés d'atticisme et de gaîté gauloise.

Il était naturel, qu'à l'occasion de son Centenaire, la Société groupât autour d'elle les esprits délicats, les fidèles de la poésie. Si j'en crois la renommée, la ville de Douai était jadis le séjour préféré des Muses, aussi les œuvres des poètes d'autrefois ont inspiré nos deux concours de 1899.

Rajeunir le conte des Trois Bossus de Durand, trouvère douaisien du XIIIe siècle, en conservant la tournure du style, la simplicité des images et de l'expression, tel était le sujet du premier concours.

Les bossus étaient ils jadis des personnages symboliques ? Je n'en sais rien, mais je dois constater que les auteurs aimaient à les mettre en scène. Victor Hugo a immortalisé Triboulet; avant lui, Adam de la Halle avait illustré le Bossu d'Arras, et Durand qui a été leur précurseur, avait célébré les trois bossus de Flandre.

Comment vous faire connaître le conte de Durand ? Dans le texte, vous l'auriez parfaitement compris, car vous y auriez retrouvé le patois qui se parle encore aujourd'hui dans nos campagnes. Je vous avouerai franchement, que je me suis jugé trop incompétent de la langue du XIIIe siècle pour oser entreprendre une telle tâche, vous me permettrez donc

de vous résumer l'histoire des Trois Bossus, en quelques mots, et dans la langue vulgaire d'aujourd'hui.

Donc, il y avait au temps jadis, à Douai ou aux environs, un bossu très laid et très riche, qui, grâce à ses écus, avait épousé la plus belle fille de la ville. Naturellement, il devint jaloux, et fit de sa maison une prison.

Or, un jour, en l'absence de son seigneur, la dame manda trois ménestrels bossus, qui devaient la divertir. Soudain le jaloux revient, et la dame épouvantée cache ses chanteurs en trois coffres de bois. Quand elle ouvrit les coffres les trois bossus étaient morts. Que faire ? Un batelier passe, elle le hèle, et celui-ci n'hésite pas, pour trente livres, à porter un bossu à l'eau. Aussi rusée que le serpent qui trompa notre mère Eve, la dame tira le second bossu, l'étend par terre et attend le pauvre homme qui vient réclamer son dû, elle lui montre le bossu qui, dit-elle, est revenu. Abasourdi, le batelier court une seconde fois jeter dans la Scarpe son nouveau fardeau.

Le troisième bossu est extrait du troisième coffre, et sa vue frappe le batelier qui se croit ensorcelé. Il emporte donc ce sempiternel revenant, jurant qu'il l'empêchera bien cette fois, son œuvre accomplie, de revenir. Comme il se dirigeait vers la maison, il se retourne et aperçoit un bossu qui le suivait en ricanant. Par Saint Maurand, s'écria-t-il, tu t'en repentiras ; saisissant un bâton, il assomme ce bossu, qui n'était autre que le mari de la dame, et ressemblait en tous points à ses confrères en difformité. Cette fois la dame le paya, car la journée était bonne, puisqu'elle était délivrée d'un mari aussi laid que jaloux.

Voilà le thème avec lequel M. Jean Ott a composé une comédie. Il aurait pu advenir à notre jeune lauréat, l'aveu-

ture dont Victor Hugo fut victime en 1817. Il avait, au dire de Sainte-Beuve, adressé à l'Académie française une poésie, qui contenait les deux vers suivants :

« Moi qui fuyant toujours les cités et les cours,
De trois lustres à peine ai vu finir le cours. »

Frappé de la beauté de la pièce, l'Académie ne voulut pas admettre qu'elle fut l'œuvre d'un enfant de 15 ans, et classa Victor Hugo au second rang. Plus heureux que le grand poète, M. Jean Ott, bien qu'il soit encore sur les bancs du Lycée, à l'âge, où l'on ne fait point de comédie, obtient le premier prix.

Une comédie, même en vers, répondait-elle bien au programme ? La Société a écarté cette question ; charmée par les vers faciles, élégants qu'elle appréciait à juste titre, elle a surtout admiré les chansons et les ballades des ménestrels, dans lesquels on retrouve, le sel gaulois, ce produit de terroir, la naïveté, cette innocence juvénile, et l'image, ce coloris de la pensée. Ajoutez à ces qualités, la verve moqueuse, l'observation déliée, l'habileté à découvrir le ridicule, et vous reconnaîtrez que M. Jean Ott, malgré sa jeunesse, est certainement un écrivain d'avenir.

M. Langlade, qui arrive second, serre de bien près son concurrent ; il suit pas à pas le texte de Durand, et rend avec une aisance merveilleuse les milles nuances délicates qui distinguent ce petit poème.

La composition est très simple, le style très clair; l'emploi des vers de huit syllabes donne à cette pièce une allure vive et degagée. Vous en trouverez la preuve dans ce portrait du bossu :

« Or, vivait à la même époque,
Non loin de là court et baroque
Grosse tête, et ventre pansu
Le plus vilain petit bossu.
Il était, qu'il vienne ou qu'il aille
Le grand plaisir de la marmaille
Et si grotesquement tordu
Qu'il eût fait pouffer un pendu. »

Les vers sont légers, agréables, à tel point qu'on croirait parfois lire le texte même de Durand. Les expressions, les épithètes sont heureusement choisies ; j'ajoute qu'on y rencontre des tournures fines, gracieuses, ironiques, des traits francs et hardis, et surtout ce naturel qui fait le charme des poëmes d'autrefois.

Le second concours imposait une pièce d'environ 200 vers sur un fait légendaire, historique ou littéraire, antérieur à 1789, et concernant la ville de Douai.

Le premier prix a été décerné à M. Edouard d'Hooghe, qui avait choisi pour titre : 1304. Quel Douaisien ne connaît cette date mémorable, inscrite en caractères sanglants dans nos annales et sur notre blason.

M. D'Hooghe s'est révélé depuis longtemps par des vers artistement ciselés. Il tient la lyre d'une main ferme et sûre d'elle-même ; il a l'imagination, l'énergie, le souffle créateur, la riche couleur, l'émotion vibrante et entraînante. On le sent inspiré par le souffle du patriotisme local, quand il nous montre Douai, la ville flamande « sentant tout à coup un nouveau cœur lui naître » et se donnant aux vainqueurs fière de sa défense, fière de sa défaite.

Il a surtout trouvé des accents passionnés pour célébrer notre beffroi, ce vieux gardien des libertés antiques ; non

seulement il admire son inimitable architecture, son carillon et ses voix clairettes, sa *Joyeuse*, qui clame et gronde sur les foules sa formidable joie, mais il sent à sa vue, la vieille gloire de la libre Flandre palpiter en son âme.

Écoutez ces accents émus :

Ce beffroi, c'est le cœur vivant de la commune,
L'âme des morts qui l'ont à nos pères laissé;
Il y a notre histoire épique dans chacune
Des pierres de ces murs, saints comme le passé.

C'est sur lui, l'orgueilleux étendart immobile,
Sur lui que l'étranger a pointé ses canons ;
Lui les a vu vivants et mourants pour leur ville,
Ces aïeux dont les fils ne savent plus les noms.

Autour de lui, sous lui, tout passe ; et lui demeure,
Immuable témoin du temps, il semble hors
Du temps universel, et mesure chaque heure
Des vivants, comme il a sonné celle des morts.

Jadis les avocats au Parlement de Flandre avaient le culte de la poésie, et tenaient à honneur de conquérir la palme dans les luttes poétiques. M. Edouard D'Hooghe, avocat à la Cour d'appel a ravivé ces anciennes traditions. Ses beaux vers, empreints d'enthousiasme et de patriotisme, nous prouvent que le sanctuaire de Thémis est toujours voisin du temple des Muses.

Peu s'en est fallu que M. l'abbé Delsaux, classé second, ne partageât avec M. d'Hooghe les honneurs du premier rang ; la Société avait en effet agité la question de diviser le premier prix entre les deux concurrents, c'est vous dire que bien minime est la nuance qui les sépare.

Le sujet de M. l'abbé Delsaux est original, car il a pour titre : Un concours de poésie à Douai, en l'an de grâce 1594.

Il y avait à cette époque, et depuis longtemps, des concours organisés par la Confrérie des clercs parisiens, en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie. Messieurs de Warenghien et Potez, vous diront tout à l'heure ce qu'étaient ces concours, dans lesquels il fallait, pour conquérir le chapeau d'argent ou la couronne, composer un chant royal et une ballade, avec refrain imposé par le prince, ou président de l'assemblée.

M. Delsaux avait accumulé les difficultés, car pour réussir dans son projet, il fallait unir l'érudition à l'imagination; il a surmonté tous les obstacles. En artiste délicat, le poète nous a présenté en des vers qui ont la pureté d'une eau qui coule, un charmant petit poème, où l'on remarque la finesse de l'observation, la merveilleuse lucidité de l'exactitude et de l'exposition. L'amateur du bien dire se délectera à la lecture de cette poésie harmonieuse, finement nuancée, d'une élégance qui ne souffre ni irrégularité, ni incorrection.

M. Delsaux nous a dépeint cette foule du XVI[e] siècle, ardente, agitée, passionnée, qui voulant le triomphe des siens, roule et se précipite vers l'Eglise Notre-Dame, où siège Antoine de Blondel, le président du concours. Mais silence, Loys se lève, voici le chant royal qui doit célébrer: « *Le blanc manteau de la Vierge Marie* », car tel est le refrain imposé :

Qui dépeindra ton céleste apanage ?
Mère de Dieu, qui dira ton destin ?
Dans cet auguste et troublant voisinage
Mon luth n'a plus qu'un murmure incertain...
Pourtant il faut parler encore d'elle,
Trouver en nous comme un écho fidèle

Du cri d'amour que le ciel a jeté:
De notre cœur, vaincu par sa beauté,
Puisse jaillir un poème qui prie
Hymne royal où doit être chanté
Le blanc manteau de la Vierge Marie.

Loys a terminé ses cinq strophes, la foule l'acclame ; et cependant elle écoute Dumont, qui va dire la ballade, avec le refrain imposé : « *L'art de l'homme est impuissant.* »

Le peintre sur son chevalet
Avec amour pose et marie,
Bleu du ciel, argent violet,
Rose et vert, toute la série !
Mais à présent qu'il colorie,
Le ton le plus éblouissant
Ne rend point la Vierge Marie,
L'art de l'homme est impuissant.

Le pâtre avec un flageolet
Jette aux monts comme à la prairie
Note légère et triolet
Où perce la coquetterie;
Mais faut-il pour chanter Marie
Trouver un son plus caressant
Par pudeur, ou par gaucherie
L'art de l'homme est impuissant.

La poésie de M. Delsaux n'a pas été impuissante à nous séduire ; il est de ceux qu'on espère entendre encore, quand une fois on l'a entendu.

Parmi les différentes pièces du concours, il s'en trouvait une qui comptait 1000 vers ; le jury a dû l'écarter, et cependant il a cru devoir récompenser l'auteur et a attribué à M. Monnier, publiciste à Douai, un prix spécial de 200 fr.

Cette pièce, dont le titre est : « Valmuse », est un dialogue, qui se tient dans un jardin situé près de Brunémont, où Valmusiens et Valmusiennes, qui ont échangé leurs noms contre des noms de fleurs, se réunissent pour :

Invoquer les neuf sœurs en la saison jolie
Parlant amour, parfois raison, souvent folie.

Le marivaudage, que ces dames ou ces fleurs trouvent exquis, nous rappelle non seulement le roman de la rose, le grand Cyrus de Mlle de Scudery, mais encore et surtout les Précieuses, de Molière. Vous devinez en quels termes galants, nuageux, légers, badins se déroule la conversation de ces dames qui ne s'entretiennent certes pas du pot au feu. Ecoutez plutôt Mme la Sensitive :

Avec les bocages bleu de ciel que voici,
Conduire par les prés que la Sensée arrose,
Les tendres agneaux, enguirlandés de rose,
Tel doit être en ce val le suprême souci.

Mais voici qu'arrivent d'Arras, les Rosati, qui viennent rendre leurs hommages aux Valmusiennes, et leur offrir l'audition d'un poétique tournoi.

Lais, Virelais, ballades, sonnets, rondeaux, pastourelles, élégies, bucoliques, ont pour récompenses des fleurs offertes par les dames. Les fleurs sont certes bien méritées, c'est avec justice que la légende de l'abbaye d'Anchin obtient un beau lys neigeux,. que le chant du mois de Marie, mois virginal et parfumé, remporte une rose blanche, que la victoire du bon géant Gayant sur Gélon, roi de la mer, conquiert un glaïeul, que la ballade du croisé reçoit un pâle muguet.

Longue est encore la liste des chants, au rythme varié, qui

célèbrent les vaincus de Mons-en-Pévèle, le beffroi et son gai carillon, Louis XIV acclamé par *Joyeuse*, en ce jour de bonheur.

Dans cet amas un peu confus de pièces diverses, se trouve la matière d'un volume de belles poésies. Ces pièces sont écrites pour la plupart en langage demi-vieux, remarquable par des détails, des imitations, des rimes parfaitement choisies qui nous montrent la fécondité merveilleuse, la souplesse naturelle du talent de M. Monnier, qui manie aussi bien la langue d'autrefois, que celle d'aujourd'hui.

Ces vers empreints de grâces naïves, semblent se répandre comme une source limpide, avec peut-être trop de facilité. M. Monnier est un de ceux qui n'ont qu'à vouloir pour atteindre les sommets.

Tel a été, Messieurs, ce concours de poésie, qui ajoute un lustre de plus à la célébration de notre Centenaire, un nouveau fleuron à l'antique réputation littéraire de notre Douai. Il nous apporte encore une consolation et une espérance. N'est-il pas consolant, en ces temps, où suivant l'expression de Lamartine, le chiffre écrase la pensée, où les idées positives dominent et abaissent tant d'intelligences, de voir des jeunes hommes consacrer les ardeurs et les prémices de leur jeunesse, à épurer leurs pensées, à les revêtir de ces formes savantes et délicates si chères aux grands citoyens de la République des lettres.

N'est-ce pas sujet d'espérance que de voir ces mêmes hommes reprenant les traditions de nos pères, tourner leurs regards et leurs aspirations vers le vrai, le beau et le bien, en un mot, vers l'idéal qui grandit nos horizons ; vers cet idéal sans lequel, disait en 1896, M. Waldeck-Rousseau « un peuple ne retrouve ni sa puissance morale, ni sa su-

prématie ». Peut-être, ajoutait l'orateur, n'a-t-on pas assez aperçu que les peuples comme les individus n'accomplissent rien de grand, ne savent point accepter la loi du sacrifice, sans un idéal qu'on ne saurait jamais placer assez haut.

Les poètes, messieurs, ne sont-ils pas les prêtres de l'idéal ? Saluons donc, ces jeunes vainqueurs qui sont venus ensoleiller par l'éclat de leurs vers, nos antiques souvenirs, et nous prouver que la poésie reste toujours le pain mystique des âmes d'élite.

Ce sera pour notre Société un grand honneur d'avoir, en rappelant nos gloires, ravivé ainsi le patriotisme local, source du patriotisme national.

La poésie n'est pas seulement l'inspiratrice des saints enthousiasmes et des généreux dévouements, c'est encore elle qui suscite et excite l'amour du sol natal.

Soit qu'elle place sous nos yeux l'image de la patrie avec ses tristesses et ses gloires, avec sa beauté faite d'éclairs et de larmes ; soit qu'elle salue la terre des aïeux que les vieux guerriers de la race ont parcourue en d'héroïques chevauchées, et arrosée de leur sang ; soit qu'elle illumine d'un rayon d'immortalité ces champs de bataille qui ont entendu tant de clameurs glorieuses, et le cor de Roncevaux, et le cri de guerre de Jeanne d'Arc, et tant de soupirs beaux comme des *Te Deum* ; soit enfin qu'elle fasse retentir ces fanfares guerrières, qui sonnent en nos cœurs l'allegro des superbes espoirs, la poésie nous fait sentir que la patrie est la grande famille de tous les cœurs qui battent à l'unisson de notre cœur, qui saignent des mêmes douleurs, brûlent des mêmes amours, tressaillent des mêmes orgueils et des mêmes espérances.

LES TROIS BOSSUS

(Canevas de Durand, trouvère)

Par M. Jean OTT



SCÈNE

Chambre du XIII[e] Siècle, à plafond bas, à boiseries de chêne ; deux hautes fenêtres grillagées, à verre de bouteille, par lesquelles on aperçoit les arbres nus et rouillés d'un quai de la Scarpe. Entre les deux fenêtres, une armoire sculptée.

A droite, une porte ouvrant sur le quai, avec perron ; et un étroit placard creusé dans le mur. A gauche, un bahut de bois en forme de commode mais s'ouvrant par le haut comme un pétrin ; une large cheminée à chenets de cuivre supportant une flambée monstre ; au premier plan, une porte de service.

Un paravent replié cache un côté de l'âtre. L'ameublement est riche.

La scène est à Douai, l'après-dînée de Noël.



PERSONNAGES

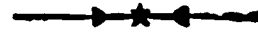
Le Mari, bossu, les jambes en arc, affreux gnôme en costume somptueux.

La Femme, très belle.

Trois chanteurs, tous trois bossus, costume simple et pauvre ; rebecs et guitares. L'un est triste d'allures, l'autre gai ; le troisième a l'air absolument impassible.

Rose, servante, vieille parcheminée et grondeuse.

Jean le marinier, vieux finaud ; genre peuple.



(Au début de la pièce, la femme est assise devant un métier à broder ; elle s'occupe activement ; le mari va de long en large, les sourcils froncés, l'air furieux).

Le Mari

(s'arrêtant brusquement, d'un ton rogue)

Dame, plantez-moi là, pour un temps, je vous prie,
Le travail absorbant de cette broderie
Qui vous rive l'esprit et vous use les yeux.
Et causons, — voulez-vous ? — de sujets sérieux.

La Femme

(voix harmonieuse et résignée)

Si tel est votre vœu, Seigneur, m'y voici prête.
C'est un travail pressé pourtant, que je regrette
D'interrompre toujours sans l'achever jamais.
(à un froncement de sourcil du mari)
Vous l'exigez ? C'est bien, Seigneur. Je me soumets.

Le Mari

(venant se placer devant elle, les bras croisés)

Ah ! vous vous soumettez ! J'en suis aise, Madame.
Dirait-on pas que c'est la lune qu'on réclame,
Et qu'on passe son temps à vous briser le cœur,
Pauvre esclave meurtrie aux talons du vainqueur ?
(désignant la broderie)
Mais d'abord pourquoi donc faut-il qu'elle soit faite ?

La Femme

Vous le savez, Seigneur, c'est un cadeau de fête.

Le Mari

La nouvelle en est neuve, et j'en reste interdit.
Et la fête de qui ?

La Femme

Je vous l'ai déjà dit.

Le Mari

Non pas, Dame.

La Femme

Si fait.

Le Mari

Point n'en ai souvenance.

La Femme

C'est pour le cousin Pierre.

Le Mari (faisant mine de chercher)

Ah ! l'homme de finance !

La Femme

Non. Ce grand aux yeux bleus, aux longs cheveux foncés...

Le Mari (l'air soupçonneux et dur)

Mais comment se fait-il que vous le connaissez,
Vous qui fréquentez peu et qui ne sortez guère ?

La Femme

Nous étions. cher Seigneur, de grands amis naguère.
(après un long soupir).
Joyeux, auréolés de nos rêves d'enfant,
Nous étions fiancés. Comme le cœur se fend
Devant ces souvenirs d'espérance et de flamme !
(secouant tristement la tête)
Hélas ! tout nous a fui !

Le Mari

C'est peu flatteur, madame,
Pour celui qui partage à présent votre sort.

La Femme

Oh ! je ne me plains pas !

Le Mari

Ma foi, vous auriez tort.
C'est votre bonheur seul que tous les jours je vise.
N'importe ! Il n'est pas bon qu'une femme s'avise
De choyer dans son cœur cet éden puéril,
Et, quand règne l'été, de pleurer sur l'avril.
Rien n'étant plus mauvais que ce regret mirage
Vous m'obligerez fort en lâchant votre ouvrage.

La Femme

Mais Pierre est mon parent et le vôtre.

Le Mari

Je sais.

Mais ces échos muets des madrigaux passés
Sont assez malséants à des femmes honnêtes.
Dame, — croyez m'en bien — laissez là ces sornettes,
Et sans tenter de faire au passé les yeux doux,
Aimez tout l'univers dans votre unique époux.

La Femme (redressée et fière)

Rassurez-vous, Seigneur. Je n'ai point aimé Pierre.
Et quand cela serait, mon âme est assez fière,
Et mon esprit, Seigneur, est encore assez droit,
Pour que vous n'ayez pas à rougir devant moi.
Sachez-le, ce passé n'a rien que je redoute.
Vous soupçonnez à tort.

Le Mari (jouant la bonhomie)

Mais sans doute, sans doute.
D'un rien dit en passant vous faites bien trop cas,
Et vous vous courroucez quand on n'attaque pas.
Ah ! ces femmes ! Pour un mot vague on part en guerre.
Patati, patata.,. On enfle, on exagère,
On court, on tourbillonne, on accuse, on défend,
Et d'un moustique infime on fait un éléphant.

(l'air songeur).

Poutant, tout fait provient d'un fait, tout a sa cause.
Vous démentez ; c'est donc qu'il y a quelque chose
Que quelqu'un pourrait croire et qu'il faut démentir.
C'est un aveu patent dont on ne peut sortir
Et qui pourrait troubler, injustement peut-être,
En son repas joyeux votre seigneur et maître.

La Femme

Mais vous vous mépronez. Je n'ai rien dit de tel.

Le Mari

Oui ! Songe, n'est-ce pas, d'un pauvre esprit mortel ?
Songe aussi, le salut qu'hier à la grand'messe
Vous refîtes deux fois, malgré votre promesse,
En souriant, au beau cousin ?

La Femme

Moi, j'ai souri ?

Le Mari

Quand donc comprendrez-vous, Madame, qu'un mari,
Si bon enfant et si naïf qu'on le suppose,
Sait le sens, néanmoins, d'un regard qui se pose,
Effleurant certains fronts d'un frôlement d'oiseau,
Et sait le prix qu'accorde un jeune damoiseau
Au sourire attendri des dames qu'on rencontre.

La Femme

Mais que prétend ceci, Seigneur ?

Le Mari

Ceci vous montre
Que l'aveugle lui-même, à certains jours, voit clair,
Qu'il y a, — c'est forcé — quelque chose dans l'air,
Quelque chose de pas honnête, et qu'on me cache.
(s'animant par degrés)

Je ne souffrirai pas sur mon nom une tache,
Je ne logerai pas le mal dans ma maison.
Entendez-vous ? Je suis le maître, et j'ai raison !
Je suis le maître, ici !

La Femme

Mais nul ne le conteste.
Pourquoi vous entêter dans ce soupçon funeste
Qui ronge votre vie et n'est fondé sur rien ?
Tous mes jours, je les passe ici, vous savez bien,
Chaque heure s'égrenant semblable à la suivante,
Entre votre vieux chat et ma vieille servante.
L'un miaule toujours ; l'autre, toujours, se tait.
Vous avez pu juger quel agrément c'était !
Un pauvre perroquet, jadis, dans ces demeures,
D'un rire rauque au moins scandait le chant des heures.
C'était le seul ici qui vécût et parlât ;
Je l'adorais. Un jour, Seigneur, avec éclat,
Lui, son perchoir et sa mangeoire en bois des îles,
Vous les mîtes dehors comme des choses viles
Parce que j'avouai que, quelques ans plus tôt,
L'ami d'un mien neveu m'en avait fait cadeau.
L'animal en était bien innocent, en somme.

Le Mari

Une femme au cœur fier ne garde rien d'un homme,
Et doit tout refuser, sauf de son seul époux.

La Femme

C'est cela. Parlons-en de vos cadeaux, à vous.
J'ai du faire marcher la croix et la bannière

Pour obtenir enfin, à la saison dernière,
La fraise au glacis d'or des dames de la cour.
Quand je l'eus, on portait déjà la fraise à jour,
Et de nouveaux collets la mode était en quête.

Le Mari

Il n'est pas bon d'avoir une femme coquette
Eblouissant les cœurs de ses atours savants.
Tout son effort doit tendre aux deux rêves suivants,
Buts suprêmes qui, j'en ai peur, sont loin des vôtres :
Eblouir son époux, et rebuter les autres.
Vous faites mal, d'ailleurs, de railler tout ceci :
C'est dans votre intérêt que je vous parle ainsi,
Et je me lasserais d'obliger une ingrate
Si j'avais par malheur la peau plus délicate,
Moi qui fais tout pour vous...

La Femme

Oh ! laissons ce sujet !
Vos exquises bontés sont peut-être en projet,
Je ne dis pas, mais dans les faits, c'est autre chose.

Le Mari

Les faits ne manquent pas.

La Femme

Pardonnez-moi si j'ose
Vous en demander un, oh ! rien qu'un !

Le Mari

Croyez-vous
Que discuter soit bien le rôle d'un époux ?

La Femme

Ah ! vous vous dérobez !

Le Mari

Non pas, Dame.

La Femme

La preuve !

Le Mari

Cette obstination, — par la croix sainte ! est neuve :
S'il fallait discuter toujours sur ce pied-là !
C'est lassant, à la fin. La preuve ? Cherchez-là !

La Femme

Mais...

Le Mari

Tenez, taisez-vous ! Je fais tout pour vous plaire,
Et vous, vous faites tout pour me mettre en colère.
Ainsi, ces trois chanteurs que j'avais invités...

La Femme (ironique)

N'est-ce pas là, Seigneur, une de vos bontés ?

Le Mari

Certes. C'était pour vous, pour votre seul caprice...

La Femme

Caprice est fort joli.

Le Mari

Serait-ce une injustice ?

La Femme

Non pas. Continuez. J'aime « caprice ».

Le Mari

Eh bien,
Si j'ai souffert ces gueux qui valent moins que rien
A ma table, dans ma maison, devant ma femme,
Si je les ai soufferts, — sachez cela, Madame
C'est parce que leurs chants semblaient vous récréer.

La Femme (ironiquement polie)

Je ne sais pas comment vous prier d'agréer
Tous mes remerciements, Seigneur ; je suis confuse...

Le Mari

Allez, riez, raillez, si cela vous amuse.
Il n'en est pas moins vrai que ces affreux bossus
C'est pour votre plaisir que je les ai reçus,
Non pour le mien. Leurs vers me font mal à la tête.

La Femme

Vous ne pouviez d'ailleurs, dans ce beau jour de fête,
Qu'accepter leur présence au repas de Noël.

Dans ce pays, depuis toujours, l'usage est tel.
Un pauvre, c'est Jésus ; le chasser est impie.

Le Mari (dépité)

Vous êtes bien savante !

La Femme

Il le faut dans la vie.
(concluant, triomphante)
Donc, ces gens vous pesaient, et, sans vous offenser
Vous sûtes gentîment vous en débarrasser,
J'en devine la cause...

Le Mari

Après tout, que m'importe ?
Quel est votre dessein en parlant de la sorte ?
Où tendent ces discours ?

La Femme

A rien.

Le Mari

Comment, à rien ?
Brisons-la, — voulez-vous ? — ce risible entretien.
Au surplus, ma démarche avait une autre cause :
La servante, dont nous parlions...

La Femme

Qui ? Rose ?

Le Mari

Oui, Rose.

La Femme

Eh bien ?

Le Mari

De son renvoi je dois vous avertir.
Rose a reçu son compte, et s'apprête à partir.

La Femme (étonnée)

Mais, doux Jésus, de quoi peut-elle être coupable ?

Le Mari

De rien de bien précis, mais je la crois capable
D'introduire, au besoin, le diable à mon foyer.
Cette fille, entre nous, me semble à surveiller,
Avec ses airs secrets que je ne puis permettre.
(ironiquement)
J'ignore ses motifs. Vous les savez, peut-être ?

La Femme

Oh ! ce soupçon ! — Seigneur, laissez-moi l'excuser.
C'est un esprit qu'il faut savoir apprivoiser,
Très méfiant, mais très honnête, je vous jure.
Oh ! ne lui faites pas, par pitié, cette injure ;
Epargnez lui ce sort lugubre, à cinquante ans !
Cette fille a servi mon père si longtemps

Qu'elle en est devenue, un peu, de la famille.
Dans ce temps sans scrupule où l'engeance fourmille,
Où le service est moins fidèle que jadis,
De ces servantes-là vous n'en auriez pas dix !

Le Mari

Comme vous plaidez bien, Dame, pour sa défense.
Presque trop bien.— Quoi donc? cet avis vous offense ?

La Femme

Non, mais j'y reconnais toujours le même esprit,
Ce soupçon pointilleux que l'amertume aigrit,
Qui marque tout, vos mots, votre air et votre geste,
De je ne sais quel fiel jaloux que je déteste !

Le Mari (se contenant)

Moi, jaloux ? Vous raillez, je ne suis point jaloux.
Ce que j'en dis, mon Dieu ! c'est simplement pour vous.
Pour un ménage uni, redoutant le scandale,
La vie a ses dangers qu'il faut bien qu'on signale.
C'est à moi, votre guide, à vous en écarter.
Moi, jaloux, quelle erreur ! Je veux vous éviter
Les dangers, simplement, qui guettent l'innocence.
Tous ces beaux damerets, que la bêtise encense,
Bouffis de fol orgueil sous leur plumet vaiqueur,
Qui vont, les yeux au ciel et la main sur le cœur,
Comme des chiens de chasse attachés à vos pistes,
Ne sont, tout bien compté, que d'affreux égoïstes.
Moi, jaloux, quelle idée ! — Au fond de leurs saluts
Il n'y a qu'un espoir prometteur, rien de plus,

Et leur désir malin s'habille en politesse.
Moi, jaloux !

La Femme (grave)

Ecoutez. Je vois avec tristesse
Sous les mots votre esprit encor qui transparait.
Laissez donc éclater au jour votre secret.
Et qu'une bonne fois ce sujet se discute.
Etalez vos griefs, que je les exécute
Et qu'il n'en reste rien, pas même un souvenir !
Tout ceci me fatigue ; il convient d'en finir,
Sinon, le mal latent ne ferait que s'accroitre.
C'est pour cela que, comme une nonne en son cloitre,
Vous me faites vieillir entre quatre hauts murs,
Enserrant ma jeunesse en des réseaux obscurs
De soins intéressés, d'adresse et de prudence.
Car il faut bien, enfin, se rendre à l'évidence.
(montrant les grillages des fenêtres)
Rien ne sert de nier devant de tels témoins.

Le Mari (de moins en moins maître de lui)

Si ce discours m'attriste, il me prouve, du moins,
Que mes précautions ne sont pas inutiles.
Dans ces cerveaux de femme, enfantins et futiles,
Une place est toujours prête pour l'étranger.
Comme j'avais raison de croire à ce danger
Et de le prévenir, autant qu'il est possible !
Je suis jaloux, dit-on. Moi, jaloux ? c'est risible !
Mais, si j'étais jaloux, ce serait effrayant.

(Il marche vers sa femme avec un tel accent de colère qu'elle tombe sur sa chaise en se voilant le visage. Il la secoue durement, hors de lui).

Rien ne m'arrêterait, ni cet air suppliant,
Ni ces beaux bras tendus implorant la clémence.
Je ne me souviendrais, dans un coup de démence,
Laissant pleurer l'enfant sur son bonheur brisé,
Que de l'affront qui saigne au cœur désabusé.
Sais-tu bien tout cela ? Jaloux ! Dieu nous en garde !
Qu'adviendrait-il de nous ? Mais regarde, — regarde !
Comme un soldat sursaute au nom de l'ennemi,
A cet unique mot tout mon être a frémi,
Tout mon être a bondi vers l'affreuse menace.
Mon serment est solide et mon esprit tenace,
Tout ce que j'ai promis serait réalisé.

La Femme (reculant dignement)

Vous répondre à présent est assez malaisé,
Le moindre mot vous fâche et je ne sais que dire.
Permettez qu'un instant, Seigneur, je me retire.
De ce triste entretien mon cœur reste navré.

Le Mari (se maîtrisant à nouveau)

Non, Madame, restez. C'est moi qui sortirai.
Après tout, j'y consens : gardez votre servante.
Passe pour cette fois, mais gare à la suivante !
Je reviendrai dîner, vers le soir, avec vous.
Au revoir donc.

La Femme

Seigneur, au revoir.

(Le Mari s'en va par la porte de gauche, et la porte à peine fermée on l'entend grogner).

Le Mari (déjà dehors)

Moi, jaloux ?

(La porte se ferme).

La Femme

Oui, tù l'es ! Plus encor que je ne crois peut-être !

(Elle vient au milieu de la salle et se tordant les mains, l'âme débordante).

Pauvre femme livrée au caprice d'un maître,
En proie incessamment à d'injustes soupçons,
Pour tes bonheurs passés que de tristes rançons !
Rançon pour ta jeunesse aventureuse et libre !
En vain dans ce cœur de vingt-ans la gaîté vibre,
En vain veut s'envoler ton rêve épris d'azur !
Il te faut vivre, hélas ! en ce logis obscur,
Seule avec tes regrets comme une criminelle.

(après un silence)

La ballade alternant avec la villanelle,
Rythmes légers où l'on sentait frémir le cœur,
De ton repos jadis caressaient la langueur.
Des poètes chantaient pour toi des chansons frêles.
Dans les clartés, parmi la soie et les dentelles,
Dans un tourbillon clair de caresse et d'espoir,
Tu régnais aux joyeux tournois du gai savoir,
Et ta main remettait aux vainqueurs leur couronne.
Mon souvenir te pleure à présent, pauvre trône,
Symbole fugitif des triomphes d'alors.
Pauvres oiseaux captifs, tous mes rêves sont morts.
Ils ont un peu lutté, crié, battu de l'aile,
Puis le spasme final a raidi leur corps frêle,
Et leurs yeux se sont clos pour ne plus se rouvrir.

(avec un long soupir, les mains sur la poitrine)

Du supplice incessant qu'il m'a fallu souffrir
Pour comprimer mon cœur dans cette tombe morne,
Nul n'en saura jamais l'amertume sans borne.
Oh ! de mes jours amers maudit soit entre tous
Celui où l'on m'a dit « Tiens, voici ton époux,
Ton âme désormais à la sienne se lie ».
Et je n'ai pas crié : Arrêtez, c'est folie !
Non, je l'ai salué d'un salut attristé ;
Mon père alors m'a prise en un coin écarté
Et m'a dit : Sois heureuse. En notre siècle, en somme,
Le bonheur est à qui détient la forte somme
Et l'amour sans chandelle est plutôt hasardeux.
Cet homme a de l'argent ; soyez heureux tous deux.
Toutes mes sœurs pleuraient sans oser s'entremettre.
Et mon père ajouta « Voici ton nouveau maître.
Il t'aime. Sois pour lui comme tu fus pour nous »
Ah ! j'aurais du prier et me mettre à genoux,
Et dire : Par pitié, laissez-moi vivre encore !
(après un silence)
Ah ! ce cœur sensitif qu'un vague ennui dévore,
Roulé dans cet ennui comme dans un linceul,
Qui se plaint de souffrir, qui se plaint d'être seul,
La misère de vivre en une chambre triste
Sans savoir si, plus loin, un autre monde existe
Plein de ri.es joyeux, de rêve et de beauté,
Le dégoût du présent au cœur désenchanté,
Ah ! tout cela n'est rien, tout cela se supporte !
On la souffre, à la fin, cette existence morte !
Mais le doute incessant, les soupçons éternels,
La jalousie ardente et folle aux guets mortels
Qu'on sent rôder toujours, quoi qu'on dise ou qu'on fasse,
Ce supplice est affreux, ce supplice dépasse

Les forces d'une enfant dont l'esprit même est pur.
Dites, mon Dieu, pourquoi mon sort est-il si dur,
Pourquoi n'ai-je jamais, dans ma torture affreuse,
Un seul instant de joie et d'espérance heureuse ?
Les plantes ont leurs fleurs, l'année a son printemps :
Pourquoi, mon Dieu, pourquoi suis-je vieille à vingt ans?

(On entend au dehors les cloches, et des bruits de crécelle).

Partout ailleurs, hélas ! tout est lumière et joie.
A travers la tristesse où mon âme est en proie,
J'écoute les chansons vibrer, les carillons
Tinter, les gais passants courir aux réveillons.
Oh ! fuir, un seul instant, le sort qui me harcèle !

(Une chanson assez lointaine, accompagnée d'une guitare, résonne).

Chut ! écoutons ! — Une chanson ! — N'est-ce pas celle
Que chantaient devant moi les bossus ce matin,
Ce vieux Noël ? — Oui, c'est probable.

(après un silence)

C'est certain.

Peut-être rôdent-ils encor dans ces parages !
Elle m'avait fort plu, leur chanson des rois mages,
Et, n'était mon tyran, j'aurais bien volontiers
Réclamé d'eux leurs répertoires tout entiers
Mais le sage seigneur a peur que je m'amuse
Adieu, folâtre essaim des vers ! Adieu, ma muse !
La prisonnière hélas ! n'a pas droit au soleil.
— Peut-on se figurer un martyr pareil ?
Entendre des chansons, c'est le pire des crimes.
Tout juste si ces trois bossus jongleurs de rimes
Ont pu pour un instant consoler mon ennui.
Je voulais les garder encore un peu, mais lui,

Persuadé que leurs refrains me troublaient l'âme,
Il scrutait mon plaisir de son regard de flamme,
Prenait chaque bravo pour un aveu d'amour,
Si bien qu'il leur a dit d'un ton lugubre et sourd :

(Dans la scène qui suit, la chanson s'approche)

Chanteurs, c'en est assez. Votre chant me fatigue.
— D'éloges ni d'argent le seigneur n'est prodigue
Et les détours polis sont pour lui superflus, —
Voici chacun vingt sols, mais n'y revenez plus.
Sinon, la Scarpe est là pour punir votre audace.
Allez, chanteurs ? — Les trois bossus, l'oreille basse,
Et pas très rassurés au fond, se tenant coi,
Ont vite déguerpi sans comprendre pourquoi.
Eux disparus, ce fut une scène terrible :
Puisqu'aux yeux des galants j'étais encor sensible,
— Hurla férocement Monsieur le potentat,
Et puisque patati, et puisque patata,
Il serait désormais, avec moi, moins crédule.
Et plus il criait fort, plus c'était ridicule ;
La vérité fatale à ses yeux avait lui,
Et ces pauvres bossus, plus laids encor que lui,
Etaient mes préférés, c'était clair. Mais, — minute !
Sa garde clairvoyante empêcherait ma chute,
Et je respecterais, malgré moi, son beau nom.

(La chanson, dehors, s'éteint)

On dirait, cependant, que le chant s'est tu ?

(La chanson recommence, assez proche)

Non,

Il reprend. Ces bossus oseraient-ils paraître,
Malgré l'ordre formel de mon seigneur et maître ?
Je ne les pense pas courageux à ce point,
C'est un cœur moins hardi qui bat sous leur pourpoint.

(elle court à la fenêtre, étonnée)

Si pourtant, ce sont eux !

(riant)

Mais loin !

(revenant, songeuse)

Oh ! quelle idée !

Mais non, c'est fou. Pourtant... Si, j'y suis décidée !
Rose est seule avec moi, le seigneur est parti.
De cette absense heureuse osons tirer parti,
Régnons, pour une fois, en reine souveraine.
Le pouvoir est un art : il est bon qu'on l'apprenne ;
Apprenons-le gaîment. J'y risques d'autant moins.
Que ma folle escapade aurait peu de témoins :
Les bossus se taîront et je suis sûr de Rose.

(décidée)

Çà, vengeons-nous un peu de cet ennui morose !
Qu'un joyeux rayon filtre au fond du puits obscur !

(appelant)

Rose, Rose !

(Rose apparait par la porte de service. C'est une bonne petite vieille, qui a son parler franc avec madame)

Rose

Voilà ! — Quoi ?

La Femme

Tu consens, bien sûr,
A me faire plaisir ?

Rose

Madame en doute-t-elle ?

La Femme

Eh bien... Oh! ce service est une bagatelle,
Presque rien... Mais,
(insistant)
il faut n'en rien dire au seigneur.

Rose

Vous n'avez pas besoin, Madame, d'avoir peur.
D'ailleurs vous connaissez les termes où nous sommes...

La Femme

Oui, je sais...
(entraînant Rose vers la fenêtre)
Viens ici. Tu vois bien ces trois hommes ?

Rose

Ces bossus ?

La Femme

Oui.

Rose

Ce sont les mêmes qu'à midi ?

La Femme

Oui. Va me les chercher.

Rose (stupéfaite)

Mais le seigneur a dit...

La Femme (avec une jolie moue)

Quand l'empereur Auguste est loin, qu'importe Auguste ?
Il ne peut nous ouïr. Cela suffit.

Rose (de plus en plus stupéfaite)

C'est juste,
Madame.

La Femme

Obéis donc, Rose. — Madame y tient.
Fais-les venir ici, tous les trois.

Rose (sans bouger)

J'entends bien.

La Femme

Vas-y vite.

Rose

J'y cours,
(sortant en maugréant)
Mais c'est égal, c'est drôle !

La Femme (joyeuse)

Donc, pour un court instant, j'illumine ma geôle,
J'aère ma tristesse en riant du danger.
Et plaise à Dieu que rien ne vienne déranger
Ces plans charmants...
(Bruits de pas au dehors)

La voix de Rose

Venez. Madame vous désire.

Autres voix (résistant)

Mais le seigneur a dit...

La voix de Rose (sans réplique)

Il n'avait rien à dire.
D'ailleurs, il n'est pas là : c'est la bonne raison.
Entrez vite. Madame attend dans la maison.

(La porte s'ouvre. On aperçoit Rose sur le seuil, et trois bossus, armés d'instruments de musique, l'air hésitant).

Vous serez bien payés.

Premier Bossu

Là n'est pas notre crainte,
Mais le seigneur a dit...

Rose (hautaine)

Ah ! l'éternelle plainte!
Le seigneur a fait ci, le seigneur a dit ça.
Ne le craignez donc point. Dur pour qui s'abaissa,
Il se fait tout petit quand on lui parle ferme.
Vos hésitations doivent avoir un terme.
On vous demande : entrez. Le seigneur n'est pas là !

Premier Bossu.

Entrons.

Deuxième Bossu

Entrons.

Troisième Bossu

Entrons.

(Les trois bossus entrent. Il y a le bossu triste, le bossu gai, et le bossu impassible).

La Femme

(allant vers eux en souriant).
Ainsi donc vous voilà !

Rose

Non sans façons, ma foi.

Le Bossu gai

Dame, avec un tel maître...
Nous n'osions guère entrer.

La Femme

Je puis vous le permettre.
Le seigneur est parti pour un long temps, je crois.
Vous allez m'égayer de vos chants tous les trois,
Et me jouer des airs anciens sur vos guitares.
Dans ce sépulcre-ci, les plaisirs sont si rares !
(ingénûment)
Mon époux les défend.

Le Bossu gai (au bossu impassible)

Pas commode, l'époux !
Rien qu'à le voir, on le sent bien.

La Femme (se retournant)

Que disiez-vous ?

Le Bossu gai

Euh ! je disais qu'il m'avait l'air d'un galant homme.

Le Bossu impassible

Doux.

Le Bossu triste

D'humeur accueillante.

Le Bossu gai

Et sociable, en somme.

Le Bossu impassible

Peut-être un tantinet jaloux.

La Femme (souriant)

Un tantinet !

Le Bossu impassible (au bossu gai)

Moi, je sais bien ceci : c'est que s'il revenait,
Je tâcherai de fuir sans qu'il s'en aperçoive.
(Les bossus ont déposé leurs instruments, et Rose leur avance des sièges).

La Femme (à Rose)

Rose, apportez du vin, voulez-vous ? — Et qu'on boive !
Le gosier d'un trouvère est toujours altéré !
(Rose tire une table de l'un des coins, et la place au milieu de la salle. Puis elle sort par la porte de service).

Le Bossu triste (à la femme)

Vous aimez la musique ?

La Femme

Au suprême degré.
La musique est pour moi l'art exquis et céleste,
Mais malheureusement mon seigneur la déteste,
Et je dois m'en passer plus souvent qu'à mon tour
Qu'importe ! Mes regrets s'effacent en ce jour
Puisque vous êtes là pour charmer mon oreille.

Le Bossu gai

Oh ! notre humble concert n'est pas une merveille.
(Rose apporte des verres, un cruchon de vin et les pose sur la table).
Modestes sont mes goûts, et minces nos talents.

La Femme

Non pas. Comme chanteurs, je vous trouve excellents.
Je le dis franchement, ainsi que je le pense.
(au bossu triste qui secoue amèrement la tête)
Si, si.

Le Bossu triste

Vous avoir plu est notre récompense.

Le Bossu gai

Dans nos rêves d'orgueil nous n'espérions pas tant.

Le Bossu triste

Quand nous nous en allons, déclamant et chantant,
Sous les balcons sculptés des riches châtelaines,
On nous fait quelquefois, pour compenser nos peines,
L'aumône d'un sourire ou le don d'une fleur.
Mais ces charmants présents n'ont pas tant de valeur
En leur intention pourtant si délicate
Que cet aimable accueil qui nous grise et nous flatte.
Nous vous sommes acquis, Madame, de tout cœur.
Puissions-nous vous charmer !

La Femme

Merci, gentil chanteur !
(Sur un geste, Rose remplit les verres)
Je vais donc, pour un jour, m'amuser comme une autre.
(Les bossus sont rangés respectueusement d'un côté ; la femme, de l'autre côté, assise dans un grand fauteuil armorié, à l'air d'une fée présidant une cour de gnômes).
Je bois à vos santés.

Les trois bossus (levant leur verre)

Nous buvons à la vôtre !

La Femme

S'il me voyait ici, que dirait mon jaloux ?
Assurément, c'est mal ; mais ce mal est si doux
Que Dieu, dans sa bonté, n'y verra pas d'offense.
Depuis les jours lointains de mon heureuse enfance
C'est la première fois que j'éprouve un plaisir.
Chantez, mes bons amis, chantez tout à loisir.
Quand les chats sont partis, dit-on, la souris danse,
Je suis un peu souris. Grâce à la Providence,
Ce jour m'est dévolu pour prendre mes ébats.
(avec un geste au loin)
Que le méchant matou s'attarde donc là-bas.
Bonsoir ! Lui disparu, plus rien que je redoute.
Et maintenant, chanteurs, allez, je vous écoute !
(au Bossu triste)
Votre chant, ce matin, me plut infiniment,
Mais je n'ai pas osé vous faire un compliment
A cause des yeux verts dardant sur moi leur flamme.
Vous êtes triste, vous ?

Le Bossu triste

Pas très joyeux, madame.

La Femme

Mais que vous manque-t-il ?

Le Bossu triste (amèrement)

Ce que les autres ont :
L'amour et le bonheur. Ce corps, c'est ma prison,
J'y souffre, et je mourrai comme un oiseau s'envole !

La Femme

Dans ce cas, chantez-nous du triste. J'en raffole !
Dans mon destin non plus tout n'est pas pour le mieux,
Et la vie a ses maux, hélas ! en ces beaux lieux,
(soupirant)
Etant deux prisonniers, nous saurons nous comprendre.
(au Bossu)
Quelque chose, en un mot, de doux et d'un peu tendre,
Dont le charme attristé n'aille pas jusqu'aux pleurs,
Quelque chanson pareille à ces parfums de fleurs
Qui bercent la douleur en endormant la vie
Et versent aux cœurs las une extase ravie,
On ne se souvient plus ; pourtant, on pense encor ;
C'est plus que le sommeil, et ce n'est pas la mort.

(Le Bossu triste se lève, et chante en s'accompagnant sur la guitare).

Le Bossu triste

De quelque émotion que les cœurs soient troublés
Devant de si doux charmes,
Mêle, ô luth frémissant, dans tes refrains ailés
Les rires et les larmes.

Aux pieds de la beauté tu dois chanter l'amour ;
Dans ce cœur qu'elle enchante
Le poème s'éveille, ainsi qu'au point du jour
La corolle penchante.

Pâle, tu sens frémir ton rêve inexprimé
Qui se peine et s'attriste ;
Pour toi, pauvre affligé que l'on n'a point aimé,
Aucun bonheur n'existe,

Tu passes dans la vie ainsi qu'un étranger,
Cœur mort et lèvres closes;
Ce n'est pas fait pour toi l'enchantement léger
De la saison des roses

Le même amour rieur hante mon lourd sommeil
Et va bercer les vôtres.
Hélas ! l'aveugle au moins ne voit pas le soleil,
Je vois l'amour des autres !

Je suis d'un long regard les couples qui s'en vont,
Enlacés dans leur rêve,
Se répétant tout bas, le front contre le front,
Les mêmes mots sans trêve.

Pourtant mon cœur est noble et mon esprit est droit
Si l'enveloppe est fruste.
Je veux ma part aussi, puisque j'en ai le droit,
O destinée injuste

Ah ! je sais qu'on rira de ce grotesque essor
D'un pauvre oiseau sans ailes,
Les âmes des heureux, que leur bonheur endort,
Ce sont les plus cruelles.

La beauté du visage, et non celle du cœur,
Seule attire la femme.
Passe, le dos courbé sous son dédain moqueur,
Toi qui donne ton âme !

Résigne toi. Les fleurs qui n'ont que leur parfum,
L'abeille les dédaigne.
Repose pour jamais, pauvre rêve défunt :
Guéris-toi, cœur qui saigne !

Enferme en toi ton mal ainsi qu'en un tombeau,
On ne ferait qu'en rire.
Hideux, on est méchant. Le bien est toujours beau.
Rien ne sert de maudire.

Rien ne sert de pleurer. Aux yeux de la laideur
Une larme est risible.
L'âme, sous les haillons, garder de la grandeur,
Est-ce que c'est possible !

Cependant, ô passants, sous ce sol âpre et mort
Que votre mépris foule,
Peut-être existe-t-il un riche filon d'or
Ignoré de la foule.

La Femme (gracieuse)

Bravo, chanteur ! Des vers émus comme les vôtres
Ont un sort préférable à la gloire des autres.
L'auditoire troublé pleure au lieu d'applaudir.

Le Bossu triste (s'inclinant)

Trop heureux si j'ai pu, selon votre désir,
Vous plaire, noble dame.

La Femme

Oh ! je vous sais modeste !
Le meilleur compliment serait banal, du reste,
Près de l'émotion dont mon cœur est saisi.
C'est elle, non ma voix, qui vous dira merci.

Le Bossu gai (se levant et s'avançant)

A mon tour !

La Femme (au bossu gai)

Triste aussi ?

Le Bossu gai

Comme un éclat de rire.
Quand on souffre, pleurer c'est doubler son martyre,
Il faut railler le mal pour rester bien portant.
Quand vous crevez la faim, rien ne vous calme autant
Qu'une bonne ballade aux rimes succulentes.
Troquer des animaux : fi donc ! Manger des plantes :
Pouah ! Mieux vaut mille fois, — monde substantiel !
Dans la rosée en pleurs boire un reflet du ciel.
(Il récite)

LA BALLADE DU VRAI BONHEUR

Le sac vide et l'âme légère,
Sans amertume et sans souliers,
Au caprice du rêve, j'erre
Par le chemin des écoliers.
Lassé des froideurs de l'époque
Et des soupçons des hôteliers
Je dors aux bois hospitaliers.
Le bonheur est à qui s'en moque.

Je déjeûne sur la fougère
Aux dépens de vos espaliers.
Mère nature, point mégère,
M'offre des desserts par milliers.

La feuille morte aime la loque :
Dédaigneux des grands mobiliers,
Je couche au pied des peupliers.
Le bonheur est à qui s'en moque.

Je plains la gloire mensongère.
Egorgez-vous, beaux chevaliers,
Pour quelque princesse étrangère,
Ardents comme des sangliers
Dans le bruit clair du fer qui choque
Contre l'acier des boucliers.
Loin de vos combats singuliers,
Le bonheur est à qui s'en moque.

ENVOI

Muse, viens à moi, je t'invoque !
Par les chers sentiers familiers
Battons la plaine et les halliers.
Le bonheur est à qui s'en moque.

La Femme (souriante)

Plaise à Dieu, dans ce cas, de m'en donner l'envie !
Narguer tout, c'est parfois malaisé dans la vie,
Et le rire avorté souvent fond en sanglot.
Quoi que l'on entreprenne hélas ! chacun son lot.
Mais il est bon d'avoir, dans les heures de doute,
De joyeux compagnons pour égayer la route.
C'est leur représentant que je salue en vous.

Le Bossu gai (s'inclinant)

Madame, ce serait, — fiez-vous en aux fous, —

La sûre guérison des sagesses moroses
Qu'un éloge aussi doux de lèvres aussi roses.

La Femme (mutinement)

Taisez-vous, vil flatteur !

Le Bossu gai

Reproche immérité !
Rien ici n'est flatteur plus que la vérité.

Le Bossu impassible

(Il s'avance, sans qu'un muscle de sa face ne bouge)
A mon tour !

La Femme

Or ça, vous, quelle humeur est la vôtre ?
Dites, noir ou blanc, triste ou gai ?

Le Bossu impassible

Ni l'un ni l'autre.
(il s'incline et chante)

LA CHANSON BURLESQUE

Les animaux par aucun signe
Ne témoignent de leur gaîté ;
Dromadaire, cloporte et cygne
Sont parents par leur gravité.

Jeannot lapin point ne ricane
D'avoir dépisté le chasseur.
La même impassible douceur
Dure, les jours de foin, chez l'âne.
Si loin que remonte l'esprit,
On n'a jamais vu rire un aigle.
L'homme seul échappe à la règle :
C'est l'unique bête qui rit.

Des yeux du coq jamais ne tombe
Une larme au bord du saloir ;
Le pigeon quitte la colombe
Sans sangloter dans un mouchoir.
Le sanglier, piétinant l'herbe,
Décousant les limiers hurleurs
Ne souille pas de lâches pleurs
Sa fin romanesque et superbe.
Seul, prompt à se déshonorer
Par des larmes, faiblesse immonde,
De tous les animaux du monde
L'homme est le seul qu'on voit pleurer.

(D'un ton gai et un peu gris)

Tout est pour le mieux sur la terre,
Le paradis n'est pas plus doux.
Gai, gai ! ce n'est pas un mystère
Que le vin rend sages les fous !
La forêt vibre sous la brise
Comme un violon sous l'archet.
Gai, gai ! J'ai pris du bon cachet,
Et ma commère est déjà grise.

Gai, gai ! Que l'homme a donc d'esprit
Quand c'est de bon vin qu'il s'abreuve !
Voyez, amis. J'en suis la preuve,
Moi, le philosophe qui rit

(sur un ton monotone et sourd)

L'homme hélas ! hélas ! s'atrophie
Au caveau lugubre du sort.
Le fond de la philosophie
C'est le néant, et c'est la mort.
Hélas ! Hélas ! la vie est triste,
La beauté passe, l'amour ment.
Rien n'existe que le tourment
Hélas ! le tourment seul existe.
Devant l'uniforme horizon
D'incertitude et de misère,
La plainte, elle seule, est sincère.
Le sage qui pleure a raison !

ENVOI

(il reprend sa voix ordinaire, où perce pourtant de l'amertume).

Philosophes, je vous admire,
Mais à tout bien considérer
Je pense que c'est fou de rire
Et que c'est bête de pleurer.
Sans rébellion et sans phrase,
Pauvre être abandonné des cieux,
Réponds au hasard qui t'écrase
Par un dédain silencieux.

(On entend en ce moment un bruit de pas dehors)

La Femme (gracieuse)

C'est bien désespéré, tout cela...
(le bruit de pas s'arrête devant la porte)
Mais qu'entends-je?
(se levant, effarée)
Mon mari !... Lui si tôt, ce serait bien étrange.
(On entend les pas monter le perron)
C'est lui pourtant, c'est lui !

(Les trois bossus se regardent avec terreur, puis détournent simultanément les yeux vers la fenêtre, par malheur grillagée. Rose fait disparaître les verres, remet tout en ordre. La femme s'est levée de son fauteuil, toute bouleversée. Tout cela, en un clin d'œil).

Mon Dieu, protégez-nous !
En vous trouvant ici tous trois, lui si jaloux,
Il va faire un éclat terrible. — Comment faire ?
Rien ne peut échapper aux coups de sa colère :
Il vous tuera, c'est sûr, et moi sans doute après.
(Les bossus se regardent, désespérés).
Pas moyen de s'enfuir, c'est comme un fait exprès :
Des grilles d'un côté, et la Scarpe de l'autre !

(se tordant les bras en entendant sonner le marteau de la porte).

Mon Dieu, protégez-nous ! Notre cause est la votre !
Sauvez des malheureux qui n'ont d'espoir qu'en vous.

Voix du mari (dehors)

Ça, qu'on ouvre !

La Femme

Le bois va céder sous ses coups.

La porte va s'ouvrir : alors, quel beau spectacle !
Un miracle, mon Dieu, s'il le faut, un miracle !
Sauvez du désespoir d'infortunés chrétiens.

(ses yeux tombent sur le bahut, et une lueur passe en eux)

Ce coffre... Quelle idée ! Allons, toi, vite, viens !

(Le bossu impassible la suit. Il dépose ses instruments dans le bahut formant pétrin, et s'y couche, sur l'ordre de la femme ; le lourd couvercle retombe sur lui. Second coup de marteau).

Pourvu, mon Dieu, pourvu que la porte résiste !

Le Bossu triste (au Bossu gai)

Quelle tuile tombant du ciel à l'improviste !
Si le mari nous voit, notre compte est réglé.

Le Bossu gai (grimaçant un ricanement)

C'est encor fort heureux qu'il n'ait pas eu la clé !

(La femme revient et pousse le bossu triste vers l'armoire qu'elle ouvre ; on y voit des robes pendues).

La Femme

Cette armoire, allons, vite !

(Elle pousse le bossu triste dans les robes)

Le Bossu gai (ricanant une grimace)

Ah ! la ruse est adroite !

Le Bossu triste (parmi les robes)

Mais on étouffe ici.

La Femme (égarée)

Tais-toi !

(elle ferme l'armoire à clé, et pousse le bossu gai vers le placard de droite. Troisième coup de marteau).

Toi, cette boîte !

(Le bossu disparaît dans l'étroit placard, dont elle pousse la targette).

La voix du mari (s'impatientant)

Qu'on ouvre !

La Femme (elle revient à reculons vers la porte)

Grâce au ciel, il n'apercevra rien.

(à mi-voix, aux bossus, croyant qu'ils l'entendent)

Pas un cri, pas un mot, et tout marchera bien !

(Elle ouvre. Le mari apparaît hérissé et furieux, et fait irruption dans la salle)

Le Mari

Je ne vous savais pas sourde à ce point, ma mie.
Il était temps !

La Femme (humble)

Seigneur, je m'étais endormie,
Et le premier sommeil est très dur.

Le Mari

Je vous crois !
J'ai crié de m'ouvrir et j'ai frappé trois fois.

La Femme

Je me suis réveillée au dernier coup, sans doute.
Pour un but plus lointain je vous croyais en route
Et je ne pensais pas vous revoir de si tôt.

Le Mari

Mais c'est égal. Dormir au fracas du marteau
Vous pouvez avouer que c'est invraisemblable.

La Femme

Et cependant, Seigneur, c'est vrai.

Le Mari

Quel rêve aimable
Faisiez-vous donc ainsi, qui vous absorbait tant ?

La Femme (troublée)

Mon Dieu, mon cher seigneur...

Le Mari

Rêve d'amour s'entend.
(jovial)

Quelque Prince Charmant aux regards d'escarboucles,
Jouant légèrement avec l'or de vos boucles

Et d'une bouche aimante effleurant vos grands yeux.
Je n'y figurai guère, hé ! moi, le pauvre vieux,
Dans ce rêve idéal d'espoir et de mystère
Trop heureux pour la vie et trop grand pour la terre ?
Enfoncé, disparu, le vieux !

La Femme

Mais, justement,
C'est de vous qu'on rêvait, non du Prince Charmant.

Le Mari

Qu'en rêvait-on ?

La Femme (s'embrouillant

Mon Dieu, je ne sais plus moi-même. .

Le Mari

Est-ce que par hasard on rêvait que l'on m'aime ?
Non, n'est-ce pas ? c'est là la part du beau cousin.

La Femme

Cette plaisanterie aura-t-elle une fin,
Seigneur ? Elle commence à paraître un peu vieille.
(à part)

Toujours ce faux soupçon qui me guette et qui veille !

(Le mari s'aperçoit tout à coup de l'altération des traits de sa femme).

Le Mari

Mais pourquoi gardez-vous cet air bouleversé,
Pourquoi cette rougeur et ce regard baissé ?
Cette plaisanterie est donc bien criminelle.
Je ne vois pas du tout ce qui vous blesse en elle :
Ce mot dit en passant ne vous attaque en rien,
C'est le ton qui fait la chanson, vous savez bien.

(presque tendre)

Quittez cet air boudeur d'une enfant prise en faute.
Allons, remettez-vous, que diable ! et tête haute !

La Femme (se laissant tomber dans son fauteuil)

C'est le sommeil, seigneur, qui m'alourdit encor.
Le réveil en sursaut laisse, au premier abord,
Comme un brouillard confus qui s'éclaircit ensuite.
Je ne m'attendais pas à vous revoir si vite.

Le Mari (bonhomme)

Je l'ai bien vu, pardine, à votre air effaré.

La Femme

(elle se cache la tête dans ses mains, pour mieux suivre entre ses doigts les manèges de son mari)

Je ne me sens d'ailleurs pas bien, je l'avouerai.

Le Mari (revenant vers elle)

Vous avez mal ?

La Femme (plaintivement)

Oh ! ce n'est rien. C'est la migraine.
Vous comprendrez ? Depuis quelques jours, cela traîne.
Avec un peu de calme il n'y paraîtra plus.
Ces trois joyeux chanteurs qui tantôt sont revenus
Chanter et déclamer leurs vers à tour de rôle
M'ont fatiguée avec leur musique.

Le Mari

C'est drôle.
Moi, je me figurais que vous aimiez les chants.
Tous les concerts jadis vous semblaient alléchants
Et, de force ou de gré, vous vouliez les entendre.
J'avais un mal du diable à vous faire comprendre
Que rien n'étant sacré pour le qu'en dira-t-on
Se promener toujours n'était pas du bon ton.
(s'animant)

Et vous autres, d'ailleurs, Dieu ne vous a pas faites
Pour vous faire admirer et briller dans les fêtes,
Excitant du regard l'espoir des jeunes fous,
Mais pour vivre en famille et pour briller chez vous.

La Femme (à part)

Restera-t-il toujours, quoi qu'on dise ou qu'on fasse ?
(haut)
Si vous saviez, Seigneur, comme je me sens lasse,
Vous parleriez moins haut et marcheriez moins fort.
A raisonner tout seul, vous n'aurez jamais tort.
Laissez-moi.

Le Mari

Couchez-vous, c'est le meilleur remède.
Un bon somme tranquille, et la migraine cède ;
Moi, c'est toujours ainsi que je m'en suis guéri.

La Femme (à part)

Peste soit du remède, et peste du mari !
Il ne comprend donc pas que je veux qu'il s'en aille !
(haut)
Le lit, pour le moment, ne ferait rien qui vaille.
Un sommeil agité ne me calmerait pas.
(nerveuse et violente)
Ne marchez plus, ou bien alors sortez. Vos pas
Résonnent dans ma tête, et mon mal s'en augmente.

(Le mari qui marchait à pas comptés se dirige vers le bahut, où se trouve le bossu impassible. La femme pousse un cri).

Ah !

Le Mari (s'asseyant sur le bahut)

Qu'y a-t-il donc ?

La Femme (rassurée)

Rien. Une douleur cuisante,
Un court élancement qui m'a bien fait souffrir...
(à part)
J'ai cru, mon Dieu, que tout allait se découvrir !
(haut)
Mais c'est passé.
(à part)

Non, rien encore ne se découvre.
Un couvercle de bois les sépare. S'il l'ouvre,
C'est fini !

Le Mari (d'un ton plein d'intérêt)

Vous souffrez toujours beaucoup ?

La Femme

Beaucoup.

Le Mari

Ce petit mal, au fond, ce n'est rien, rien du tout.
Pourtant, j'y ai passé, je sais ce qu'on en souffre.

La Femme (à part)

O rage ! Demeurer inerte au bord du gouffre
Dans le doute angoissé du salut incertain
Et ne pouvoir hâter la lenteur du destin !
Mais qu'il s'en aille donc pour que je les délivre !

(Le mari, toujours assis sur le bahut, avise un manuscrit relié sur la cheminée, le saisit et l'ouvre).

C'est cela. Maintenant, il va lire ce livre
Longuement, page à page, avec férocité.
(frappée d'une idée, toujours à part)
Il sait tout. Ma torture est une volupté
Pour lui. L'affreux bourreau jouit de mon supplice ;
Il rit de ma douleur, qu'il dose à son caprice.
Mon châtiment, c'est le martyre à petit feu.
Mais non, il ne sait rien. Rien en lui ne s'émeut :

Pas un regard qui couve et pas un mot qui raille.
Mais c'est à s'en briser le front sur la muraille,
C'est à devenir folle ! Ah ! va-t-en donc, va-t-en !
Je t'implore, mon Dieu ! Tout mon corps palpitant,
Tout mon être éperdu réclame ta clémence.

Le Mari (les yeux sur son livre, à mi-voix)

Ce livre est curieux...

La Femme (à part)

Voilà qu'il recommence
A narguer ma souffrance, avec ses mots sournois !

Le Mari

Un manuscrit de prix, à ce que j'aperçois,
Miniaturé d'or vif et plein de choses rares.

La Femme (à part)

Mais va-t-en donc !

Le Mari (les yeux sur son livre)

Que ces images sont bizarres !
Toujours le feu d'enfer rôtissant les damnés ;
Quelque moine sans doute, aux yeux hallucinés,
Aura peint dans ses jours les spectres de ses rêves :
Tous les trépieds rougis, tous les feux, tous les glaives,
Tout le sinistre enfer grimaçant et tordu.
Les usuriers, hurlant sous des jets d'or fondu,
Crispant au flot brûlant qui fuit leurs mains jalouses ;
Les longs cheveux flottants des mauvaises épouses
Flambant sous leur enduit de résine et de poix

La Femme (à part)

Il sait tout.

Le Mari

Les amants, honteux de leurs exploits,
Fuyant la lèvre où luit le baiser bleu du soufre.
C'est bien imaginé, vraiment.

La Femme (à part)

Comme je souffre !
Ne vaudrait-il pas mieux lui crier d'en finir ?

Le Mari

Ce livre serait bon pour qui voudrait punir
Les crimes sans pitié par un supplice atroce.

La Femme (à part)

Il raille !

Le Mari

Ce doux moine eut la verve féroce.
Il fut vraiment sauvage et sombre par plaisir,
Et le bourreau rêveur ne saurait pas choisir
Entre ces châtiments d'angoisse et d'épouvante,
Monuments raffinés de cruauté savante,
Le modèle accompli qui fait le plus souffrir.

La Femme (à part)

Quelle ironie affreuse !

Le Mari

Ah ! pour oser mourir
Avec tous ses péchés quand on a lu ces lignes,
Il faut assurément que les forces malignes
Aient conquis jusqu'à l'âme et pourri jusqu'au cœur.

La Femme (à part)

Oh ! je vais lui crier, à l'horrible moqueur,
S'il désire ma mort, de me tuer de suite !

(Elle écarte les mains de sa figure convulsée, et se dresse brusquement, marchant vers son mari).

Le Mari (étonné)

Ça, Dame, qu'avez-vous ? Quelle fureur subite
Vous emporte ? Vos yeux ouverts sont comme fous.
Croyez-m'en bien. Suivez mon conseil : couchez-vous.
Une migraine est sans danger quand on la soigne.

(La femme ouvre la bouche pour parler. Le mari, sans plus s'occuper d'elle, saute du bahut).

Excusez mon absence ; il faut que je m'éloigne ;
Les affaires sont là, qui mangent tout mon temps.
(il prend son chapeau, laissé sur la table)
Mais quand je reviendrai, Dame, dans peu d'instants,
Votre migraine aura diminué, j'espère.

La Femme (à part, retombant dans son fauteuil)

Il ne sait rien ! Il va partir pour une affaire !
Soyez béni, mon Dieu !

Le Mari

Ne vous effrayez pas.
Le mal vient au galop et part à petits pas.
Quelques heures de calme, et vous serez guérie.
Mais surtout allez vous coucher, je vous en prie.
Ne demeurez pas là.

La Femme

Non, seigneur.

Le Mari (déjà sur le seuil)

A tantôt !
(Il sort à gauche)

La Femme

A tantôt !

(Elle est déjà levée, quand son mari reparaît, laissant ouverte la porte par laquelle on entend un bruit de cloches)

Le Mari

Un instant. J'oubliais mon manteau,
Et ma canne. L'air est glacé, la bise pique.
(montrant de la main le dehors)
C'est le jour, paraît-il : partout de la musique !
Allons, reposez-vous !

La Femme

Dieu vous garde, Seigneur !

(Le mari sort ; la femme se dresse, court à la fenêtre, et revient joyeuse).

Il part. Mais c'est donc vrai, ce retour de bonheur !
Détendez-vous, mes nerfs ! — Il s'en va, — je respire.
Il était temps, j'étais sur le point de tout dire,
Je croyais qu'il raillait, connaissant mon secret.
Mais il ignorait tout, Dieu juste ! il ignorait
La présence de ceux qui l'écoutaient peut-être !
Il s'asseyait sur leur cachette, le cher maître,
Et parlait d'eux, sans se douter qu'ils étaient là !
Pas un n'a remué. C'est courageux, cela,
D'autant plus qu'ils devaient s'ennuyer dans leurs boîtes.
J'avais si peur ! J'en ai les mains encore moites,
Et mon cœur bat, ainsi qu'après un mauvais coup.
(se moquant).
Oui, la migraine, au fond, ce n'est rien, rien du tout.
Pourtant quand on l'a eue, on sait ce qu'on en souffre.
Et ses feux de résine, et ses ruisseaux de soufre !
Brr ! Ces tableaux d'enfer, étaient-ils assez laids !
Et maintenant, ce n'est pas tout, délivrons-les.
Ils doivent étouffer un peu, les bons apôtres !

(En courant, elle pousse la targette du placard, tourne la clé de l'armoire dont la porte par ressort s'ouvre d'elle-même, et soulève le couvercle du bahut. Le public voit en face, dans l'armoire, le bossu triste affaissé mort parmi les robes ; l'étroitesse du gîte le tient debout encor).

Le bon Dieu m'a sauvée. Allons, sauvons les autres.
Quel beau cierge je dois à Monseigneur Jésus !
Plus de danger.
(claquant des mains)
Allons, sortez tous, les bossus !
Encore un peu, je danserais, sur ma parole.

Sortez, les bons acteurs !

(elle revient vers l'armoire, et voit le spectacle)

Ah çà ! mais je suis folle !

Il est là, sans bouger, comme un homme qui dort.

(elle touche le bossu triste)

Réveillez-vous ! — Grand Dieu ! on dirait qu'il est mort.

(elle court au placard et au bahut, et revient épouvantée)

Les autres ? — C'est affreux ! Que reste-t-il à faire ?
Je suis dans de beaux draps, et mon affaire est claire !
Mon époux va venir... il va trouver ces corps...
Grand Dieu ! Mais ce n'est pas possible, qu'ils soient morts!
Ils sont comme étouffés. C'est bien simple à comprendre...
Cette armoire... Mes sels ! vite ! comment s'y prendre ?
Ils vont se ranimer, c'est sûr.

(au bossu triste)

Ramine-toi !

(le touchant)

Allons, ouvre les yeux ! — Comme il est déjà froid !
Et le cœur ? ciel ! il ne bat plus ! J'y perds la tête !
— L'affreux soupçon se lève en mon âme inquiète :
Je voudrais le chasser, il me hante toujours.

(elle prend un bras du bossu gai du placard)

Comme il est affaissé ! Comme ses bras sont lourds !
Il vaudrait mieux qu'auprès du feu je le transporte.

(Elle tire le bossu gai, le prend dans ses bras, fait trois pas, le pose par terre)

Que je souffre un instant ! je ne suis pas bien forte.
Mes bras ne sont pas faits pour de pareils fardeaux.

(Elle reprend le bossu, fait trois nouveaux pas, et le pose auprès du feu)

Enfin, nous y voici. Couchons-le sur le dos.
(elle le couche sur le dos, et s'accroupit près de lui)
Ses yeux sont clos, ses poings fermés.—Pourvu qu'il vive!
Et mon époux, que lui dirais-je, s'il arrive?
Sauvez-moi de ce pas, ô vous qui pouvez tout,
Seigneur Jésus, soyez avec moi jusqu'au bout,
Ne laissez pas gémir seule la pauvre femme.
On dirait que le corps se réchauffe à la flamme,
Que les bras ranimés déjà sont moins raidis.
Achève tes bontés, Reine du Paradis,
Et j'offrirai, si ce de pas tu nous délivres,
A l'autel de la vierge un cierge de vingt livres.
Rends la vie à ce corps, fais se rouvrir ces yeux.
Grâce à toi, n'est-ce pas ? cela va déjà mieux.
(joyeuse)
J'ai senti tressaillir sa main contre la mienne.
Il va revivre, il va parler, j'en suis certaine.
Ses yeux se rouvrent. Non. Il faut attendre encor.
Quelques instants de plus, ce pauvre homme était mort.
(elle se relève)
Et les autres? Grand Dieu ! que je suis oublieuse !
Mais aussi, c'eut été une agonie affreuse,
Sans air à respirer dans ces placards étroits.
(elle court à l'armoire, puis au bahut)
Nul ne remue. Ils sont évanouis, je crois.
Comme l'autre. Pourvu que mon seigneur retarde !

(Elle revient à l'armoire, et recule épouvantée à la vue du bossu aux yeux ouverts, éteints)

Celui-ci m'a fait peur. Sa figure est hagarde
Et ses grands ouverts sont effrayants à voir.
Comme un spectre il est là, debout dans ce coin noir,

Me regardant de son regard fixe et farouche.
Mais il ne bouge pas, pourtant, quand on le touche.
Qu'as-tu ? Réponds, voyons. Je crois qu'il dort aussi.
Il dort. Alors pourquoi regarde-t-il ainsi ?
J'ai beau faire.
(elle fuit comme une folle)
J'ai peur de ce regard fantôme.
Je tremble. Sauvez-moi, par pitié. L'affreux gnôme
Me poursuit. Je suis folle, il dort. Pourtant, j'ai peur.
(à elle-même)
Raisonne-toi, voyons. Tout instinct est trompeur ;
C'est la raison, et non l'instinct, que tu dois croire.
La raison dit qu'il dort. Au fond de cette armoire,
Les yeux tout grands ouverts, debout contre le mur,
Dans cette ombre, il a l'air plus sinistre, bien sûr.
Que notre esprit, à nous femmes, est donc fragile !
(elle revient près du corps étendu sur le plancher)
Mais pourquoi celui-ci reste-t-il immobile ?
Son corps est refroidi. Sainte Vierge ! Il est mort !
(égarée)
Affreuse vérité, qui m'échappais d'abord,
Tu surgis maintenant dans ce cœur que tu navres !
Grand Dieu ! que vais-je faire avec ces trois cadavres ?
Tout espoir est perdu ; que pourrais-je espérer ?
Quand, dans quelques instants, mon seigneur va rentrer,
Au milieu de ces morts il me trouvera morte.
Une femme, mon Dieu ! n'est pas déjà si forte :
A tant d'émotions il lui faut succomber.
(se relevant avec un grand cri, les yeux vagues)
Aux mains de mon époux, je ne veux pas tomber.
Vite, fuyons, fuyons. Mais la force m'échappe.
Il n'est plus temps, on a frappé. C'est lui qui frappe !

Non, pas encor. Fuyons ce spectre au rire affreux.
Il y a des lueurs dans ce regard vitreux.
Comme si quelque flamme étincelait derrière.
Fuyons. Mais non. Je touche à mon heure dernière.
Je le sens. Tout se fond en brouillards sous mes yeux.
(hagarde)
Ces morts viennent me prendre, et je pars avec eux !
(elle retombe, en prostration silencieuse, près du corps)

Une Voix (chantant, dehors)

Sans mousses ni matelots,
Sans gouvernail et sans voiles,
Mon navire court les flots
De la mer pleine d'étoiles.

(Pendant le refrain, la femme abîmée a redonné signede vie ; elle écoute :)

La Femme

Qu'y a-t-il ! Doux Jésus, comme je me sens lasse !
C'est probablement Jean le batelier qui passe.
D'ordinaire pour moi l'entendre est un régal ;
Mais hélas ! aujourd'hui sa chanson me fait mal
Et sa gaîté semble une insulte à ma souffrance !
Que son sort est heureux, près du mien !
(elle se relève, frappée d'une idée)
Mais j'y pense.
Mon Dieu ! pourquoi cela ne me venait-il pas ?
Il pourrait me sauver, lui, de ce mauvais pas
Tirer au loin ces corps, les faire disparaître.
Essayons, parlons lui. C'est le salut, peut être.

(La femme se relève, ferme l'armoire et le bahut, et dispose le paravent de façon à ce que le corps, près du feu, soit invisible de la porte)

La Voix (chantant, dehors)

Où court il, mon beau vaisseau,
Dans cette nuit de mystère ?
Il court...

La Femme (elle vient d'ouvrir la porte sur la rue et se penche dehors)

Jean ! venez çà !

La Voix de Jean

Qui m'appelle ?

La Femme

C'est moi.

(Apparaît au seuil Jean le batelier, vieille figure rude et finaude, Sur un geste, il entre)

Jean

Voilà, ma bonne dame.

La Femme

On te dit fort adroit,
Mon brave Jean, et prompt à rendre à tous service.

Jean

Je fais ce que je peux pour remplir mon office,
Sans mécontenter trop ceux qui me font du bien
Servir les gens, c'est mon métier : chacun le sien.
Auriez-vous donc besoin d'un petit coup de rame?

La Femme

Non. — Jean, veux-tu gagner trente livres ?

Jean

Bédame !
Je crois bien. Le métier est dur par ces temps-ci.
Le pain va renchérir : c'est là mon grand souci,
Pour le pauvre, l'hiver est la saison d'épreuves
Trente livres ! Mon bac aurait des rames neuves,
Mes enfants des sabots, et la huche du pain.
Ce serait l'abri sûr et l'avenir certain,
L'hiver passé pour nous sans froidure sensible
Pour ce prix-là, Madame, on ferait l'impossible.

La Femme

Oh ! ce que je demande est très possible, mais
Il faudra me jurer de n'en parler jamais,
Et rester coi, si là-dessus on t'interroge.
Je sais qu'au grand jamais un marin ne déroge
A son renom d'honneur si vaillamment conquis.
Jure, je te croirai. Et puis, ce point acquis,
J'y tiens, — je te dirai ce qu'il te faudra faire.
Jure-le-moi.

Jean (finaud)

C'est donc bien grave, cette affaire ?

La Femme

Non. Pas grave du tout, si nous sommes prudents
Garde-toi seulement de desserrer les dents,
Et les choses iront comme sur des roulettes.
C'est là tout l'important : il faut que tu promettes.
Promets moi.

Jean

Je veux bien, si ce n'est point du mal.

La Femme

Je reconnais bien là, marin, ton cœur loyal
Non, ce n'est pas du mal ; m'en crois-tu donc capable ?

Jean

Oh ! je ne voudrais pas être désagréable
En disant ça. Mais c'est égal, sans vous manquer,
Toutes ces choses-là qu'on a l'air de masquer
Ressemblent aux noyés couchés sous un grand voile.
Cela ne paraît rien. Quand on tire la toile,
On voit la face verte et les yeux blancs du mort.
Je veux bien vous servir, mais dites-moi d'abord
Qu'accepter ce marché tentant n'est pas un crime.

La Femme

Tout cela, brave Jean, part d'un cœur que j'estime
Tu fais bien d'être honnête : on l'est souvent si peu.
Mais accepter ceci, ta loyauté le peut.

Trente livres, d'ailleurs, ne sont pas pour déplaire.
Tu ne veux pas les dédaigner, hein ?

Jean (troublé)

Au contraire !
Dame ! les temps sont durs et les besoins sont grands !
On n'a plus sa vigueur d'autrefois...

La Femme

Je comprends
L'occasion pour toi n'est d'ailleurs pas commune.
Trente livres, d'un coup, c'est beau.

Jean (ébloui)

C'est la fortune !

La Femme

Et tu peux les gagner sans risque ni péril.
Sans mal, non plus. Voyons, cela te convient-il ?

Jean

Dame ! bien entendu.

La Femme

Pas un mot ?

Jean

Je le jure.

La Femme

Le silence complet ! Si jamais l'aventure
Faisait du bruit, tais toi, même gai, même gris.
N'en souffle pas un mot. C'est compris ?

Jean

C'est compris.

La Femme

A mon tour de parler, puisque j'ai ta promesse.
Entre, dépêche toi. Le temps fuit, l'heure presse.

Jean

Que faut-il ?

La Femme

(elle court au paravent qu'elle replie, et montrant le cadavre du bossu gai)

Simplement jeter ce corps à l'eau.
(Jean fait un geste de recul)
Ce mort te fait-il peur ?

Jean

Quand j'étais matelot
J'en ai lancé plus d'un par dessus le bordage.
Et même, les requins nageant dans le sillage
Paraissaient, aux instants d'après, avoir moins faim.
Moi ! Peur ! Mais ce mort ci, d'où tombe-t-il enfin ?

La Femme

C'est un chanteur qui s'est trouvé faible à ma porte.
Le vin qui réjouit, le feu qui réconforte,
Rien n'y a fait : il a passé entre mes bras.
Je ne puis pas garder ce chanteur, n'est-ce pas,
Chez moi, dans ma maison. Que penserait le maître ?
Et puis d'ailleurs ce mort pourrait me compromettre.
Des ennuis s'ensuivraient, je veux les éviter.
(montrant le corps)
C'est pour lui, comprends-tu, que je t'ai fait monter ?
Ce pauvre vagabond n'a ni toit ni famille.
Qui s'intéresserait à cet être en guenille
Qui ne fait que passer et que nul ne connaît ?
Il est mort. Un mal sourd sans doute le minait :
Pour ces sortes de gens la vie est si marâtre !
Rien ne l'a réchauffé, ni le cordial, ni l'âtre.
Il est mort. Paix à lui ! Quel que soit le tombeau,
Sous de la terre lourde ou sous un linceul d'eau,
Il dormira, guéri des misères humaines.

(Dans un coin est une pile de sacs. Elle en prend un, et Jean s'occupe à y faire entrer le bossu)

Dans le calme sans fin des voluptés sereines,
Etends-toi, pauvre corps brisé par les combats
Ton âme haute et fière a souffert ici-bas,
Prisonnière céleste en sa cage d'argile !
Mais voici qu'à jamais, hors du cahot fragile,
Comme un oiseau joyeux l'âme prend son essor
Dans ce gouffre de vie immense qu'est la mort.
Ainsi soit-il ! Adieu, chanteur !

Jean

A la seconde
Ce sera fait.

(Le bossu est dans le sac, il charge le sac sur ses épaules)

Hop là ! (il sort à pas lourds)

La Femme

Ma douleur est profonde
Et mon âme s'afflige ainsi qu'en un grand deuil.
(les yeux vers le dehors)
Comme il dormira bien dans son mouvant cercueil.
Et ses deux compagnons ?
(pensive)
Oui... par un subterfuge !

Mentir, mentir encor... Mon Dieu, soyez mon juge !
Que votre main me guide hors de ces noirs tourments !
Tous ces horribles maux, évités si je mens,
Sont autant de raisons approuvant ma conduite.
Jean va s'en revenir, le temps passe, et j'hésite !
N'hésitons plus.

(elle tire du bahut le bossu impassible, et le traine auprès du feu)

Mon Dieu, comme c'est lourd, les morts !
Oui, là, laissons-le là. Dors, mon pauvre enfant, dors.

(On entend au loin le *flouc* d'un corps qui tombe à l'eau)

Et d'un ! — Si mon époux vient sur cette entrefaite
Que dire ? Inspirez-moi, Seigneur.

(elle replie le paravent pour, de la porte, cacher le corps)

Jean reparaît.

Jean

La chose est faite,
Non sans mal. On y sue, à ces ouvrages-là.
Ce n'est pas, voyez-vous, si simple que cela :
Pour alourdir le sac, j'ai du mettre une pierre.

La Femme

Il est dans l'eau ?

Jean (ricanant)

Tout au fin fond de la rivière.
A moins d'être un esprit, il y est pour de bon.

La Femme

De la berge, on peut voir le sac sans doute ?

Jean

Non.
L'eau est toute troublée, à cause de la vase.
Mais c'est égal, un pareil poids, ça vous écrase.
Tout en os, le gaillard ! Sous ses airs impuissants,
Il était charpenté pour vivre cinq cents ans.
(mélancolique)
Ce sont les mieux bâtis qui s'en vont le plus vite.

La Femme (se dirigeant vers la porte de service)

Venez que maintenant envers vous je m'acquitte.

(reculant affolée, comme apercevant soudain le bossu près du feu)

Grand Dieu ! que vois-je, lui ! Ciel ! il est là, qui gît.
Pas de doute.

Jean

(d'un ton indifférent)

De quoi s'agit-il ?

La Femme (jouant l'effroi)

Il s'agit
Du bossu. Vous m'avez raillée ! Ah ! malheureuse !
Il est là, me narguant de sa grimace affreuse,
Avec de l'ironie en ses yeux grands ouverts.

Jean

Hein ? Quoi ? la bonne dame est folle.

La Femme

Homme pervers,
Vous vous jouez de moi, la chose est assez nette.
Il est là, le bossu.

Jean (à part)

Pour une devinette,
C'en est une. Vieux Jean, donne ta langue aux chats.

La Femme

Ainsi, tu m'as jouée ! En vain, tu le cachas;
Le mort est couché là, sinistre, qui t'accuse.
Il est là, le bossu !

Jean

(désorienté. Il ne peut encore voir le corps, à cause du paravent)

Pardon. Faites excuse.
Le corps est dans la Scarpe, où je l'ai vu plonger.

La Femme

Oses-tu soutenir ce discours mensonger,
Misérable, sans en rougir jusqu'aux oreilles ?
Vos promesses toujours, à vous gueux, sont pareilles :
C'est de l'argent comptant, mais vite on en rabat.

Jean (à part)

Je n'y comprends plus rien. Devant tout ce sabbat
Je fuirais lestement, n'était la récompense.

La Femme

Tu n'auras pas le front de démentir, je pense,
Ce cadavre couché, ton juge et mon témoin,
Le Bossu, qui gît là.

Jean

Le Bossu ? il est loin !

La Femme (le prenant par le bras, et l'entraînant)

Viens çà ! Qu'en dis-tu ?

Jean (haussant les épaules)

Hein ? je dis...

(apercevant le bossu par terre)

C'est impossible.

(se frottant les yeux)

Je suis fou. Tout ceci, c'est un rêve risible,
Un cauchemar. A moins... Mais non, c'est insensé.
Et pourtant il est là, hors du linceul glacé,
Comme un lugubre spectre évadé de la tombe !

(comprenant)

Le démon a tendu cette embuche où je tombe
Pour affoler mes sens en ébranlant ma foi.
Mais je suis le plus fort, si Dieu est avec moi !
Par son aide, j'aurai raison du maléfice.
Vil bossu que la Scarpe à jamais t'engloutisse,
Qu'elle prenne ton corps et le rende au néant !
Ah ! tu veux me railler ! Ah ! tu crois, mécréant,
Que le vieux batelier va se soumettre au diable,
Qu'il courbera le front sous ce joug détestable,
Et que par la malice on en aura raison !
L'enfer veut conquérir cette digne maison,
Mais l'exorciste est là, debout pour la vengeance.
Je vais vous délivrer de cette affreuse engeance :
Le Bossu va sortir, et ne rentrera plus.

(au bossu)

Par Saint-Remi, tous tes efforts sont superflus,

Et tu ne tenteras par aucun sortilège
Le pauvre vieux marin que son honneur allège !
Je te le dis, Satan, tous tes essais sont vains !
Ton pouvoir infernal se brise aux pieds divins
Comme la mer écume, impuissante, à la rive.
Bonne Dame, n'ayez crainte, quoi qu'il arrive :
Malgré l'esprit du mal, nous saurons triompher

(Tout en parlant, Jean a fait entrer le bossu dans un nouveau sac. Il le charge sur ses épaules, et sort)

La Femme (joyeuse)

Cela réussit mieux que je n'osais rêver,
Et je me vois sauvée à présent, ou tout comme.
Comme il mord de bon cœur à l'hameçon, pauvre homme !
Comme naïvement il entre en mes desseins !
En l'entendant tantôt invoquer tous ses saints
Je sentais malgré moi, — que Jésus me pardonne !
Malgré l'horrible peur qui déjà m'abandonne,
Le rire immense et franc éclore dans mon cœur.
C'est mal, je le sais bien, ce mouvement moqueur,
Et Dieu, qui connaît tout, m'en punira peut-être.
Pourtant, de son instinct on n'est pas toujours maître,
Seigneur : Tantôt la crainte, et tantôt la gaîté.
L'esprit, au fond, n'est qu'un pantin bien inventé :
Dieu tient les fils : on voit l'effet, la cause échappe.
Une femme surtout qu'un rien étonne et frappe,
Esclave du frisson de ses nerfs sensitifs,
A des élans rieurs et des reculs craintifs
Que nulle volonté ne cause ou ne maîtrise.
Pardon, mon Dieu, pardon si mon rêve me grise,

Si l'espoir du salut emporte ma raison !
Cessons tous ces discours qui sont hors de saison,
Et sacrifions-les au but qu'il faut atteindre !
De la part du destin, hélas ! il faut tout craindre !

(elle tire le bossu de l'armoire, et le traine près du feu)

Vite, ce corps ici, près de l'âtre !
(Second *flouc* au dehors)
Et de deux !
Ah ! qu'il se hâte donc ! L'instant est hasardeux,
Tout va bien, mais un rien pourrait tout compromettre.
Qu'il se hâte ! Sous peu, c'est le retour du maître
Il faut que toute trace ait d'ici disparu.

(faisant une révérence moqueuse à une personne imaginaire)

C'est vrai, mon cher seigneur. La migraine a décru,
Ce n'est plus qu'un léger brouillard qui s'évapore.
(changeant de visage, et tapant du pied)
Ce batelier va-t-il tarder longtemps encore ?
Il est temps, plus que temps. Il devrait être ici.
Des pas dehors... C'est lui... Enfin !

Jean

Cette fois-ci,
J'en suis sûr. Le bossu est bel et bien sous l'onde.
Je l'ai vu s'enfoncer, et ma joie est profonde
D'avoir nargué le diable en gagnant mon argent.
Car vous vous rappelez, n'est-ce pas...?

La Femme

Venez, Jean.
Tout ce que j'ai promis, gaîment je l'exécute.

Jean

Et j'ai même attendu, madame, une minute,
Pour voir si, par hasard, tout pimpant sous mes pas,
L'affreux petit bossu ne ressuscitait pas.
S'il s'y était frotté, son affaire était claire,
Et le diable en personne affrontant ma colère
N'aurait...

(En s'avançant, il aperçoit le Bossu que la femme feint de ne pas voir)

Horreur !

La Femme

Quoi donc ?

Jean

Le Bossu, le bossu !

La Femme (feignant la surprise et la terreur)

Mais comment se fait-il qu'il entre inaperçu
Quand je suis toujours là, qui surveille la porte.
C'est affolant, enfin, ce mystère !

Jean (solennel)

N'importe !
Laissez-moi faire.

La Femme

Hélas ! le sort est contre nous !
Dieu secourable et bon, je t'invoque à genoux !
Ecarte enfin l'esprit mauvais qui nous harcèle !

Jean (prenant un autre sac)

Priez. Moi, j'agirai.

La Femme

Puissance universelle,
Daigne nous protéger de l'œuvre des démons !

Jean

C'est trop fort, à la fin !

La Femme

Seigneur, nous réclamons
Dans notre désespoir ton aide protectrice.
Sauve-nous, par pitié, de ce cruel supplice,
Epargne à tes enfants l'impur contact du mal.

Jean (fourrant le cadavre dans le sac)

C'est trop fort. Il me met hors de moi, l'animal !
Noyer et renoyer, — excusez si j'en grogne,
Ce n'est cependant pas, que diable, une besogne.
On s'en lasse, à la fin, de ce vilain bossu.
Toujours aller, venir, confiant puis déçu,
Pour un mort qu'aussitôt vomit la sépulture
C'est trop bête, à la fin. Abrégeons la torture.
Si cette fois encor, je le vois revenir,
Le revenant, bon Dieu ! n'a qu'à bien se tenir !
(au sac)
Toi, tu m'entends !
(chargeant le sac)
Oh ! hisse ! (Il sort)

La Femme (moqueusement)

Allons, Jean, du courage !
Sois patient, mon vieux. C'est ton dernier voyage !
(avec élan)
Tout ce que j'espérais s'est donc réalisé !
L'effroi vacille et fuit, comme un rêve brisé,
Sinistre cauchemar dont l'aurore délivre.
Mon être détendu trouve qu'il fait bon vivre,
Et l'air que je respire est fait de volupté.
Loin de l'oppression du réel détesté,
Comme d'un cachot noir, joyeuse, je m'évade.
C'est le grave bonheur d'un réveil de malade
Qui quitte, faible encor, sa couche de douleur,
Et dans l'air vif et pur colorant sa pâleur,
Ivre de clair soleil, d'espérance et de vie,
S'avance en chancelant, hésitante et ravie.
On sent encore un peu le mal qu'on a souffert,
Mais c'est par souvenir, sans que nul trouble amer
Ne gâte la gaîté délicieuse et large,
Comme on sent las l'endroit où posait une charge.
Je suis donc délivrée ! A peine si j'y crois.
Je n'ose pas. C'est vrai, cependant.
(troisième flouc au dehors)
Et de trois !
Jean a fait son devoir, le reste me regarde.
Infortunés bossus, Dieu vous ait en sa garde !
De toutes vos douleurs la mort vous a guéris.
Vos fers sont détachés, le repos vous a pris,
Et vos membres lassés s'étendent dans la tombe.
Au seuil de l'infini tout esclavage tombe,

Les humbles sont grandis et les forts sont déçus.
Vous serez beaux et fiers au ciel, pauvres bossus !
(Jean entre bouleversé, en trombe)
Mais Jean va revenir. Préparons son salaire.
Qu'est ceci ?

Jean

Vite un sac !

La Femme (étonnée)

Un sac, mais pourquoi faire ?

Jean

Il n'a pas échappé au sort qui l'attendait,
Le gueux ! Et c'est bien fait. Mais qui donc prétendait
Que les corps des esprits résistaient à nos armes !
Un bon coup de pilon dissipe tous les charmes,
Le sortilège cesse, et le mauvais s'enfuit
Vite, un sac !

La Femme

Que dit-il !

Jean

Mirage évanoui !
Pour qu'un reflet s'éteigne, il faut casser la glace.
(goguenard)
Ce pauvre esprit du mal, que voulez-vous qu'il fasse,
Contre un poing vigoureux emmanché d'un bâton ?
Ah ! j'en ris ! Vite, un sac !

La Femme

Que raconte-t-il donc ?

Jean

C'est vrai, vous ignorez la fin de l'aventure.
Après avoir jeté aux poissons leur pâture
Je suis resté caché près des piles du pont
Pour voir sortir de l'eau le spectre vagabond
Et lui tomber dessus, d'un saut, à l'improviste.
Rien ne sortait. J'allais m'en revenir, tout triste,
Certain de le trouver ici dans quelque coin,
Lorsque, derrière moi, j'aperçus, pas très loin,
Fantasquement macabre et sombrement comique,
Gambadant, grimaçant, tordu et rachitique,
L'affreux petit bossu qui se moquait de moi.

La Femme

Quel rêve !

Jean

Il ricanait, sans temoigner d'effroi,
Et son âme mauvaise en ses petits yeux verts
Scintillait.

La Femme

Ce bonhomme a la tête à l'envers.

Jean

Il s'en venait, à petits pas, d'un air tranquille,
Et son rire railleur en son regard mobile

Me provoquait, semblait me dire : Viens-y donc !
Viens-y donc ! — Que j'y aille? Ah! ce ne fut pas long !

La Femme

Le pauvre halluciné a cru vivre ce conte.

Jean

Ah ! ce ne fut pas long à lui régler son compte !
Un bâton était là, attendant mes exploits.
Je m'en saisis. Je fis le signe de la croix !
In nomine Patris, et sautai sur mon homme.
Il roula sous le coup comme un bœuf qu'on assomme,
Sans un cri, sans un mot, le crâne grand ouvert.
(montrant le dehors)
De cervelle et de sang tout le sol est couvert,
Et l'affreux corps y gît, pauvre spectre en détresse,
Mais son rire est éteint.

La Femme (troublée)

Oh ! ce soupçon... Serait-ce ?
Mais non, cela n'est pas.

Jean

Vous pouvez voir le corps.
Vite, un sac !

La Femme

Près d'ici ?

Jean

C'est à trois pas, dehors.

La Femme

Voici le sac. J'y cours... Mon Dieu !
(elle sort en courant)

Jean (déliant le sac)

Le maléfice
Est rompu. Tout s'achève à mon grand bénéfice.
Tout le monde est content, le démon seul y perd.
Et la gloire et l'argent, si peu souvent de pair,
S'unissent aujourd'hui pour fêter mon courage
(se rengorgeant)
Il a suffi, vieux Jean, pour terminer l'ouvrage,
En rendant à César ce qui est à César,
D'énormément de force et d'un peu de hasard.
(emportant le sac)
Allons. Parachevons notre œuvre.

(La Femme rentre affolée, les mains aux yeux)

La Femme

Oh ! c'est horrible !

Jean (l'air content de lui, à la femme)
Hein, qu'il est bien touché, l'affreux gnôme risible !
Plus de crainte à présent : le mal est bien vaincu.
(Il sort)

La Femme (tombée à genoux)

Dieu puissant, mon époux, mon époux a vécu !
C'est lui, l'infortuné, qui gît méconnaissable,
Les bras tordus, la tête ouverte, dans le sable,

Cette brute l'a pris pour le spectre du mort.
Il revenait ici. Comme l'horrible sort
S'acharne sans pitié après ceux qu'il condamne !
O Dieu, Dieu de bonté, dont toute vie émane,
Pourquoi souiller de sang mon hymen, dis, pourquoi ?
Il revenait gaîment, sans arme et sans effroi.
Hélas ! aux yeux d'un fou les bossus se ressemblent !
Je vois tout. Dans mes yeux, Jésus, des larmes tremblent
Des larmes de pitié, de crainte et de douleur !
Ce visage où déjà la mort met sa pâleur
S'évoque, étrange et blême, à mon âme égarée
A ce coup là, Seigneur, j'étais peu préparée,
Mon cœur n'était pas prêt à se briser ainsi.
Dans le premier moment, le réel s'obscurcit,
Il vous semble rêver, et la surprise est telle
Qu'on ne sent pas combien cette perte est cruelle !
Je vois ce pauvre corps sanglant et ramassé.
Il me suit, il est là. Son rictus convulsé
Laisse aux traits endormis leur grimace vivante.
(se relevant)
Dieu tout puissant, c'est là surtout mon épouvante.
L'affreux trépas n'a point apaisé sa laideur :
Le cadavre ricane et son aspect fait peur.
Sans nimbe d'outre-tombe et sans reflet céleste,
Tel était le vivant, tel hélas ! le mort reste,
Bossu, bancal, hideux, sinistre et repoussant,
Tout marqué de boutons sous les taches de sang.
Il n'a pas la grave beauté des laideurs mortes.
(retombée à genoux, en se voilant le visage)
Mais où va ma pensée ? Ah ! démon, tu l'emportes !
Hors de mon triste deuil tu voudrais m'égarer.
Mais mon devoir est là. Pleurons. Il faut pleurer.

Inspire-moi, mon Dieu, dans cette horrible perte !
(comme fuyant une vision)
Ses yeux sont toujours là, dardant leur lueur verte,
Faisant peser sur moi leur soupçon rancunier
— Je fus bien malheureuse, on ne peut le nier,
Dans ce funeste hymen d'argent et de contrainte.
Silence, misérable ! Oses-tu, par ta plainte,
Insulter le repos où ton maître est couché ?
(retombant à genoux)
Médire de la mort est un affreux péché
Que rien ne justifie et que rien ne pardonne.
Pourtant, c'est vrai, mon Dieu ! Pourtant, sainte Madone,
Cet homme fut pour moi geôlier plus que mari.
De son joug écrasant mon cœur reste meurtri,
Et si je suis mauvaise, après tout, c'est sa faute.
(se frappant la poitrine)
Tais-toi. Devant ce deuil, sois plus noble et plus haute,
L'esprit religieux seul doit vivre en ton cœur.
C'est vrai, je suis infâme et je me fais horreur.
J'ai tort. Prions pour lui.
(elle joint les mains)
Dans cette dure épreuve,
Mon Dieu...

(elle s'interrompt, distraite. Un sourire vague effleure ses lèvres)

Quel air aurai-je en ma robe de veuve ?



LES TROIS BOSSUS

Par M. LANGLADE



Nobles Seigneurs et belles dames,
Clercs et robins, barons, vidames,
Filles de joie, abbés mitrés,
Laquais, rustauds et gens titrés
Jeunes et vieux, venez entendre
L'histoire des bossus de Flandre.

Riche, ou du moins passant pour tel,
Jadis, vivait en un castel,
A cinq cents toises de la ville,
Douai, peut-être, Ypres ou Lille,
(L'histoire, je crois, n'en dit rien),
Joyeux compère et bon chrétien,
Un bourgeois dont tout l'entourage
N'était que richards de village
Ou sieurs huppés des alentours.
Des amis, on en a toujours,
Qu'on porte sac ou bien guenille,
Quand on est père d'une fille
Comme celle de mon bourgeois.
Non, messeigneurs, plus frais minois

N'est jamais sorti, je vous jure,
Des mains de Madame Nature ;
Plus beau, plus riant, plus coquet,
Plus gracieux sous son toquet,
Minois plus mutin, plus aimable,
Et dont le charme inexprimable,
Fondu dans la fraicheur du teint
Suffirait pour damner un saint.
Mais, je me tais de peur d'en dire,
Trop ou trop peu pour qu'on admire,
A juste point la belle enfant :
On peut nuire à ce qu'on défend.

Or, vivait à la même époque
Non loin de là, court et baroque,
Grosse tête et ventre pansu,
Le plus vilain petit bossu.
Il était, qu'il vienne où qu'il aille,
Le grand plaisir de la marmaille ;
Et si grotesquement tordu,
Qu'il eut fait pouffer un pendu.

Mais il n'est si vilaine hure
Qui ne semble belle figure,
Au gai tintement des ducats.
Or, précisément en ce cas,
Messire bossu pouvait plaire,
Autant sa fortune était claire
Car ce n'était faute, ma foi,
Qu'il n'eut sols d'or de bon aloi.
Chacun le sait : Point ne sont rares
Les bossus riches et avares.

Or, si le nôtre dépensait
Sans trop compter, il entassait
Bien mieux encore, et, sans grand'peine,
S'était fait un beau bas de laine.

Que vous dirais-je ? Un certain soir,
Chez mon bourgeois, il vint s'asseoir ;
En devisant de chose et d'autre,
Avec un air de bon apôtre ;
Homme d'esprit notre roué
Contrefit si bien l'enjoué,
Qu'on ne songeait plus à sa bosse
Et qu'on le trouva moins atroce.
Puis, sans avoir l'air d'y toucher,
Dit ce qu'il devait empocher,
Tant du moulin que de sa ferme,
Chaque an, aux époques de terme,
Et ça faisait, tous les trois mois,
Un joli denier, chaque fois,
Qu'avec adresse il fit reluire.
Son hôte s'y laissa séduire
Encor mieux qu'à son bel esprit,
Et, vous devinez ce qu'il prit.

Un mois après, grande liesse,
Gais carillons, chantre à la messe
Et festins quatre jours durant ;
Notre bossu, de soupirant
Devenait l'époux de la belle,
Et bien grâce à son escarcelle.

Hélas ! il cessa d'être heureux.
Dès l'instant où, triste amoureux,

Il eut chez soi la belle fille
Et si pimpante, et si gentille
Que l'assaillaient de leurs bouquets
Maints pourfendeurs et freluquets
Qui, tout en se moquant du maître,
Venaient rôder sous sa fenêtre.
Le pauvre, n'osant plus dormir,
Maigrissait à faire frémir ;
Ne vivant ses jours d'autre sorte
Que l'œil braqué dessus sa porte
Et ne rêvant plus, le jaloux,
Que chaîne, serrure et verroux,
Et sous cet éternel contrôle
Sa maison semblait une geôle.

Mais il advint qu'à la Noël,
Un soir de frimas et de gel,
Comme, la nuit étant tombée,
Il se chauffait à la flambée,
Quelqu'un vint frapper du heurtoir.
« Holà, que peut-on me vouloir,
Dit le beau sire, à pareille heure ?
Si c'était là quelque voleur ! »
En deux bonds il fut à la porte.
Tout maugréant d'une voix forte.
C'étaient trois ménestrels errants
Qui ne semblaient petits ni grands,
Mais, en fait, pareils à lui-même,
Avec leurs faces de carême,
Et comme reposant dessus
Leurs trois dos ronds de nains bossus.

L'un dit : « Nous cherchons un asile
Et n'aurons certes mieux en ville,
Pour ripailler à la mi-nuit,
Que celle où le ciel nous conduit,
S'il est vrai, comme dit la fable,
Que l'on doit aide à son semblable.
Et nous sommes, en vérité,
Dignes de votre charité.
Ah ! monseigneur, la nuit est claire,
Nous grelottons, que c'est misère ! »

L'autre, en voyant leurs vilains corps,
Comme c'était l'usage alors,
A la Noël, d'offrir sa table,
Et d'héberger tout misérable
Qui s'en venait au non du ciel.
Les accueillit en son hôtel
Sans scrupule, et se crut sage
De les traiter selon l'usage.
Toute la nuit on festoya
Il les fit boire et les choya.
Rien ne manquait : Pain dans la huche,
Chapons à point et bière en cruche.
Au reste, il les traita fort bien.
Mais, au matin, mon paroissien
Leur dit : « Mes amis, à présent,
L'heure est venue, allez-vous en. »
Et mettant la main à sa poche,
Glissa vingt sols dans leur sacoche,
En ajoutant : « Ne revenez,
Jamais ici mettre le nez ;

Ou, vous irez, tête première,
Gouter à l'eau de la rivière. »
En effet, au clair matinal,
On apercevait un canal
Dont l'onde ténébreuse et verte,
Tout près de là, semblait inerte.
Sur ce, chacun de son côté
Partit : ceux-ci fort en gaîté,
Chantaient des couplets de romance.
Quant au bourgeois, poussant sa panse,
Il s'en fut, avec son laquais,
Devers l'église, au long des quais.
Mais sa femme de sa fenêtre
Guettait pour le voir disparaître ;
Puis, aussitôt, en profitant,
Elle fit quérir dans l'instant
Les trois ménestrels de passage
Désirant ouïr davantage
Les vers joyeux de leur façon,
Et les reçut en sa maison,
Prenant soin de clore la porte.
Que lui chantèrent-ils ? N'importe
Suffit de savoir qu'au moment
Où tous trois chantaient follement,
Le mari revint, par suprise.
La dame, comme une cerise
Rougit, trembla, ne sachant plus
Comment cacher ses trois bossus.
Pourtant, il fallait faire en hâte ;
En bas, le bourgeois écarlate
Cognait et s'impatientait,
Jurait, hurlait et tempêtait,

Criant : « Là-haut, est-ce qu'on ouvre ?
Sarpejeu ! ce n'est pas le Louvre
Pour que je pose à ce guichet
Avec le vent glacé qu'il fait. »
Tandis qu'il ameutait la rue,
Notre pauvrette toute émue
Poussa ses bossus aux abois
Chacun dans un coffre de bois ;
Et s'en courut ouvrir la porte
Souriante, aimable et accorte,
Bien qu'ayant le cœur fort marri,
Pour calmer son vilain mari.
Heureusement pour la pauvrette,
Le bossu lui dit : « Je regrette
De repartir incontinent,
Mais j'ai pour fermier un manant
Qui m'attend à l'hôtellerie
Avec son bail de métairie,
Et vingt parisis d'arriéré ;
C'est un rapport inespéré
De ces morceaux de résistance
Dont on aime à donner quittance. »
Alléché par cet argent-là,
Le maître, en hâte, s'en alla.

Sa femme alors reprit haleine ;
Et, se croyant bien hors de peine
Courut aux coffres, sans retard,
Aussitôt après son départ.
Mais, ciel ! Quel tableau d'épouvante
S'offre à ses yeux dans la soupente

Où gisaient les coffres de bois !
Nos bossus étaient morts tous trois,
Faute de respirer. Que faire ?
C'en était une triste affaire !
La pauvre enfant vite appela
Un porteur d'eau qui passait là,
A point nommé, sous sa fenêtre
Criant : « Vite au secours, maître,
Prenez en pitié mon émoi
Oh ! je vous prie, écoutez-moi,
Et je vous promets, pour votre aide,
Qu'aussitôt fait, je vous concède
Trente livres de bons deniers.
Ça venez-vite en mes greniers. »
C'est bien tentant pour un pauvre homme
De voir briller pareille somme.
Aussi le brave répondit : »
« Topez-là donc, c'est tout profit. »

Alors, la dame ouvrant sa porte,
Lui fit : « Il s'agirait qu'on porte
Sans dire ouf et sans souffler mot,
Au canal ce vilain nabot.
Prenez ce sac que je vous baille,
Bottelez-le moi comme paille
Et portez à l'eau prestement
Ce cadavre de mécréant. »
L'homme le chargea sur l'épaule,
Et descendit ce vilain drôle
Entassé, roulé, ficelé.
Comme on fait d'un sac plein de blé,

Puis, précipita, tout d'un geste,
Dans l'eau le cadavre et le reste
Et, cela fait, vers le logis
Courut chercher l'argent promis.

Pourtant la dame, en son absence,
Avait remis en évidence,
Hors de son coffre, le second
De ses ménestrels à dos rond.
Et, quand rentra le pauvre hère :
« Comment — fit-elle avec colère
Vous me réclamez de l'argent,
Quand vous êtes si négligent
Que ce nain qu'il faut qu'on m'emporte
Rentre avec vous par cette porte.
Tenez, maraud, voyez plutôt
Si je vous mens d'un traître mot. »
Le portefaix, tournant la tête,
Les bras ballants, et l'air tout bête
Vit le mort grotesque et narquois
Assis sur son coffre de bois.
« Il faut — dit-il — qu'il soit le diable !
Je jure sur la Sainte-table,
Madame, de l'avoir jeté
Au fond de l'eau tout garotté. »
Puis ajoutant : « Prenons courage. »
Il refit le même voyage.

Alors la dame, à son insu,
Fut quérir le dernier bossu,
Le plaça dans la cheminée,
Et sur sa porte retournée,

Vit revenir le porteur d'eau
Encor soufflant de son fardeau.
« Allez lui dit-il — ma bourgeoise,
Il ne vous cherchera plus noise ;
Je l'ai laissé, la pierre au cou
Bien liée avec un licou. »
« Que vous m'avez rendu service !
J'ai, tout prêt, votre bénéfice.
Comme il est fort juste qu'il soit,
Il faut payer ce que l'on doit. »
Notre bougresse, très finaude,
Jouait encor mieux que ribaude
Sur les tréteaux d'un baladin
Son rôle ingénu. Le faquin
S'y laissa facilement prendre.
Il est des filets qu'on peut tendre ;
Quand il s'agit d'or ou d'amours,
Les serins y viennent toujours.
Elle cria, fit l'étonnée
En lui montrant sa cheminée
Et le bossu sous le manteau
Dans un brouillard de vapeur d'eau ;
Car la mâtine et folle fille
Avait mouillé sa souquenille
Et l'eau gouttait sur le carreau
Comme s'il sortait du ruisseau.
Le portefaix tout en colère,
Fit tous les serments de la terre,
Dit qu'il était sûr de l'avoir
Noyé, pestant : « Ce nain va voir,
Si cette fois il s'en relève,
Comment un vilain cuir se crève ;

Et si, ma foi, c'est l'enchanteur,
Je ne suis pas son serviteur,
Et j'ai, pour messire à la bosse,
Déjà trop servi de carrosse.
Allons, mon vieux, vite, au canal ! »
Et d'un geste rude et brutal
Il rejeta sur son épaule
Son mort, et s'arma d'une gaule
« Ah ! pendard ! ah ! rustre ! ah ! démon !
Attends des tours de ma façon
Si tu te gausses de ma tête
Encore un coup. La belle fête,
La bonne danse, messeigneurs,
Nous donnerons aux enchanteurs !
Tout dru je te frappe et je te rosse
Maudit, à t'en crever la bosse. »

Ainsi fut dit, ainsi fut fait.
Tout marcha, d'abord à souhait.
Le nain disparut dans l'eau terne
Comme l'hydre aux marais de Lerne
Et notre homme du haut du pont
Le vit bien qui coulait à fond.
Puis s'éloigna de la rivière
En regardant toujours derrière
Pour surveiller si par hasard
Ne reviendrait le tortillard.
Lorsque, miracle, ou bien magie
En chair, et point en effigie,
Il entend et voit à vingt pas
Son mort de retour du trépas.

« Ah ! drôle ! — dit-il — on se moque
De moi ; mais, va, c'est réciproque
Et rira bien d'entre nous deux
Qui n'aura pas les bras boiteux. »
Alors se cachant, sans rien dire,
Il attendit le pauvre sire,
Et lorsque le bossu passa,
A coup de trique il le crossa
Et fit si bien qu'à l'endroit même,
Le nain roué, sans soufflé, blême
Rendit son âme de tortu
Sans s'être même débattu.

La dame sur ces entrefaites,
Cria : « Qu'est-ce donc que vous faites
A mener ce charivari ?
Mais, malheureux, c'est mon mari ! »
« Apparemment c'était le diable,
Lui répondit le misérable
Et si j'ai tant bouté dessus
C'est qu'on m'a dit que les bossus
Ont l'esprit malin dans leur bosse
Et qu'il s'enfuit quand on les crosse.
Madame, ah ! ne pleurez pas tant ;
Mais avouez qu'en le perdant
Vous gagnerez, bien sûr, au change.
Quand on a votre grâce d'ange,
On ne peut, croyez mon sermon,
Demeurer femme d'un démon.
Allez, ma belle inconsolable,
Consolez-vous, c'est préférable ;

Et pour ces beaux coups de bâton
Baillez-moi donc un ducaton. »
Comme la belle désolée
Riait, au fond, de la volée
Qui la délivrait du jaloux,
Avec un faux air de courroux :
« Vous mériteriez-bien, dit-elle,
Maraud, que l'on vous écartelle,
Que l'on vous écorche tout vif,
Qu'on vous torture, comme juif,
Que l'on vous pende ou qu'on vous roue,
Ou qu'on vous attache à la roue ;
Mais, je ne veux pas vous punir
Puisque c'était pour me servir
Et que vous avez cru bien faire
N'en parlons plus ; car je préfère
Que vous partiez sans dire mot.
Tenez, voici votre magot. »
Et le portefaix, pour sa peine
S'en fut, joyeux, la poche pleine.

Comme quoi l'on peut, en payant,
Obtenir tout. A prix d'argent
La beauté, l'esprit ou la vie,
Comme rôt sur table servie,
Se donnent sans difficulté.
Cet affreux homme, au dos voûté,
Pour ses écus trouve une femme,
Et pour les ducats de la dame
A coups de trique, un malotru
La débarrasse du bourru,

Donc, il n'est meilleur en ce monde,
Que de posséder bourse ronde;
Car, tout y peut être acheté
Même et surtout la liberté.



1304

Par M. Ed. D'HOOGHE



(1) Rœlandt, Rœlandt, als ick kleppe, dan is brandt ;
Als ick luve, dan is storm in Vlaenderbrandt. »

Quand les gens de Douai virent, dans son armure,
Le roi de France, par la brèche vive entré,
Que leur chair de conquis attendit la morsure
Des éperons, sanglants encore de Courtrai,

Levant un front furtif pour épier leur maître,
Ils virent à sa bouche un sourire attendri
Et, sentant tout-à-coup un cœur nouveau leur naître,
Tous, ils clamèrent: « Gloire aux vainqueurs ! » d'un seul cri.

Comme une femme à qui sa longue résistance,
Fit sentir mieux le charme où se fondit son cœur,
La ville se donna, fière de sa défense
Fière de sa défaite et fière du vainqueur.

(1) Roland, Roland, quand je tinte c'est l'incendie.
Quand je sonne, c'est l'ouragan de l'émeute en Flandre.
(Devise de Roland, la *Joyeuse* de Gand).

L'hostile cœur fermé, qu'a déclos sa blessure,
Pleure toujours les fils dont le sang l'inonda ;
A son blason saignant la cicatrice dure :
Mais la flèche était d'or et le cœur la garda.

En un jour, le Douai flamand, qu'invoquait Dante (1)
Le vengeur redouté des Guelfes et du roi —
Fut français et son cri vibre en son âme ardente
Pour les siècles, comme il scelle encor son beffroi.

Pareil aux vieux cachets des chartes de franchise,
L'écarlate blason s'élargit, entaillant
Des six pleurs éternels, le front de la tour grise,
Batie avec les grès du berceau de Gayant.

Le tronc, enraciné dans le sol de la ville,
Et jailli, d'un seul jet, dans le libre soleil,
Fleurit, en ornements de caprice et s'effile
En un quintuple thyrse ouvragé de vermeil.

Et ses petits drapeaux dont l'or tournant scintille,
Ses lucarneaux en trèfle et ses *chapeaux pointus*,
Tout cela rit au vif soleil qui l'émoustille,
Cliquète et carillonne en frais turlututus.

Il pleut, par tout le ciel, comme un vol de fleurettes,
L'air joli, qu'on croirait par les cloches dansé,
Qu'aux matins de Gayant, chantent les voix clairettes
Des liserons de bronze au pistil balancé.

(1) Se Duaggio e Guanto, Lilla e Bruggia,
Potesser, tosto ne sara vendetta.

(Divina Comedia).

Tandis que le bourdon tumultueux des foules,
Mêle à leur gazouillis son roulement géant,
Vaste comme le bruit sans silence des houles,
Grave comme, le soir, la voix de l'Océan.

A plein fracas tonnant, Joyeuse clame et gronde
Sa formidable joie et le vent palpitant
Tremble à l'ébranlement élargi de son onde,
Comme les flots du sang aux coups du cœur battant.

Ce beffroi, c'est le cœur vivant de la commune,
L'âme des morts qui l'ont à nos pères laissé ;
Il y a notre histoire épique dans chacune
Des pierres de ces murs saints comme le Passé.

Il a sonné pour nous l'alarme et la victoire,
Et pour l'entrée des Rois et pour la nation,
Dans les jours de liesse et dans les jours de gloire,
Sonné pour l'incendie et pour l'invasion.

C'est sur lui, l'orgueilleux étendart immobile,
Sur lui que l'étranger a pointé ses canons ;
Lui les a vus vivants et mourants pour leur ville,
Ces aïeux dont leurs fils ne savent plus les noms.

Autour de lui, sous lui, tout passe ; et lui demeure ;
Immuable témoin des temps, il semble hors
Du temps universel et mesure chaque heure
Des vivants, comme il a sonné celle des morts.

Il s'érige, barrant de noir, dans les nuits pâles,
Les nuages blanchis par la lune, encadrant
—Rose du temps que nombrent ses douze pétales—
La lumière étoilée en fleur de son cadran.

Et, là-bas, la lueur verte des fonderies,
Les fours à coke en flamme échevelée au vent,
L'éclairement violacé des Asturies,
Et l'œil rouge des trains dans la nuit s'activant.

Les lampes de travail où s'éclairent les rêves
Et l'espoir glorieux des vastes lendemains,
La Scarpe mince et bleue, aux vagues blancheurs brèves,
Et les rampes de gaz qui tracent les chemins.

Le rude râle rauque et peinant de la mine,
Sinistre ahanement de dur labeur profond,
Tout l'âpre pays noir que l'horloge domine
S'enfièvre dans la nuit et fermente, fécond.

Sur cette vie, elle est l'éternité hautaine,
La sereine clarté sur ce foyer ardent ;
Et là-bas, lent et seul, sur la route lointaine,
Le voyageur, venu de l'ombre, et regardant

Le brouillard lumineux exhalé de la ville,
Trouble, rouge et fumeux comme une aube qui croît,
S'arrête à contempler, fixe, unique et tranquille,
L'étoile qui scintille au faîte du beffroi.

Sur la ville à venir, cuve démantelée,
Débordante de fièvre et de vie en travail.
Capitale géante en la plaine coulée,
Ainsi resplendira la fleur de son vitrail,

Le labeur furieux de la race nouvelle,
Montera de la ville en souffles haletants,
Et l'horloge toujours, immobile, éternelle,
Comptera sans repos l'indéfini des temps.



UN CONCOURS POÉTIQUE A DOUAI

En l'an de grâce 1594

Par M. l'Abbé DELSAUX



AVERTISSEMENT



J'ai essayé, dans ces quelques vers, de faire revivre l'une des époques où la cité douaisienne a mérité le mieux son renom littéraire. Mais, pour bien comprendre ce petit poème, il est nécessaire d'avoir, sur la poésie à Douai au XVIe siècle, certaines connaissances que je résume ici. J'ai eu le bonheur de les découvrir dans deux articles publiés en 1890 par la Société d'Agriculture, et dus à la plume si autorisée de M. le baron de Warenghien. La reconnaissance, non moins que la probité, réclamait tout d'abord cette déclaration.

Une autre qu'il importe également de faire, c'est qu'il y a dans ce poème une part de vérité ou d'histoire, et une part d'invention : pour plus de clarté, je grouperai sous ces deux titres les renseignements préliminaires.

§ 1. — *Part de vérité.*

Au XVI[e] siècle, l'association littéraire de Douai, qui portait le nom de « Confrérie des Clercs Parisiens », ouvrait tous les ans un concours de poésie en l'honneur de Dieu ou de la Vierge, ou sur quelque autre « argument ». Le sujet, c'est-à-dire le refrain du chant royal et de la ballade, était donné par le Prince de l'Académie, et affiché, deux ou trois jours d'avance, sur le portail de chacune des églises : c'est dans l'Eglise Notre-Dame, au temps de l'Assomption, que les poëtes venaient lire leurs œuvres et disputer les récompenses.

On y entendit sans doute la plupart de ceux, — et ils étaient nombreux, — qui cultivaient alors les Muses : Henri des Pretz, Jean Dubois, Paul Dumont, du Triez, de Croix, Gille Sauvage, etc... Nous possédons d'ailleurs les noms d'un certain nombre de vainqueurs. Nous savons, par exemple, qu'en 1590, Mathieu Salé, greffier criminel, obtint le chapeau d'argent, et Victor de Gouy la couronne ; que, deux ans plus tard, Jean Loys triomphait dans des circonstances fort curieuses, dont il faut dire un mot.

Il avait pour concurrent un certain Claude de Bassecourt, originaire du Hainaut. Celui-ci, furieux de son échec, adressa à ses rivaux un défi poétique dans lequel il se comparait au fier Ajax outragé par Achille, et menaçait de se jeter du haut du Dauphin sur les dalles de la Place. Ce défi causa une telle émotion dans la ville que les Douaisiens se cotisèrent pour faire imprimer la réponse de leurs poètes. On voit par là, conclut M. le baron de Warenghien dont nous abrégeons le récit, combien, vers la fin du XVI[e] siècle, la poésie était en honneur à Douai.

§ 2. — *Part d'invention.*

C'est cette époque qu'il fallait faire revivre, mais je ne pouvais songer,—ce qui n'aurait pas répondu aux exigences de ce concours, — à reproduire des œuvres du temps. La ballade et le chant royal ont donc été composés de toutes pièces sur des refrains que j'ai essayé de rendre aussi vraisemblables que possibles, d'après ceux qui nous ont été conservés. J'ai attribué la ballade à Paul Dumont, et le chant royal à Jean Loys, que je suppose vainqueur en 1594 comme il le fut réellement en 1592.

Restait à nommer un Prince, et j'ai choisi Antoine de Blondel de préférence à tout autre, parce que, l'année précédente (20 septembre 1593), il avait fondé une Société littéraire sous le nom de « Banc ou Académie de Cuincy ».

J'ajouterai qu'en fait, Antoine de Blondel fut plusieurs fois placé à la tête de la Confrérie des Clercs Parisiens.

Voilà tous les renseignements qu'il était indispensable d'avoir sous les yeux. Comme on le verra, le sujet est traité pour plus de mouvement et de vie, sous forme de dialogue, mais je n'ai pas cru nécessaire d'indiquer les personnages... Et maintenant, je n'ai plus qu'à solliciter pour ce modeste travail une indulgence sur laquelle sans doute j'ai toujours compté, mais dont je ressens davantage encore aujourd'hui le besoin.

— Par ici !
—Quelle foule !
—Il n'est pas l'heure encore,
Et déjà de lauriers l'Eglise se décore :
Les poëtes bientôt vont paraître...
— Voilà
Maître Blondel...
—Blondel ?
—Lui qui se révéla
L'an dernier, en fondant une autre Académie :
Les Clercs Parisiens l'ont prise pour amie,
Et le Banc de Cuincy voit souvent leurs ébats ;
D'ailleurs, Antoine est prince aujourd'hui...
—Mais, là-bas,
N'est-ce pas Jean Loys qui médite, ou qui rêve ?
—C'est lui-même : Apollon ne laisse aucune trêve
A ce vainqueur, jaloux d'un triomphe plus beau,
Claude de Bassecourt va descendre au tombeau !
Assuré d'une prompte et honteuse défaite,
Il n'ose pas, dit-on, paraître à cette fête.
—J'étais présent, le jour de son premier affront.
Il croyait qu'un succès couronnerait son front
De ce chapeau d'argent que tout poëte envie...
Quand il voit par Loys sa victoire ravie,
L'étonnement, soudain, fait place à la fureur :
Il nous accuse tous d'injustice ou d'erreur,
Se dit un autre Ajax outragé par Achille,
Et d'un pareil trépas menace notre ville ;
Enfin, pauvre rimeur d'un vain orgueil bouffi,
Il porte à son rival un insolent défi.

—Oui, j'ai lu, comme vous, son cartel poétique,
Mais il n'a pas longtemps attendu la réplique,
Et Douai, par la voix de ses meilleurs esprits,
Au rimeur du Hainaut a refusé le prix,
Désormais, c'est en vain qu'il pleure ou qu'il offense :
Sa muse ne saurait voler à sa défense,
Et s'il veut, de dépit, s'élancer du Dauphin,
Elle le laissera faire une illustre fin.
—Voici des Pretz !

—Dubois !

—Dumont !

—Toute la lyre !

Le peuple les accueille avec un vrai délire ;
Ses acclamations semblent dire : « Merci ! »
—Ah ! qu'il doit faire bon se trouver à Cuincy,
Quand, près des clairs ruisseaux qui rendent leur image,
Ces poètes joyeux unissent leur ramage !
J'ignore les secrets des bois et des buissons,
Mais le vrai rossignol doit taire ses chansons..
—Lutter contre eux serait une pure démence !
—Mais quel bruit ! n'est-ce pas la fête qui commence ?
—C'est le massier qui vient, de son pas diligent,
Apporter la couronne et le chapeau d'argent,
Or, voyez des humains jusqu'où va la sottise,
Tous les regards déjà brillent de convoitise,
Moi-même suis jaloux !

—Vous l'êtes moins que moi...

Oui, je voudrais, le cœur troublé d'un doux émoi,
Chanter le blanc manteau de la Vierge Marie !
—Certes, c'est un refrain bien doux, et je parie

Que les vers de Loys vont charmer notre cœur,
Mais silence ! Il se lève... Ecoutons le vainqueur !

Qui dépeindra ton céleste apanage ? (1)
Mère de Dieu, qui dira ton destin ?

Dans cet auguste et troublant voisinage
Mon luth n'a plus qu'un murmure incertain...
Pourtant il faut parler encore d'elle,
Trouver en nous comme un écho fidèle
Du cri d'amour que le Ciel a jeté :
De notre cœur, vaincu par sa beauté,
Puisse jaillir un poème qui prie,
Hymne royal où doit être chanté
Le blanc manteau de la Vierge Marie.

N'est-ce point lui qui garde le jeune âge,
Lorsque la Vierge,—étoile du matin,—
Donne un sourire au joyeux badinage
Où nous croyons notre labeur lointain ?
Durant le jour, sa bonté maternelle
Guide les pas de l'enfant qui chancelle,
Et quand, le soir, l'âtre plein de gaîté,
Sur les berceaux projetant sa clarté,
Au linge fin met une broderie,
On pense voir, par un ange apporté,
Le blanc manteau de la Vierge Marie.

(1) Le chant royal devra être de cinq couplets et demi, et au cinquième le poète est obligé de faire mention de l'Assomption et, dans le demi, de faire mention du prince. (Concours de 1750).

Vous avez part à ce doux patronage,
Vous, les élus de l'éternel festin,
Chastes héros à qui le sort ménage
Bien des combats, mais le ciel pour butin.
J'entends déjà la voix qui vous appelle :
« Pauvre exilé, laisse ta chair mortelle,
» N'est-tu point fait pour l'immortalité ?
» Prenant l'essor vers la divinité,
» Viens avec nous chanter dans la patrie,
» Et revêtir, ange de pureté,
» Le blanc manteau de la Vierge Marie. »

Quand vous ferez ce beau pèlerinage,
Si notre esquif, jouet d'un flot mutin,
Malgré le vent et les écueils surnage,
Rappelez-vous le généreux Martin...
De ce manteau, qui sur vous étincelle (1)
Une moitié sauverait la nacelle
Dont le pilote est désorienté :
Il n'attend rien que de votre bonté,
Mais de la mer que pourra la furie
Lors qu'au-dessus des fronts aura flotté
Le blanc manteau de la Vierge Marie.

Plus de révolte ou de libertinage,
De cœur impur, d'esprit fier et hautain !
Des passions vous brisez l'engrenage,
Vous, fils de Paul, et vous, fils d'Augustin... (2)

(1) Tout le monde connaît l'épisode auquel il est fait ici allusion : Saint Martin donnant à un pauvre la moitié de son manteau.

(2) Saint Paul a vaincu les préjugés de l'esprit, Saint Augustin les orages du cœur.

A tant d'amour qui peut être rebelle,
Et repousser l'Assomption nouvelle
Promise aux gens de bonne volonté ?
Au firmament l'astre encore est resté
Qui mène à Dieu palais et bergerie,
Car, cette nuit, les anges ont fêté
Le blanc manteau de la Vierge Marie.

Prince, j'ai peur de ma témérité ;
Dans ce poème avec eux j'ai lutté,
Mais pardonnez à mon étourderie .
Il couvrira toute ma pauvreté.
Le blanc manteau de la Vierge Marie.

—Honneur à Notre-Dame !
—Et victoire à Loys !
Hier, ses écrits faisaient la gloire de Thémys :
Du Parnasse aujourd'hui son vol atteint le faîte...
—Puisque d'un tel poème il honore la fête,
Qu'on le couvre au plus tôt de lauriers : c'est loyal !
A quoi bon écouter un autre chant royal ?
Victoire à Jean Loys !
—Voyez : Gille Sauvage,
Devinant le péril, déchire son ouvrage ;
De Gouy, du Triez, de Croix, nobles rivaux,
Réservent leurs talents pour des combats nouveaux :
Quel poète osera défier ce génie ? (1)
Mais quoi ! Ronsard lui-même a-t-il plus d'harmonie

(1) De tels éloges se rencontrent souvent chez les écrivains de cette époque.

Dans son rythme, si plein de grâce et de douceur ?
—Que dirait Bassecourt, le perfide censeur,
S'il avait d'un rival entendu le poème ?
Lui refuserait-il encor le diadème
Ou, découvrant enfin son âme à la beauté,
Saurait-il imposer silence à sa fierté ?
—Je le connais trop bien : dans sa haine jalouse,
Il en appellerait aux juges de Toulouse !
Mais il n'appartient pas au tournoi d'aujourd'hui...
—D'ailleurs, pour nous combattre on ne verrait que lui !
—En effet, trouva-t-on jamais pareille entente ?
Non, nous ne serons pas déçus dans notre attente,
Et nous pourrons bientôt, au nom de l'amitié,
Des palmes de Loys recueillir la moitié,
—Qu'avec bonheur je lui donnerai l'accolade !
—En attendant, voici Dumont, et la ballade...

Le peintre, sur le chevalet, (1)
Avec amour pose et marie
Bleu de ciel, argent, violet,
Rose et vert... toute la série !
Mais à présent qu'il colorie,
Le ton le plus éblouissant
Ne rend point la Vierge Marie :
L'art de l'homme reste impuissant !

Le pâtre, avec son flageolet,
Jette aux monts comme à la prairie
Note légère et triolet,
Où perce la coquetterie ;

(1) La ballade de trois couplets et demi avec allusion au sieur prince. (Coucours de 1750).

Mais faut-il, pour chanter Marie,
Trouver un son plus caressant ?
Par pudeur ou par gaucherie
L'art de l'homme reste impuissant !

Le poète a dans son rôlet
Plus d'une ballade fleurie
Au refrain d'or, comme un filet
Mis au bas d'une draperie ;
Mais dès que le nom de Marie
Veut s'y placer, resplendissant,
Voici la ballade flétrie ;
L'art de l'homme reste impuissant !

Prince, en ma longue rêverie
Ai-je trouvé meilleur accent ?
Las ! à parler sans flatterie,
L'art de l'homme reste impuissant !

—Gloire à Dumont !
—Vivat aux gracieux trouvères !
Ballade et chant royal charment les plus sévères,
Joyaux de même éclat et d'égale valeur.
—Oui, Dumont se révèle aussi fin ciseleur
Que Loys, et son front d'un juste orgueil rayonne...
—L'un aura le chapeau : que l'autre ait la couronne !
—Ecoutez : comme nous, le peuple a fait son choix...
—Loys !
—Dumont !
—Loys !
—Joyeuse et grande voix
Qui, mêlant ces deux noms, les fête, les acclame !
—Et voici qu'à son tour le Prince les proclame...

Vivat ! car leur triomphe, ardemment souhaité,
Jette un lustre nouveau sur toute la cité.
Elle peut aujourd'hui lever sa tête altière :
Des peuples disparus c'est la digne héritière,
Et la Muse, fuyant les rivages lointains,
Ici va retrouver ses antiques destins,
—C'est l'Athènes du Nord !
—C'est la ville bénie
Où viennent s'abriter les arts et le génie !
O Vierge, à ta louange on les a destinés :
Couronne les vainqueurs par nos mains couronnés ;
Nous offrons une gloire obscure : puisse-t-elle
Recevoir un rayon de ta gloire immortelle !
—O Douai, que l'écho de nos cris triomphants
Porte aux siècles futurs le nom de tes enfants !



LE VALMUSE

Par M. G. MONNIER

La scène se passe à Brunémont où se réunissaient pour deviser de poésie légère et de botanique, les membres de l'Académie bocagère appelés également Valmusiens qui, dans leurs réunions avaient adopté des noms de fleurs et d'arbustes.

Rappelons que les Rosati d'Arras au siècle dernier, quelque temps avant la Révolution, rendirent une visite aux Valmusiens.

La scène représente une cour aux bancs de pierre, aux murs couverts de lierre où s'accrochent des volubilis.

Au fond, une terrasse avec une rangée de statues dans le goût grec.

Un escalier mène de la terrasse à un parc dont on aperçoit les tendres feuillages de printemps.

Les Valmusiennes causent ; les unes debout ; les autres sur un banc.

La Sensitive

Voici depuis midi, cent fois
Déjà que l'on entend sous bois,
Dans l'air, les longs battements d'ailes
Des roucoulantes tourterelles.

Et, Mesdames, aucune encore d'entre nous
Au Valmuse, où l'on doit tenir grande séance
Sous sa toujours aimable et docte présidence,
Aujourd'hui, premier mai, n'a vu Monsieur le Houx.

L'aubépine

(descendant de la terrasse avec une brassée de fleurs)

Il est peut-être au mausolée
Où repose le perroquet
Dont sa maîtresse inconsolée
Regrette le gentil caquet,
Et dont la mort donna la vie
A notre illustre Académie,
En ce vallon du fond duquel
S'élèvent souvent vers le ciel,
Cris des cœurs et soupirs des âmes,
Nos chants et nos épithalames...

L'églantine

... Où nous avons coutume en récitant des vers
Sous les bosquets aux beaux esprits toujours ouverts,

D'invoquer les Neuf-Sœurs, en la saison jolie,
Parlant Amour, parfois Raison, souvent Folie.

La Sensitive

Mais notre Président !

La Violette

Chut ! Tenez le voici

Le Noyer

Quand on parle du Houx.....

Le Rosier

Par ici ! Par ici !

(Monsieur le Houx accourt, effaré, il veut parler ; la parole s'arrête dans sa gorge)

La Sensitive

Parlez !

Monsieur le Houx

Une surprise extrême nous arrive ;
Je viens de rencontrer, sans en être averti,
Le long de la Sensée, accostant à la rive,
Une barque où, joyeux, chantent les Rosati.

L'églantine (d'un ton railleur)

C'est le secret du grand seigneur Polichinelle.
Depuis une heure au moins nous savions la nouvelle.

La violette

Toutes !

Monsieur le Houx (paraissant intrigué, demi rieur, demi vexé)

Vous voulez rire et vous gausser de moi ;
De connaître la clef de l'énigme, je grille.

La violette

Je vous expliquerai ; mais calmez votre émoi ;
Les voici justement qui franchissent la grille.

(Elle désigne les Rosati groupe d'hommes descendant du parc, par la terrasse).

M. Le Gay (se détachant d'un groupe d'hommes et s'avançant vers les Dames)

Au nom des Rosati, bons vivants toujours gais
Dont nous sommes, pour vous servir, les délégués
Et de l'été qui poind les joyeux émissaires,
Mesdames et Messieurs, salut et vœux sincères !

M. le Houx (pendant que les dames échangent entre elles des sourires charmés)

Bravo Messieurs ! Bravo ! Salut et grand merci
De l'honneur sans pareil qu'aux Valmusiens vous faites
De venir tout exprès pour eux d'Arras, ici ;
C'est aujourd'hui pour nous la plus belle des fêtes.

Le Gay (se tournant vers les dames)

Pour ainsi dire à l'improviste, au débotté,
Nous venons, en ces lieux de grâce séduisante,
Echanger avec vous le verbe de beauté...
Mais permettez qu'à vous d'abord je nous présente.
(montrant Lazare Carnot qui se trouve derrière lui)
Impeccable au service et compagnon loyal,
Sous l'uniforme sombre en lequel il se carre,
Capitaine servant au Régiment Royal,
Officier d'avenir, certes, voici Lazare
Carnot

Carnot (s'inclinant vers les dames)

pour vous servir avec fidélité,

Le Gay (montrant les autres Rosati en les nommant)

Monsieur de Champmorin !
(Champmorin s'inclinant)
Mesdames...

Le Gay (continuant la présentation)

... A côté,
Voici Monsieur Bergaigne, expert en l'art de peindre,
Qui sous le charme encor de vos subtils attraits,
— Ce dont vous n'aurez lieu, j'espère, de vous plaindre.—
Mesdames, essaiera d'esquisser vos portraits.
(se présentant lui-même)
Puisque votre regard maintenant m'interroge,
Monsieur le Gay, votre humble et galant serviteur.
(il s'incline)

Lazare Carnot (désignant M. le Gay, d'un geste)

Des Rosati voici le Président d'honneur !

La Sensitive (s'inclinant, souriante)

Dont j'entendis souvent faire un très grand éloge.

Monsieur le Gay

Nous sera-t-il permis de connaître le nom
De ceux dont la présence, égayant le Valmuse,
A su faire briller d'un illustre renom
Ce vallon, où chacun à deviser s'amuse ?

L'aubépine

L'anonyme, en ce lieu champêtre, un peu désert...

Le Houx (interrompant d'un ton débonnaire)

... Sous l'ombrage duquel on peut-être disert...

L'aubépine (continuant)

... Nous a paru plus simple, et partant plus auguste,
Et chaque nouveau membre adopte un nom d'arbuste.

La Sensitive

Avec les Bocagers bleu de ciel que voici,
Conduire par les prés que la Sensée arrose
Les tendres agneaux blancs enguirlandés de rose,
Tel doit-être en ce val le suprême souci.

La Violette

Comme en un minuscule et rose coquillage,
En les replis duquel se change en babillage
Le grondement lointain du flot houleux des mers,
Savoir faire tenir le bruit de l'univers
Et le rendre en sourdine en chacun de nos vers :
Voilà le but de notre exquis marivaudage.

L'églantine (geste circulaire)

Et voici que pour rendre un éclatant hommage
A nos hôtes galants aujourd'hui de passage,
Partout, autour de nous, c'est le magique éveil
Des nuances, des sons et des forces latentes.
Et le bois sent monter les sèves palpitantes
Sous le poudroiement d'or du flamboyant soleil.

Une autre

C'est ce même astre salutaire,
Dont l'ardente caresse d'or
Baigne et vient féconder la terre,
Poème éternel et mystère
Où va germer le grain qui dort.

Bergaigne

Comme une harpe, en votre honneur chaque fleur vibre,
Et montant de leur souple et délicate fibre
Un murmure s'épand qui va faire frémir,
Sous la charmille en fleurs, les torses blancs des marbres,
Veinés des reflets verts que leur donnent les arbres,
Et qui semblaient, l'hiver, sous le givre, dormir.

O murmure ! o soupir ! s'exhalant de la harpe
Vers le ciel où s'éploie une soyeuse écharpe
Dont chaque pli, dans son envol, nous frôle un peu
Et qu'avive, légère, une pointe de bleu.

L'églantine

Les frêles églantines blanches
Semblent faire des gestes doux
Aux muguets, ainsi qu'aux pervenches,
S'abritant au pied vert des houx

(s'inclinant rieuse devant le Président M. le Houx)

Qui les caressent de leurs branches.

La Violette

Les frais lilas ont des parfums bien plus troublants.

Une autre

Sur le sol où, pareils à des bouquets tremblants
Leur rose effeuillement met de légères ombres,
Les pommiers, dont les troncs tordus font taches sombres,
Ont revêtu pour vous leurs neigeuses pâleurs.

Dans l'ensoleillement où voltigent leurs fleurs,
Bruits légers d'ailes, cris de joie
Dont le vol vif cingle les airs
Se mêlent aux sifflements clairs.

Au bout de la branche qui ploie
La feuille, comme une aile entrouverte, s'éploie
Et se déplisse avec un bruit léger de soie.

Le Gay

Dans ce cercle d'azur diaphane, où les fleurs,
Sous la clarté tombant du ciel qui les inonde,
Mêlent leurs clairs regards dans le miroir de l'onde,
Et font assaut courtois de grâce et de splendeurs;
Où leurs lèvres de soie et de velours ouvertes
Se tendent pour donner ou cueillir un baiser,
Et dont l'haleine exquise est faite pour griser
Qui frôle de trop près leurs souples tiges vertes ;
En ces jours de printemps précurseurs de l'été
Où les couleurs, où les teintes, où les nuances
S'unissent pour donner formes aux souvenances,
En ce site idéal ou règnent la beauté
Et l'amour qui sont faits l'un l'autre pour s'entendre:
En ce Valmuse où tout regard est plaisir tendre,
Où chaque main tendue est douce étreinte, il sied
Qu'au souple froissement des étoffes soyeuses
Succède le froissis sonore de l'acier ;
Et que tantôt soupirs d'amour, chansons joyeuses,
Tristes refrains d'antan, éclats de rire clairs
Se mêlent au choc lourd des pesantes armures,
Au heurt des fers qui font se croisant des éclairs,
Aux clameurs des combats bruissant dans les airs,
Et que, pour nous, l'écho lointain change en murmures.

Lazare Carnot

Au temps jadis, ces clairs soleils
De nos aïeux embrasaient l'âme,
Faisaient étinceler leur lame
Et luire leurs casques vermeils.

Le Gay (continuant)

En effet pour nos preux, dites que vous en semble,
La bataille et l'amour n'allaient-ils pas ensemble ?
N'allaient-ils pas, vainqueurs après les durs combats,
Apportant, rouge encor de sang, leur fine lame,
Raconter leurs exploits aux genoux de leur dame ;
Ou, vaincus et blessés, pressentant leur trépas,
Quémander humblement avant de rendre l'âme
Un suprême baiser pour partir sans remords,
Joie au cœur et sourire aux lèvres, vers la mort.

Lazare Carnot

Non loin du beffroi de la cité proche
N'entendez-vous pas comme un son de cloche,
Dont l'écho viendrait, très mystérieux,
Mourir en soupir sous le vieil ombrage
De ce chêne, dont grandit d'âge en âge
La cîme hautaine atteignant les cieux ?
— Ne serait-ce pas la voix des aïeux ?

Bergaigne

Ne voyez-vous pas au bout de la branche
Qui flexiblement vers le sol se penche,
Ne voyez-vous pas en la cavité
De la feuille verte, à l'extrémité
Des rameaux arqués où bruit la brise,
Dont la chanson fraîche et vernale grise,
Perler la rosée en pleurs de cristal,
Tristes pleurs d'antan ou larmes de joie
Qui glissent de branche en branche, et qu'envoie

Sans doute la Muse habitant ce val
Pour nous rappeler au culte ancestral.

La Sensitive

O val des muses cher et tendre,
O coin joli de l'univers,
Dont l'écho clair redit nos vers,
Toujours charmé de les entendre !

Le Rosier

Le soleil glissant à travers
Les jeunes feuilles bruissantes,
Se joue autour des arbres verts,
Sur les frais bourgeons entrouverts
Et sur les branches verdissantes.

L'aubépine

Sous les tièdes effluves d'or
Dans le sentier rempli de mousse,
Bruit perceptible à peine encor,
On entend chaque fleur qui pousse.

Le Rosier

Dans les parterres diaprés
Jà les violettes fleurissent ;
Les marguerites dans les prés
Discrètement s'épanouissent.
Et multiples avant-coureurs
Du clair été clamant la joie,
Voici des fleurs, des fleurs, des fleurs,
Aux souples pétales de soie.

Narcisses d'or et renoncules,
Primevères et campanules,
Et mille autres fleurs minuscules
Eclosent sur les monticules.

Le Houx

Mesdames, oh rien qu'un moment !
Sous les charmilles consacrées
A votre gai babil charmant,
Ouvrez bien les conques nacrées
De votre rose entendement.
Dérogeant à nos habitudes,
Pour les délégués que voici, (il désigne les Rosati)
Nous délaisserons nos études
De botanique, en ce jour-ci.
Ne parlerons de bergeries
Ni de vos houlettes fleuries.
Près de la Sensée, en amont,
— Demeurez-en persuadées, —
Vos brebis seront bien gardées
Par les bergers de Brunémont.
Deviserons, tantôt suivant le verbe antique,
Auquel se mêleront des vocables nouveaux,
Sans négliger pourtant l'ode anacréontique.
Laissez parler l'esprit, les cœurs et les cerveaux,
Dans un vocabulaire un peu même en délire,
Nous puiserons nos mots et nos façons de dire.

L'églantine

Sous les vertes tonnelles où
Grimpe le blanc liseron fou,

Chantez-nous quelque villanelle,
Dont la rime battra de l'aile
Comme une blanche colombelle.
Dites nous sonnet ou tenson,
Rondel, lai, virelai, ballade,
Que d'une lyrique façon
Vous ferez à l'improvisade,
Esquissant dès l'antiquité
L'histoire de notre cité ;
Ou piécettes sans forme aucune.
Et nous donnerons, tantôt l'une
Ou l'autre, à chaque mieux disant
Des fleurs au charme séduisant,
Qui vous diront mieux que nous-mêmes
Grand merci suivant leurs emblêmes :
Le chaste et blanc lys au plus pur ;
La pervenche couleur d'azur
A l'ami fidèle et sincère ;
A l'oublieux un pavot blanc ;
Le bleu myosotis tremblant
Que le souffle d'amour balance
A celui gardant souvenance;
Aux tendres rêves innocents
L'humble et discrète pâquerette
Aux blancs pétales frémissants;
Au modeste la violette.

Le Houx

Voyez là bas glisser emmi le vert gazon
Dont monte dans l'air bleu la fraîche exhalaison,
Cette forme frôlant légèrement les branches
De ses cheveux épars sur ses épaules blanches.

Une faucille d'or brille en sa blanche main,
Elle va, moissonnant les floraisons superbes
Qu'elle éparpille ou qu'elle assemble en souples gerbes,
Et la voici qui glisse au long du vert chemin.
C'est la légende simple et naïve qui passe
Marchant ingénûment à la postérité,
En semant quelques fleurs d'idéal par l'espace
D'un geste souple et noble en sa simplicité.
Fleurs dont pour égayer les pages de l'histoire
Elle va, de sa main de rêve évocatoire,
Effeuiller les tremblants pétales fleurant doux
Que caresse le clair soleil autour de nous.
Mesdames, s'il vous plait, cueillons les au passage.
Trop heureux nous serons de vous en faire hommage
S'ils ont l'heur de vous plaire.....

La Violette

Adorable !...

La Sensitive

Exquis !...

Le Houx (reprenant)

... Tels

Que papillons, battant de l'aile sur un livre,
Venant d'un vol léger d'or, de pourpre, et de givre
Transformer chaque page en délicats pastels.
Pour entendre ces voix de charme et de mystère
Surgissant de ce sol pour monter vers le ciel,
Les hauts tournesols d'or flexibles vers la terre
Inclinent doucement leurs ostensoirs de miel.

A deviser que l'on s'empresse
Sous ce mobile dôme vert
Dont le feuillage nous caresse.
Le concours a tous est ouvert.

(Rosati et Valmusiens applaudissent et prennent place sous les charmilles).

Le Noyer (s'avance)

Si bien faite en est la demande
Que pour ma part, en humble offrande,
Je vous dirai cette légende :

Légende de l'Abbaye d'Anchin

« Plus durs que leurs durs boucliers,
Selon la chronique de Flandre,
Au temps jadis, deux chevaliers
Vivaient, qui se voulaient pourfendre.
Plus loin, sous le ciel embrumé,
Qu'il n'en avait accoutumé,
Par les clairs où les crécerelles
Grinçaient, battant l'air de leurs ailes,
Chevauchait de brume enfumé
Le gentil seigneur de Courcelles :
Ses gens chevauchaient en avant.
A quelque aventure guerrière,
Ou peut-être à quelque héritière,
Sohier de Loo vaguait, rêvant,
Loin de ses gens, fort en arrière ;
Tout fier d'avoir auparavant
Vaincu le sire d'Ostrevent,

Rêvant promesses et batailles,
Combats singuliers, accordailles,
Et que sais-je ! même ripailles.
Il chevaucha longtemps emmi
Les longs roseaux formant broussailles.
Près de Le Warde Saint-Rémi,
— C'est par ainsi depuis qu'on nomme
L'endroit où vint ce gentilhomme —
Las, il s'était presque endormi ;
Ses yeux se closaient à demi.
Perçoit au loin une lumière,
Et comme c'était la première
Et peut-être bien la dernière
Frappe au logis qu'il croit chaumière.
« Transi de faim, de froid, voyez »
« Donnez-moi bon souper, bon gîte ! »
« Par Dieu de grâce ouvrez-moi vite ! »
« Tout seul je me suis fourvoyé ; »
« Mon bon cheval debout sommeille. »
Or, chez son ennemi mortel
Qu'il avait combattu la veille
L'avait conduit le sort cruel
Un varlet mène par la bride
Son destrier de brume humide,
Et d'un peu de repos avide ;
L'autre dans le château le guide;
Le château où céans réside
De Montigny-en-Ostrevent
Gauthier, qu'il voit venir devant.
Tous les deux moult ébahis furent
Quand l'un l'autre se reconnurent.

« Sachez, sire, que cette nuit, »
« Etant mon hôte de passage, »
« N'aurez à craindre nul dommage »
« Venant de ma part ni d'autrui. »
« Pour aujourd'hui trêve à mon ire ! »
« Restez, je vous ferai conduire »
« A l'aube, hors de chez moi demain ; »
« Car la fatigue vous accable. »
Et puis, l'ayant pris par la main,
Il le fit asseoir à sa table.
Sentant se clore, lourds, leurs yeux
S'en allèrent coucher tous deux !
Chacun dans le sommeil se plonge ;
Eurent tous deux le même songe.
Or, quand le matin fut venu,
Du songe s'étant souvenu,
Ainsi, dit l'un, m'est advenu :
« Autour d'une île très voisine »
« Un cerf, aussi blanc que l'hermine, »
« Labourait de coups ma poitrine. »
« De sang était rouge mon corps
« Et s'en teintait l'eau cristalline. »
« Le cerf, de sa corne fine, »
« Tirait mes entrailles dehors. »
Mais, dit l'autre, après un silence,
J'ai queusi-queumi (1) souvenance.
Frappé de la coïncidence,
Le chevalier Gauthier de Loo :
« Pour donner créance à ce songe »
« Ou le tenir pour vain mensonge, »
« Allons ensemble vers l'îlôt ! »

(1) Semblablement.

Là, trouvent une biche blanche
Qui, coquette, sur l'eau se penche,
Puis s'enfonce sous bois épais,
Lente, et d'allure pacifique :
Y virent là signe de paix
Et vivant symbole mystique:
« C'est sans doute un avis des cieux : »
« Notre Seigneur nous admoneste »
« De cesser la guerre funeste. »
« Trêve ! et qu'en paix un chacun reste ! »
Y consentirent volontiers,
Dès lors amis, les chevaliers
Qui l'éternelle paix scellèrent.
Revinrent par mêmes sentiers.
Puis, tous deux leurs amis mandèrent
Pour ce signer sur parchemin.
Et, cœur à cœur et main dans main,
Les deux sires loyaux jurèrent
D'adjuver chacun son prochain ;
Puis d'un commun accord fondèrent
L'abbaye icelle d'Anchin.
En l'an mil soixante et dix neuf,
Fut la charte sur velin neuf
Octroyée ; et signa lui-même
A Cambrai, Gérard le Deuxième.

(Quelques applaudissements discrets parmi les dames)

La Sensitive lui remet une fleur

Pour votre dit moyenâgeux,
Blanc tel le cerf miraculeux
Acceptez ce beau lys neigeux,

Dont s'ouvre pour vous le calice
Au sommet de sa tige lisse.
L'ardente sève qui tourmente
Et qui bouillonne en chaque plante
Fait partout éclore les fleurs
Dont nous respirons les senteurs.
Ames et fleurs s'épanouissent
Et les souvenirs refleurissent
Revêtant formes et couleurs
Frêles fleurs, symboles de l'être,
Qui vont mourir demain peut-être,
Vivantes attestations
De nos brèves illusions.
Mais chassons loin de nous les souvenirs moroses ;
Sous les frémissements ensoleillés des roses,
S'exhalent les parfums
Des jolis mois défunts.

Le Rosier

En Flandre, selon le désir
De leur Comte et son bon plaisir,
A Douay si j'ai souvenance,
Avec pompe et magnificence,
On jouait de vieux airs de danse
Arrangés en la circonstance,
Pour fêter l'arbuste de mai,
Mois virginal et parfumé
O gué !

Des alentours, noble assistance
Admirait les joutes à lance,
Qu'avaient jadis accoutumance

D'offrir aux seigneurs et bourgeois,
Suivant l'exemple des Brugeois,
Les damoiseaux, pleins de vaillance,
Pour fêter le retour de mai,
Mois virginal et parfumé
O gué !

Suscita même un grant contens,
De ville à autre émeute et guerre,
Si je ne m'abuse naguère,
Et furent courroucés longtemps
Les Blancs-Rosiers qui tinrent tête
Aux Lillois fêtant l'épinette,
En célébrant le joli mai
Mois virginal et parfumé
O gué !

L'aubépine (remet à l'auteur une rose blanche)

De ce rappel d'antan merci !
Laissez-moi cueillir sur la branche
Cette neigeuse rose blanche
Qui pour vous écouter se penche.
Vous la méritez : la voici.
Hors de leurs gaînes trop étroites
Les roses roses pointent, droites,
Offrant, palpitantes, leur cœur
Aux baisers du soleil vainqueur.
A peine ouvertes à l'aurore,
Elles font des signes d'appel
A qui va nous charmer encore
En nous disant quelque rondel.

Monsieur de Champmorin

(récite, s'adressant aux Valmusiennes)

Les fleurs glissent des regards doux
Sur leurs tigelles tremblotantes,
Psalmodiant, encor latentes,
Des paroles d'amour pour vous.

Sous les caresses palpitantes
D'un fol amant, d'un tendre époux,
Les fleurs glissent des regards doux
Sur leurs tigelles tremblotantes.

Leurs yeux de velours brillent fous,
Troublés par les longues attentes.
En leurs prunelles éclatantes
Se mire une âme de jaloux.
Les fleurs glissent des regards doux.

(Une dame remet une fleur à Monsieur de Champmorin)

Une dame (gracieusement)

Dans ce tournoi qui veut encor entrer en lice ?

Le Rosier.

De suite, déférant à votre cher caprice,
Voici de Douayeul, à la hâte, l'esquisse

Une Dame

C'est sans doute un sonore et délicat pastel,

Le Rosier récite

Semblant jaillir des murs massifs du haut castel,
Surplombant l'Austrasie ainsi que la Neustrie,
La chapelle érigée à Madame Marie,
Voulant en son essor superbe atteindre au Ciel,
Dresse sa flèche haute et droite vers la nue.—
Au sommet de la tour lisse, arrondie et nue,
La sentinelle veille attentive, son pas
Sonne uniformément et son œil d'aigle plonge
En la plaine aux lointains indécis qui s'allonge
Vers la mer, devinée à l'horizon là-bas.
Un vol criard d'oiseaux sinistres grince et passe,
Et voici que soudain, sonnant clair, l'oliphant
Stride, déchirant l'air et l'ombre épaisse, et fend
L'espace
La vigie à donné l'alarme, et tour à tour,
Chacune en l'oliphant sonne, et de proche en proche
Le son répercuté par l'écho de la tour
Avertit Douayeul que l'ennemi s'approche.

Sus aux Normands !
A la rescousse !
Serrons les rangs !
Et tapons ferme sur Gélon à barbe rousse !

Or, pour parer à la secousse,
Veillait Gayant, le bon géant,
Son regard roule et tout s'ébranle.
Pour les rendre tous au néant
Le colosse se met en branle
Par dessus les grands champs de lin
Comme les ailes d'un moulin,

Son bras dans les airs s'évertue
S'abat, et cogne, assomme et tue.—
Rien qu'à le voir gesticuler,
Tous les Normands vont reculer.
Et gare au mécréant qui bouge !
S'il a soif et veut du vin rouge
Son fer, de rage frémissant,
Le fera baigner dans son sang.
Le géant comme par mégarde
D'un seul coup en faucha deux cents
De ses énormes bras puissants,
Et le lendemain, sur la mousse,
Crâne fêlé, moustache rousse,
Grimaçant d'un rictus amer,
Gisait Gélon roi de la mer!

L'Aubépine.

A vous qui nous contez, moderne et vaillant barde,
Les exploits fastueux des fils de Douayeul.
A vous revient de droit cette fleur de glaïeul
Dont la feuille, comme un tranchant de hallebarde,
Ou telle un glaive aigu, se dresse et vous regarde.

L'Eglantine

De chaque buisson, dans les champs,
Sortent des gazouillis, des chants ;
Mais sur la rive tiède arrive,
Après s'être avec eux croisé,
Comme un écho de voix plaintive
Le chant de départ du croisé.

TRILOGIE

DIEU LE VEULT

Le Gay récite :

Donnez-moi ma cotte de mailles.
Pour tenter le sort incertain
Dans les combats et les batailles,
Je pars vers un pays lointain,
Et veut recevoir de ma dame
A la tant douce et blanche main
Ma longue épée à fine lame
Avant de me mettre en chemin,

Et, frappant d'estoc et de taille,
Je reviendrai fier et vainqueur,
Grâce à cette sainte médaille
Que mit gentiment sur mon cœur
Mon amie et mignonne dame
De sa tant douce et blanche main,
Avant de me mettre en chemin.

Mais, foi de croisé, je proclame
Que si j'étais blessé là-bas,
Faisant valoir dans les combats
La vaillante ardeur qui m'enflamme,
Je remettrai la fine lame
Que me donna ma blonde dame
De sa tant douce et blanche main
Avant de me mettre en chemin.

Si Dieu devers lui me réclame,
Sourire aux lèvres sans remords,
Bénignement je rendrai l'âme,
Et front haut, j'irai vers la mort.
Mais je veux, suprême dictame,
Que me close les yeux ma dame
De sa tant douce et blanche main
Avant de me mettre en chemin.

II. PARTANCE

De sa panoplie il a décroché
Le glaive acéré dont l'acier se rouille,
De sa blonde dame il s'est approché,
Elle qui chantait, filant sa quenouille,
Et dont le regard attristé se mouille.
Cœur armé de foi, corps bardé de fer,
Le soldat du christ va partir en guerre
Pour aller chasser de la sainte Terre
Les blasphémateurs isssus de l'enfer.
Au front l'embrassa une fois dernière.
Un page devant porte sa bannière.
Croix rouge à l'épaule et la mine altière,
Lui s'en va là bas sur le grand chemin,
Vers elle fait signe adieu de sa main.
Pour longtemps qui sait ? pour toujours peut-être ?
Sait-il ce que veut de lui le sort dur
Et de la revoir peut-il être sûr ?

. . . .

D'angoisse et de peur tremble tout son être.
Pensant en son âme « à quand le retour ? »
Pâle, elle est montée en haut de la tour
Pour le voir encor après le détour

De la route, où vole un peu de poussière
Son cœur tendre bat ; aussi sa paupière.
Ses deux blanches mains abritent ses yeux
Qui le suivent, lui, loin sous d'autres cieux.
Son regard voilé de nouveau se mouille.
Peut-être va-t-on, funèbre dépouille,
Rapporter le corps inerte et glacé
De son éternel et doux fiancé.
De ses lèvres monte au ciel sa prière
Comme un frêle oiseau épris de lumière.
« Suis le pas à pas et suis le toujours ! »
« Notre-Dame, fais grâce à nos amours. »
« Je te brûlerai chaque jour un cierge. »
« Je te le promets Madame la Vierge ! »

III. L'ABSENCE

Il est parti lui depuis bien longtemps ;
Ont fleuri déjà nombre de printemps.
A-t-il tenu sa promesse ?

Les oiseaux jolis, mes chers confidents,
Semblent répéter toujours en leurs chants :
A-t-il tenu sa promesse ?

Et les corbeaux noirs, volant par les champs,
De moi semblent rire et de mes vingt ans.
A-t-il tenu sa promesse ?

L'églantine

Recevez ce pâle muguet,
Dont la minuscule clochette
Semble sur sa tige fluette
Tinter un carillon muet,

Pour que toujours il se souvienne
Et que, près d'elle, lui revienne !

Le Houx désignant l'arroseur d'un ton enjoué (1)

Nous allons, s'ils vous plait, boire à son prompt retour.
De l'Arroseur Messieurs, car c'est ainsi qu'on nomme
Le Bocager présent, voici venir le tour.
S'acquittant de son rôle en galant gentilhomme,
Echanson pour vous plaire, à flots il versera
Le nectar qu'une main féminime offrira.

L'Arroseur posant sur la table de pierre, un broc de bière, des bouteilles et des coupes)

De vin rouge, de vin blanc, ou de bière blonde,
Selon les goûts et les couleurs que vous prônez,
Laissez emplir la coupe en cristal à la ronde
Ou le hanap, Messieurs, à votre choix, prenez !

(Les dames versent)

Le Gay (regardant au soleil le verre de vin blanc qu'il soulève)

Dans l'air ensoleillé des milliers de paillettes
Jaillissent hors du pur et sonore cristal,
Semblant, pour nous mener à quelque joyeux bal,
Tinter clair comme un timbre argentin de clochettes.

(1) Arroseur — chargé d'arroser les plantes au Valmuse il y avait aussi le sarcleur, le brouetteur.

Oh rien qu'en y trempant les lèvres, rien qu'un peu,
Dans la coupe où le clair soleil de mai se joue
Mettant un doigt léger de carmin sur la joue,
On voit des rimes d'or voltiger dans l'air bleu.

Monsieur de Champmorin

Chantons, chantons le vin dont l'arôme nous grise
Et fait en nous germer des vers les floraisons ;
Le vin qui loin de nous chasse la chanson grise ;
Le bon vin vers lequel, comme autant d'oraisons,
Doivent des cœurs monter vers les hauteurs sublimes,
En leur essor ailé, les rythmes et les rimes.

Bergaigne

Jus des treilles, depuis Noé patriarcal,
Nous aidant à rimer le quatrain à la mode,
A tourner un sonnet, à faire un madrigal,
Ou donnant un essor superbe au val de l'ode.

Le Houx (en réponse aux couplets sur le vin)

Vive ! Vive la bière ! aux longs flots d'or mousseux,
Evoquant l'image de ceux
Dont l'âme s'éprenait des fines tresses blondes
Des Flamandes reines des mondes.

Lazare Carnot

Vive ! Vive le vin ! vermeil comme le sang
Que les flèches au vol rapide
Firent couler à Mons-en-Pève [1], en transperçant
Des vôtres le cœur intrépide.

(1) Allusion à la fameuse bataille de Mons-en-Pévèle (Août 1304) où six cents douaisiens tombèrent héroïquement.

Lazare Carnot (s'avançant, déclame le sonnet suivant)

Auréolés de gloire et baignés de soleil,
Sous un ciel tourmenté par des lueurs d'orage,
Où, sinistre reflet de sang, stagne un nuage,
Six cents héros sont là, l'âme haute en éveil.

Toujours frappant d'estoc et de taille au carnage,
En leurs veines circule et bout un sang vermeil
Que défenseurs du droit des faibles qu'on outrage
Ils répandent avec un éclat non pareil.

Grandis par leur audace en leur ardeur sublime,
En leur vol d'aigle fier volant de cîme en cîme,
Ils atteignent au ciel en affrontant la mort.

Et chaque blanc panache en sa blancheur insigne
Semble l'aile neigeuse, en l'espace, d'un cygne,
Aussi pur que leur âme exempte de remords.

Le Gay (levant son verre)

Oui qu'importe après tout, vin rouge ou bière blonde,
Suc de vigne pressée ou jus d'orge bruni,
Qu'ils acceptent, chacun de cœur à nous uni,
Ce salut fraternel d'une amitié profonde !
Cette coupe en cristal ciselé que voici
A leur vaillance, à leur bravoure, à leur courage
Respectueusement je la lève en hommage
Aux héros immortels
(il désigne les Valmusiens)
dont les fils sont ici !

(Valmusiens, Valmusiennes, Rosati portent un toast)

Bergaigne

En cette joute poétique,
Je voudrais chanter le beffroi
Dormant d'un sommeil léthargique,
Qui jadis répandait l'effroi,
Et dont, près d'ici, se devine
La silhouette svelte et fine.

(Bergaigne récitant)

DOUAI ! PASSEZ OULTRE !

Du haut du beffroi le guetteur,
Sur la calme ville endormie
Que caresse la lune amie,
Jette son regard scrutateur.
Halte-là ! Douai passez oultre !

Une lueur filtre en la nuit
A travers les créneaux, puis fuit.
Pensant à sa brune, à sa blonde
Le veilleur accomplit sa ronde.
Halte-là ! Douai passez oultre !

Du falot que sa main balance,
La lumière monte et descend
Furtivement dans l'ombre dense,
Et l'on entend ce cri perçant :
Halte-là ! Douai passez oultre !

Depuis des siècles, an par an,
L'aiguille parcourt le cadran,

Et l'heure s'égrène en cadence,
Tel un battement de silence.
Halte-là ! Douai passez oultre !

Te dressant vers l'immensité
Farouche et fier lion de Flandre
Sachant mourir pour te défendre
Nous te jurons fidélité.

Superbes d'intrépidité,
On vit toujours cent bras se tendre
Contre qui tenta de surprendre
Notre antique et noble cité.

A tout mortel qui veut l'entendre
Si jamais il veut entreprendre
Un voyage en l'éternité.
Qu'il vienne on l'y fera s'y rendre
Avec grâce et rapidité !
Foi de bon fils de la cité !

(Applaudissement)

Une dame remet une fleur.

Le Rosier

Après ce rappel bref des libertés conquises
Des farouches fiertés ainsi que des franchises
Dont vous vous proclamez le défenseur loyal
Il me plaît d'évoquer un triomphe royal.

LOUIS XIV 1667

L'astre d'or dont le disque émerge triomphal
Par dessus les toits gris et les pignons s'allume
Se dégageant des plis bleuâtres de la brume
Le clair soleil éclate en l'azur matinal.

De sonores lambeaux dont l'atmosphère est pleine,
Roulements brefs, appels stridents, dans l'air épars,
Se heurtant au granit anguleux des remparts
Traînent au ras du sol, par les champs, par la plaine
Que domine le fier beffroi de sa hauteur.

Et là haut, sous le vent se balance et s'éploie
Avec la triple fleur de lis brodée en soie
L'oriflamme arborée au nom du roi vainqueur.

On voit frémir, dans la campagne au loin poudreuse,
En leur vol bigarré les panaches tremblants
Sur les visages durs que la fatigue creuse,
Et flotter, sur les rangs épais, les pennons blancs.

Et tandis que « Joyeuse », en ce jour de bonheur,
Mise en branle en la tour qui s'érige hautaine
S'apprête à proclamer la victoire certaine,
Sous l'effort répété du vieux carillonneur
Le carillon voltige et tinte en leur honneur.

Un Rosati

Tous les bruits se sont tus; les alentours sont calmes.
En paix, pour les vainqueurs vont refleurir les palmes.

La ville s'est drapée en un manteau brumeux,
Dont le croissant de lune à la caresse pâle
Semble agrafer les plis mouvants et vaporeux.
Dans l'atmosphère molle un souffle pur s'exhale
Semblables à des morts reposent les vivants.
Mais voici que soudain venant rythmer leur rêve
Folâtre éclate, clair, et fuit sous les auvents
Sur un rythme bref où s'enlève
Chaque note sur l'aile des vents,
Du carillon le cliquetis qui résonne,
Bruit de grelot qui tremble, tinte et sonne.
Le lion s'émouvant à ce bruit qui l'étonne
Brandit l'étendard d'or vers la nue et frissonne

Tel l'éclair fend l'air
En un vol sonore en l'espace
Passe bref, vif, fou, l'air
Du carillon qui résonne,
Sautille, fol, file et vole et sonne.
(Valmusiens, Valmusiennes applaudissent)

Le Gay

En écoutant le carillon
Voltiger comme un papillon
Nous revenons, en vérité
Du rêve à la réalité
Puisqu'ici-bas, rien ne demeure
D'éternel, — excepté pourtant
(S'adressant aux dames)
La beauté qui des cœurs ne peut-être bannie
(S'adressant aux Valmusiens)

Ainsi que votre accueil ; hélas ! voici l'instant
De fausser malgré nous si noble compagnie.
Nous vous disons, non pas adieu, mais au revoir.

Champmorin

Car nous désirons tous bientôt vous recevoir,
Souhaitant que la dette envers vous contractée
Soit par les Rosati, l'an qui vient, acquittée !

Bergaigne

Allons ! le cœur empli de votre souvenir
En devisant d'amour, marchons vers l'avenir !

Un Valmusien (sourire aux lèvres)

... Et vers le vieil Arras, citadelle imprenable!

Les Rosati s'éloignent en chantant : M. le Gay, baise respectueusement la main de la Sensitive en fredonnant : Avant de me mettre en chemin :

Lazare Carnot (aux Valmusiens)

A tous encor, merci, de votre accueil aimable !

Le Houx (après un instant, aux Valmusiennes)

Quant à nous, s'il-vous-plait, Mesdames, revenons
Aux premières amours, ainsi qu'à nos moutons
Que vos mignonnes mains aux ongles diaphanes
Vont reprendre des mains grossières des profanes :

(Rideau).



COMPTE-RENDU

DE

L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'HORTICULTURE

Par le Secrétaire de la Commission

Messieurs,

En organisant, à l'occasion des Fêtes de notre Centenaire une Expostion internationale d'Horticulture, votre Commission des jardins visait un double but. Elle voulait en premier lieu, bien entendu, procurer à nos concitoyens le spectacle toujours attrayant et reposant des plantes bien cultivées, des fleurs dans tout leur épanouissement. Elle voulait fournir aux horticulteurs et aux amateurs de notre région l'occasion de faire admirer les résultats de leurs travaux et de permettre de les comparer avec ceux des autres pays. Nous savions que cette comparaison devait être souvent à leur avantage. Mais nous nous proposions également d'attirer vers notre Jardin-des-Plantes une partie du public qui s'en tient trop souvent éloignée. Nous voulions lui faire remarquer, en plus des plantes apportées au jardin pour une semaine, celles qu'il ne tient qu'à lui d'y contempler tous

les jours. Nous tenions à lui faire parcourir nos allées, à lui montrer nos pelouses, nos grands arbres, presque aussi vieux que notre Société.

Pour atteindre ce résultat, plus important que l'autre, à notre avis, au lieu de grouper l'Exposition autour d'un point comme on nous l'avait conseillé, comme nous en avions eu d'abord l'intention, nous avons préféré disséminer un peu les ressources décoratives que nous fournissaient nos exposants. C'est pour cette raison que nous les avons réparties dans les serres, dans l'orangerie, sur la pelouse qui lui fait face et enfin dans le grand jardin où, grâce à l'importante exposition du matériel de la Compagnie de Saint-Sauveur-lez-Arras, nous conduisions les promeneurs jusqu'à la partie boisée. L'ensemble de l'Exposition a pu y perdre un peu. Nous pensons que nous ne devrons pas le regretter si nous avons donné à plusieurs de nos nombreux visiteurs l'envie de revenir chercher au Jardin-des-Plantes le calme, la tranquillité et les ombrages qui, depuis le démantèlement sont choses rares à Douai, l'avenir nous dira si nous avons réussi ; pour le moment, faisons, si vous le voulez bien, la récapitulation des choses intéressantes que notre Exposition nous a permis de voir. Elles sont plus nombreuses qu'on ne le pense.

Entrons d'abord à l'orangerie. Tout ce qui s'y trouve a été fourni par un seul exposant, Madame veuve Masure, à qui nous devons beaucoup de reconnaissance pour avoir su décorer avec goût et cela, tout à fait au dernier moment, un local assez grand pour contenir une exposition toute entière. Et c'est d'ailleurs une exposition complète que nous montre Madame Masure. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de ses plantes de serre, très nombreuses et toutes

d'une culture irréprochable auxquelles le jury a décerné sans hésiter le premier prix (médaille d'or), ou de ses *ficus* d'un développement et d'une fraîcheur remarquable qui lui ont valu une médaille d'argent et les félicitations du jury, ou de ses beaux Arancarias, et ses Dracœnas à couleurs variées, récompensés les uns et les autres d'une médaille de vermeil. Remarquons encore sur la tablette de droite une jolie garniture de résédas odorants et en face de la porte nord une collection de *Pelargonium zonale* de toute beauté comme développement et comme floraison. Les horticulteurs de profession, obligés de satisfaire aux demandes de leurs clients ne peuvent jamais se trouver en mesure de présenter à la fois un très grand nombre de variétés d'une plante employée avec autant de profusion que celle-là. La plupart des variétés nouvelles ne font que passer chez eux pour entrer presque aussitôt dans la collection d'un amateur d'où elles ne sortent plus. Ceux-ci auront donc toujours dans les expositions l'avantage du nombre. C'est ce qui est arrivé chez nous; nous verrons tout à l'heure la collection de Pélargoniums qui a remporté la médaille de vermeil. Celle de Madame Masure a obtenu une médaille d'argent et nous devons ajouter que le jury a hésité longtemps à ne donner que la deuxième récompense à une collection aussi bien présentée et d'une culture aussi réussie.

En sortant de l'orangerie, nous nous trouvons en face d'une rareté. Dans un bassin installé pour la circonstance au bord de la pelouse, un nénuphar étale à la surface de l'eau ses feuilles arrondies, presque pareilles à celles du nénuphar blanc de nos marais. Les fleurs aussi ressemblent pour la forme à celles de notre nénuphar indigène, mais elles sont un peu plus grandes et d'une couleur rouge ma-

gnifique. Une étiquette nous indique le nom de cette plante : *Nymphæa Laydekeri var. purpurata.* L'amateur qui a eu la bonne idée de nous montrer cette nouveauté est M. Bertemont, l'ébéniste de talent que vous connaissez tous. Voila déjà trois ans qu'il la cultive chez lui en plein air ; il se l'est procurée chez un horticulteur (1), qui s'est fait une spécialité de la culture des Nymphéacées. Celle que nous admirons aujourd'hui paraît être un hybride de *N. Rubra* originaire de l'Inde et de notre *N. Alba.* Voilà pour la décoration des pièces d'eau une nouvelle ressource, inconnue chez nous jusqu'à présent et qui certainement ne sera pas oubliée, d'autant plus que pour mieux faire connaître sa plante, M. Bertemont consent à nous la laisser encore quelque temps. Le jury a témoigné sa satisfaction en accordant à notre concitoyen une médaille d'argent.

Nous allons retrouver M. Bertemont dans la serre tempérée où il expose un travail de son métier, une petite serre d'appartement qui lui vaut encore une médaille d'argent. Deux exposants se sont partagé la tâche de garnir la serre tempérée dont nous avions sorti les plantes pour les faire contribuer à la décoration du grand jardin. Ce sont MM. P. Leroy, jardinier chez Madame Courtecuisse, à Sin, et Chambodut, jardinier à Sin également, chez Madame Fiévet. Les collections du premier, comprenant des *Caladium* (médaille d'argent), des *Begonia rex*, des Fougères herbacées (médaille d'argent), des *Coleus* (médaille d'argent). Le second nous présente une magnifique collection de *Begonia rex* qui lui vaut une médaille de vermeil avec félicitations du jury. Nous retrouverons d'ailleurs MM. Leroy et Chambodut dans

(1) Etablissement horticole Le Temple sur Lot (Lot-et-Garonne).

le jardin. Allons-y maintenant. Arrivés derrière les bâtiments de la Société, nous trouvons la collection du *Pelargonium zonale* à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure. Elle appartient à l'Ecole normale d'instituteurs de Douai et est exposée par M. Bélud, jardinier de l'Ecole. Mentionnons de suite une autre collection de Pélargoniums que nous verrons un peu plus loin et qui est plus importante encore au point de vue du nombre des variétés. Elle est exposée par M. Chambodut qui obtient, comme M. Bélud une médaille de vermeil.

Avançons dans la grande allée qui se trouve derrière le bâtiment. Nous sommes attirés par une construction en rocailles qui y est adossée. Les plantes que nous allons y voir ne sont pas de celles qui courent les expositions et si nous les avions inscrites à notre programme, c'est que nous savions d'avance que, grâce aux bonnes relations qui existent entre le président de notre Commission et M. H. Correvon, directeur et propriétaire du jardin alpin de Genève, directeur et fondateur du jardin La Linnæa (Valais), nous pouvions être assurés de voir arriver à Douai une collection de plantes des Alpes des plus intéressantes et des mieux choisies. Bien que le mois de juillet soit absolument défavorable à une exposition de ce genre, M. Correvon est arrivé à nous envoyer non pas seulement 25, comme le demandait le programme, mais environ 150 plantes des Alpes, de celles que, malgré de grandes difficultés, il réussit à cultiver dans son jardin alpin de Genève et pour la plupart de la plus grande rareté. Nous avons pu y voir, en particulier, trois espèces du genre *Ramondia* qui n'en comprend en tout que 5 ou 6. Une réunion d'*Androsace, A. Sarmentosa, A. Oculata*, etc., ce dernier en floraison, un très grand nom-

bre de Saxifrages, des *Sedum*, des joubarbes en grand nombre aussi et souvent fleuries, 3 *Rhododendron* dont deux fort rares. *R. ferrugineum* et *R. hirsutum* ; le *Dryas octopetala*, etc. Nous avions inscrit au programme une médaille de vermeil comme première récompense pour une collection de 25 plantes alpines. En présence d'un envoi aussi beau, le jury a demandé qu'il soit récompensé d'une médaille d'or que nous nous sommes empressés de mettre à sa disposition.

Retournons nous maintenant, et nous avons devant nous sous les grands marronniers, trois collections qui nous ont fait grand plaisir et nous avons été heureux de voir que ce plaisir a été partagé par le plus grand nombre de nos visiteurs. Il ne s'agit plus de plantes d'une grande rareté, ni d'une culture difficile, mais d'une collection de plantes vivaces, apportée de son jardin de Wagnonville, par M. Delcroix, horticulteur, d'une collection de plantes bisannuelles et annuelles fournie par le même exposant et, du même encore, un grand nombre de suspensions renfermant des plantes fort bien disposées, d'une très belle venue et dont quelques-unes sont loin d'être communes. Le grand nombre, la beauté et la variété des fleurs de M. Delcroix formaient certainement l'un des attraits principaux de notre exposition. Le jury a accordé une médaille de vermeil aux plantes vivaces, une médaille d'argent aux plantes annuelles et bisannuelles et nous a demandé pour ses suspensions qu'il a beaucoup admirées une médaille d'or que nous lui avons accordée volontiers.

Terminons notre promenade dans le jardin, en admirant les plantes de serre de M. Leroy (médaille de vermeil). Les beaux Palmiers qui ont obtenu la même récompense ; ses

héliotropes, ses *Adiantum* (méd. d'argent), son grand *Latania*, ses *Pelargonium zonale* à feuilles noires et à feuilles colorées, ses bégonias versaillais Jetons un coup-d'œil sur les Araucarias de M. Delcroix, sur ses héliotropes (méd. d'argent). N'oublions pas de voir les *Coleus* de M. Belud et les belles giroflées quarantaines du même exposant et entrons maintenant dans les salles de nos séances auxquelles nous allons trouver un aspect quelque peu différent de celui qui nous est familier.

Ce que nous voyons d'abord en entrant dans la salle des commissions, c'est une collection de fleurs d'œillets de toute beauté, envoyée par MM. Cayeux et le Clercq, de Paris. Plus de 300 variétés (au lieu de 100 demandées au programme), différant toutes d'aspect et de coloris couvrent entièrement une grande table disposée au milieu de la salle. Ici encore, à la demande du jury, une médaille d'or, bien méritée, remplace la médaille de vermeil qui devait être la première récompense. Dans la même salle, une collection de 50 roses, exposée par M. Silvain, obtient une médaille d'argent. Une seconde, apportée par M. Legrand, propriétaire à Arras et rosiériste bien connu, occupe, dans la salle des séances, deux tables entièrement garnies de près de 400 variétés et des plus belles ! Une médaille d'or lui a été décernée sans hésitation par le jury.

Nous pouvons encore admirer dans la même salle, une jolie collection de dahlias simples, exposée par M. Bélud qui a pris soin de renouveler ses fleurs chaque jour pendant toute la durée de l'exposition. Elle a été récompensée d'une médaille d'argent.

Il paraît qu'il n'est pas facile d'obtenir des fruits dans une exposition d'horticulture, du moins, quand on s'adresse

aux producteurs en renom. Nous en avons la preuve dans la correspondance échangée avant l'exposition. Mais avions nous bien besoin de nous adresser à eux ? Notre dévoué président, M. Maugin, nous a prouvé le contraire. Grâce à lui, nos visiteurs ont pu admirer de superbes grappes de raisin noir (Froc-Laboulaye-Violet) et de chasselas obtenues chez lui dans une serre qui n'est pas disposée spécialement pour cette culture et réussies dans la perfection. Le jury ne pouvant accorder de récompense à M. Maugin, ne lui a pas ménagé ses félicitations.

Nous avons encore à examiner dans nos salles, les ouvrages sur l'horticulture, les plans, les collections, les tableaux d'enseignement horticole. La Société d'Agriculture devait évidemment accueillir les envois de cette nature et nous avons pensé qu'elle devait de plus leur assurer le bénéfice d'un examen sérieux et approfondi et qu'il fallait éviter qu'ils puissent être jugés sur leur apparence comme cela serait arrivé forcément si le jury les avait vus pour la première fois le jour de son passage dans l'exposition. Pour arriver à ce résultat, nous avions pris soin de nous les faire envoyer longtemps d'avance et nous les avions communiqués aux membres compétents du jury qui s'étaient chargés de les examiner à loisir. Plusieurs travaux n'ont pas résisté à cet examen, mais les autres y ont gagné d'être récompensés suivant leur mérite, les médailles ne sont données qu'à des productions d'une réelle valeur. Nous tenions à ce qu'il en fut ainsi.

MM. Helle et Pierrot, tous deux instituteurs à Tergnier, ont exposé chacun des tableaux qu'ils ont fait pour les besoins de leur enseignement et qui contiennent, dessinées à la plume, les figures nécessaires à l'explication de la con-

duite des arbres fruitiers, de la taille, de la greffe etc. Ils y ont ajouté des dessins d'insectes ou d'autres animaux utiles ou nuisibles, et des figures pour l'enseignement de la botanique. Des notices explicatives y sont jointes. C'est une excellente chose que les instituteurs préparent eux-mêmes les tableaux dont ils doivent se servir. Ils les mettent d'accord avec les besoins du pays et avec la méthode qu'ils ont choisie. Ils ne trouveraient pas les mêmes ressources dans les planches murales du commerce que d'ailleurs on ne peut pas toujours leur procurer. Le jury leur a accordé à chacun une médaille de bronze. Il a donné une médaille de bronze également à M. Guitton, jardinier à Nogent-le-Roi qui a présenté un ouvrage manuscrit, traitant, sous forme de questionnaire, de la culture du poirier, du pêcher et de la vigne. Les notions qu'il donne sont exactes, ce travail peut être consulté avec fruit.

Nous parlions tout-à-l'heure des insectes utiles et nuisibles. S'il est bon de les faire connaître par des dessins bien faits, il est encore préférable de pouvoir les montrer en nature. M. François Lefebvre, de Douai, a établi une collection de coléoptères dans laquelle les espèces utiles et nuisibles sont distinguées par des étiquettes de couleur différente. Les insectes sont bien nommés et bien classés. M. Lefebvre y a joint une collection d'insectes séricigènes avec leurs produits, bien étiquetée également et soignée comme la précédente. Il a obtenu une médaille d'argent.

Les travaux qui suivent ne s'appliquent pas seulement à l'enseignement élémentaire, ils ont une portée plus étendue. M. Rigaux, professeur départemental d'agriculture à Mende nous a envoyé trois ouvrages récemment publiés. Le premier « Horticulture fruitière, potagère et d'agrément » est

destiné à vulgariser les notions nécessaires pour la conduite d'un jardin à la campagne. C'est un résumé très concis, mais suffisant pour apprendre comment on doit disposer un jardin et quels sont les soins à lui donner. Dans le second, « Les rongeurs nuisibles à l'agriculture » M. Rigaux nous donne la description complète des rongeurs de France, que des figures bien faites représentent tous. C'est un bon petit traité d'histoire naturelle de ces animaux. Il le termine par les différents procédés employés pour leur destruction. Enfin le troisième travail « Chlorophylle et chlorose » est une étude de physiologie végétale très sérieuse. Dans la première partie de l'ouvrage, tout ce qui est actuellement connu sur la chlorophylle a été mentionné. La seconde partie étudie la chlorose, ses causes multiples et les remèdes multiples également auxquels il convient d'avoir recours. Les livres de M. Rigaux sont de ceux que l'on peut qualifier de bons et d'utiles. Le jury a décerné à leur auteur une médaille d'argent.

Il a décerné la même récompense à M. Passy, maître de conférences à l'Ecole nationale de Grignon. Ce sont les arbres fruitiers qui font l'objet des études de M. Passy. Il nous a envoyé trois ouvrages. Le plus important, « les maladies du poirier et du pommier » (1) comprend plus de 100 pages et est traité de main de maître. La plus grande partie de son travail concerne les maladies occasionnées par les cryptogames. Ce sont à la fois les plus nombreuses et les plus pernicieuses. L'auteur, remontant à la cause, commence par faire l'histoire naturelle de chacun de ces parasites et nous décrit son évolution. Le remède est ensuite indiqué.

(1) Cet ouvrage a été honoré d'une médaille d'or par le Syndicat pomologique de France.

Les bactéries, causes de tant de maladies chez l'homme et les animaux, ne sont pas ici les cryptogames les plus pernicieux. Les champignons microscopiques qui produisent la *rouille, le blanc,* la pourriture ou le dessèchement des fruits, le chancre du bois ; le sont davantage. Certains champignons de grande taille, (plusieurs Polyporus) le sont plus encore, ils occasionnent la pourriture du cœur de l'arbre et lorsque le chapeau du champignon commence à apparaître à l'extérieur, le mal est fait et n'est plus réparable. On conçoit l'intérêt qu'il y a à la connaissance de la manière de vivre de chacun de ces parasites : elle est évidemment nécessaire pour les combattre sur les arbres attaqués, mais elle est indispensable à celui qui veut savoir les préserver de l'attaque et le moyen préventif, qui du reste est le meilleur est quelquefois le seul possible.

Les deux autres ouvrages de M. Passy sont deux monographies ; l'une, d'un champignon, *Monilia fructigena* qui produit la momification des pêches ; l'autre, d'un insecte coléoptère, *Agrilus sinuatus* qui attaque le bois du poirier.

MM. Passy et Rigaux ont généreusement fait don à la Société des brochures qu'ils ont envoyées. Nous sommes heureux de les en remercier ici, certains que vous verrez avec plaisir notre bibliothèque enrichie, grâce à eux, de six travaux récents et utiles.

Ce ne sont pas, d'ailleurs, les seuls ouvrages que nous ait rapportés notre exposition d'horticulture et nous devons également des remerciements à M. Correvon, dont nous parlions tout-à-l'heure, qui a bien voulu, lui aussi, nous offrir trois des livres qu'il a envoyés à notre exposition. M. Correvon aussi est un naturaliste. Amateur passionné des plantes, surtout des plantes de ses montagnes, il ne se

contente pas de les récolter et de les cultiver, il les décrit et les dessine. Vous avez tous remarqué dans la salle de nos séances, à l'intérieur d'une petite vitrine que M. Bertemont avait obligeamment mise à notre disposition, les belles planches coloriées des 6 volumes de l'*atlas des plantes alpines*. Exécutées, soit d'après des photographies, soit d'après de bonnes aquarelles, ces planches reproduisent avec fidélité la nature et nous étions à même de faire la comparaison pour plusieurs, grâce à l'envoi des plantes alpines de M. Correvon qui fleurissaient dans notre rocher improvisé. Un ouvrage si bien fait ne devait pas quitter Douai, la bibliothèque municipale a saisi de suite l'occasion qui se présentait d'en faire l'acquisition. Meilleures encore, s'il se peut, sont les 60 planches coloriées de l'album des orchidées de l'Europe centrale et septentrionale accompagnées de leur description, de leur culture, de leur emploi. Ce livre aussi nous restera, vous avez bien voulu, sur notre proposition, en voter l'acquisition pour la bibliothèque de notre Société. M. Correvon a exposé aussi le seul exemplaire qui lui reste de son premier ouvrage, « les plantes des Alpes » édité à Genève en 1884. Il a exposé encore « les fougères de pleine terre, les prêles, lycopodes et sélaginelles rustiques », « les fougères rustiques », la « flore coloriée de poche à l'usage du touriste ». Enfin, les trois livres dont il nous a fait hommage, « les plantes alpines et de rocailles », « le jardin de l'herboriste » et « les orchidées rustiques ». Ce sont là autant de documents précieux, tant au point de vue de l'histoire naturelle qu'au point de vue de l'horticulture. Les plantes alpines et de rocailles, en particulier, renferment au sujet de la construction des rocailles destinées à la culture, des renseigne-

ments dont nous comptons faire notre profit. Mais il ne faut pas croire qu'il soit nécessaire d'avoir des recherches botaniques ou horticoles à faire pour trouver plaisir à lire les livres dont nous parlons. M. Correvon veut nous faire aimer les plantes, nous faire admirer la nature et, par des citations amenées à propos, par des descriptions pleines de charme, il sait faire diversion quand il le faut à l'aridité forcée de la partie purement scientifique. Lisez, par exemple, dans « les orchidées rustiques » (P. 201) la façon dont il comprend les jardins sauvages ; ou bien encore, dans « le jardin de l'herboriste », l'article consacré à la Mandragore.

A un pareil envoi il fallait une récompense exceptionnelle. Le jury l'avait à sa disposition dans le *prix d'honneur* accordé par le Ministre de l'Agriculture, que nous avions réservé aux plans, collections ou ouvrages. Il n'a pas hésité à attribuer ce prix à M. Correvon.

Des plans de jardins, je vous dirai peu de chose. Vous avez tous été frappés par l'importance des plans et aquarelles envoyés par M. Redon, architecte paysagiste à Reims. Deux murs de notre salle des séances en étaient entièrement couverts. Il y avait là une somme de travail considérable. Plans et aquarelles étaient d'ailleurs faits par des dessinateurs de talent et bien présentés. Le jury a décerné à l'auteur la médaille de vermeil que le programme promettait comme premier prix. Il nous aurait demandé d'augmenter cette récompense si les plans, qui figuraient des tracés sur des terrains accidentés, avaient porté des cotes de niveau. Ils en manquaient malheureusement.

En fait de matériel horticole, nous n'avons eu que l'exposition de la Société de St-Sauveur-lez-Arras dont nous avons parlé plus haut, et qui a été récompensée d'une médaille de

vermeil. Nous avons remarqué le bon agencement des objets fabriqués par cette maison et la solidité de leur construction et nous espérons que nos concitoyens auront fait la même remarque, pour en faire leur profit à l'occasion.

L'outillage horticole nous a manqué complètement. Pas un sécateur, pas une tondeuse. Les accessoires horticoles autres que ceux que nous avons cités plus haut avaient, pour les représenter, non pas des exposants à proprement parler, mais quelques-uns des marchands qui font le métier de rechercher l'autorisation de s'installer dans les expositions, horticoles ou autres, pour y vendre, en plein vent ou à l'abri suivant le cas, les ustensiles ou produits divers qui font l'objet de leur petit commerce. Quelques-uns de ces produits pouvaient peut-être se rattacher à l'horticulture? Plusieurs membres du jury ont été d'avis que l'on pouvait les gratifier d'une médaille de bronze, ce qui a été fait pour tous indistinctement, afin de ne pas faire de jaloux. Il ne s'agissait évidemment plus ici de procéder à un examen approfondi, le régime de l'égalité pouvait convenir.

Après avoir parcouru, comme nous venons de le faire, toutes les parties de notre exposition, en avoir examiné et admiré les détails, s'il est facile autant qu'agréable de donner à chaque exposant félicitations et remerciements, il ne l'est plus autant de se prononcer sur le mérite relatif de chacun et surtout de dire s'il en est un qui ait surpassé tous les autres. Cette question délicate, le jury avait cependant à la résoudre. Grâce aux démarches faites par notre excellent et dévoué concitoyen, M. Paul Dislère, nous avions obtenu du ministère de l'agriculture, outre une subvention qui nous a été très utile, trois médailles, une en or et deux en argent, dont nous avions fait un grand prix d'honneur

et deux prix d'honneur. Nous avons dit un peu plus haut à qui le jury avait décerné le prix d'honneur attribuable aux plans, collections ou ouvrages. Le second prix d'honneur, de même valeur, devait être attribué a des plantes vivantes. Il a été donné à M. Delcroix pour l'ensemble formé par ses cultures de pleine terre et ses suspensions. Restait le grand prix d'honneur, la médaille d'or du ministre. Parmi tous les concurrents à cette récompense, le jury en a rapidement distingué deux : Madame Masure dont les beaux produits garnissaient l'orangerie et M. Leroy dont les diverses expositions produisaient un si bel effet. A qui donner la préférence ? les jurés ont hésité longtemps et si la récompense du ministre ne s'était pas trouvée, par sa nature, indivisible ; si d'ailleurs notre règlement n'avait pas interdit les prix *ex-æquo*, il est presque certain que le jury nous aurait demandé de le dispenser de faire une distinction entre deux valeurs si rapprochées de l'égalité. Mais il fallait résoudre la question et non pas la trancher. A la suite du vote du jury, M. Leroy a obtenu notre première récompense.

Après avoir examiné les plantes de nos exposants nous pouvons, avant de quitter le jardin, jeter un regard sur les notres. Disposés dans l'allée du milieu, et entourés de la collection de *pelargonium* de M. Farez que nous possédons depuis le printemps, nos grands palmiers faisaient très bon effet. Cet ensemble était, bien entendu, hors concours, il a valu à notre jardinier une médaille d'or.

Pour terminer, il nous reste à adresser aux membres du jury nos plus vifs remerciements. Le travail que nous leur avons demandé n'a pas toujours été facile. Il a nécessité à plusieurs d'entre eux un examen préliminaire assez long ;

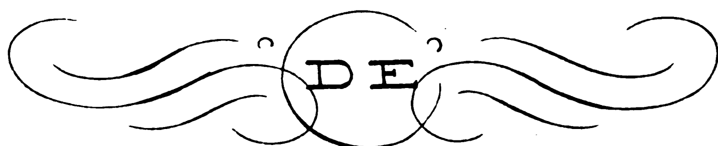
enfin, le jour de l'ouverture, les opérations commencées de bon matin et continuées sans interruption n'étaient pas terminées à une heure de l'après-midi. Nous avons rencontré chez MM. Cavroy, Lirondelle, Marc, Pèpe, Soland, Vigneron, et chez leur sympathique président, M. Legentil, d'Arras, non pas seulement la compétence et le savoir que nous leur connaissions d'avance, mais la plus grande cordialité jointe à une extrême obligeance. Nous savions que nous pouvions compter sur leur dévouement, mais nous ignorions jusqu'à quel point nous allions le mettre à l'épreuve ; nous en avons réellement abusé. Pour que nous ne soyons pas parvenus à l'épuiser, il faut qu'il soit inépuisable. Qu'ils reçoivent ici l'expression de toute notre gratitude.

Le Secrétaire,
E. GOSSELIN.



A la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Douai, centrale du Département du Nord.

Chansons choisies



JACQUES REGNART

né à Douai en 1531, mort à Prague en 1601

ARRANGÉES

pour

quatre voix

par

CHARLES DUHOT

Traduction de F. Montaillier.

Prix net: 3f.

Paris, chez MEURIOT, Editeur, 18, Boulevard de Strasbourg.

A la SOCIÉTÉ d'AGRICULTURE, des SCIENCES et des ARTS de DOUAI

CHANSONS CHOISIES

de

Jacques REGNART

né à Douai en 1531, mort à Prague en 1601

arrangées pour quatre voix par CHARLES DUHOT.

Traduction de F. Montaillier.

N°1 _ SANS TOI LE PLAISIR EST UNE CHIMÈRE

Moderato (♩= 88)

1ers Violons

mf

divisés

2ds Violons

mf

Altos

mf

Vlles et C.B.

mf

SOPRANI

mf

Sans toi__

CONTRALTI

mf

Sans toi__

TENORI

mf

Sans toi__

BASSI

mf

Sans toi__

le plai_sir est u _ ne chi_mè _ _re, est u_ _ ne chi _ mè _

le plai_sir est u _ ne chi_mè _ _re, u_ _ ne chi _ mè _

le plai_sir est u _ ne chi _mè_re, chi _mè _ _ _

le plai_sir est u _ ne chi _ mè_re, chi _ mè _ _ _

poco cresc

_re; où tu n'es pas, où tu n'es pas le

_re; où tu n'es pas, où tu n'es pas, où tu n'es

_re; où tu n'es pas, où tu n'es pas, où tu n'es

_re; où tu n'es pas le deuil ___

deuil est dans mon cœur, ___ le deuil est dans ___ mon

pas le deuil est dans mon cœur, le deuil est dans ___ mon

pas le deuil est dans mon cœur, le deuil est dans mon cœur ___

___ est dans mon cœur, oui, le deuil est dans ___ mon

cresc

cœur; ton a-mour seul, ton a-mour seul est

cresc

cœur, ton a-mour seul est la source du bon-heur,

cresc

ton a-mour seul est la sour-

cresc

cœur; ton a-mour seul, ton a-mour est la sour-

piu cresc

la — source du bonheur, ton a mour seul

piu cresc

du bon-heur, ton a mour seul — est la

piu cresc

-ce du bon-heur, ton a-mour

piu cresc

-ce du bon-heur, ton a-mour seul ton

allarg

ton a-mour seul est la — sour-ce du bon-heur.

allarg

sour-ce du bon-heur, du bon-heur.

allarg

seul est la sour-ce du bon-heur.

allarg

a-mour est la sour-ce du bon-heur.

Nº 2 _ QUAND JE SONGE AU MOMENT

Moderato (♩= 88)

Instruments

mf divisés

mf

mf

mf

Chœur

mf Quand je

mf Quand je

mf Quand je

mf Quand je

son - ge au mo - ment où je dois par - tir, où

son - ge au mo - ment où je dois par - tir, où je

son - ge au mo - ment où je dois par - tir, où je

son - ge au mo - ment où je dois par - tir, où je

je dois par - | -tir, mo - | ment fa-tal qui | trop tôt

— dois par - | -tir, mo - | ment fa-tal qui | trop tôt —

dois — par - | -tir, mo - | ment fa - | tal qui trop

dois — par - | - tir, mo - | ment fa - | tal qui trop

ar - ri - ve - | -ra, mon â - me | se pâ - me d'ef | -froi, se

ar - ri - ve - | -ra, | mon â - me | se pâ - me d'ef-

tôt ar - ri - ve | -ra, mon | â - me se pâ - | - me d'effroi,

tôt ar - ri - ve - ra,

pâ-me d'effroi, | mon â-me se | pâ-me, se | pâ-me d'effroi et

-froi, se | pâ-me d'effroi, | mon â-me se | pâ-me et

mon â-me | se pâ - - | - me d'effroi, | hé - las! se

C D

cresc

se_meurt, hé - las_ se meurt; mon â - me se pâ - me d'ef-

se meurt, hé - las_ se meurt; mon â - me

mon â - me se pâ -

pâ - me et se meurt, se meurt;

froi, se pâ-me d'effroi, mon â - me se pâ-me, se

se pâ - me d'ef-froi, se pâ-me d'effroi, mon â-me se

med'effroi. mon â - me se pâ - me d'ef-froi,

mon â - me se pâ - me d'ef-froi,

allarg

pâ - me d'effroi et se_meurt, hé - las_ se meurt.

pâ - me et se meurt, hé - las_ se meurt.

hé - las! se pâme et se meurt,_ se meurt.

hé - las! se pâ_ me et se meurt, se meurt.

N°. 3 — QUAND TOUTE LA JOURNÉE

Allegretto (♩= 96)

Instruments

mf

divisés

mf

mf

mf

Choeur

mf

Quand tou-te la jour-né - e je cla-me

mf

Quand tou-te la jour-né - e je cla-me

mf

Quand tou-te la jour-né - e je cla-me

mf

Quand tou-te la jour-né - e je cla-me

ma dou - leur, je ne la vois pas fuir à

ma dou - leur, je ne la vois pas fuir à

ma___ dou - leur, je ne la vois pas fuir à

ma___ dou - leur, je ne la vois pas fuir à

f

l'heure où je dois dor - mir: des rê - ves ef - fray - ants

f

l'heure où je dois dor - mir: des rê - ves ef - fray ants

f

l'heure où je dois dor - mir: des rê - ves ef - fray - ants

f

l'heure où je dois dor - mir: des rê - ves ef - fray - ants

mf

vien-nent a - gi - ter mon som - meil; je ne la vois pas

mf

vien-nent a - gi - ter mon som - meil; je ne la vois pas

mf

vien-nent a - gi - ter mon som- meil; je ne la vois pas

mf

vien-nent a - gi - ter mon som - meil; je ne la vois pas

f

fuir à l'heure où je dois dor - mir: des rê - ves

f

fuir à l'heure où je dois dor - mir: des rê - ves

f

fuir à l'heure où je dois dor - mir: des rê - ves

f

fuir à l'heure où je dois dor - mir: des rê - ves

D.

rall

ef - fray - ants vien - nent a - gi - ter mon som - meil.

ef - fray - ants vien - nent a - gi - ter mon - som - meil.

ef - fray - ants vien - nent a - gi - ter mon som - meil.

ef - fray - ants vien - nent a - gi - ter mon som - meil.

Nº 4 — ENFIN ME VOILA LIBRE

All^tto (♩ = 96)

Instruments

mf

divisés

Chœur

En - fin me voi - là li - bre,

En - fin me voi - là li - bre,

En - fin me voi - là li - bre,

en_fin me voi_là li_bre de sou_cis d'a_mour;
en_fin me voi_là li_bre de sou_cis d'a_mour;
en_fin me voi_là li_bre de sou_cis d'a_mour;
mf
sou cis d'a_mour;

f
seul main_te_nant je veux,___ je veux d'au_tres loi_sirs:
f
seul main_te_nant je veux,___ je veux d'au_tres loi_sirs:
f
seul main_te_nant je veux,___ je veux d'au_tres loi_sirs:
f
des loi_sirs:

je lan_ce, je___ lance dans les airs, *p* je lan_ce dans___ les___
je lan_ce, je___ lance dans les airs, *p* je lan_ce dans___ les___
je lan_ce, lan_ce dans les airs, *p* je lan_ce dans les

dim

airs ma chan_son _ net te, chansonnet _ te;

dim

airs ma chan_son _ net te, chansonnet _ te;

dim

airs ma chan _ son _ net _ te;

p dim

chan _ son _ net _ te;

f

seul main_te _ nant je veux, je veux d'au _ tres loi_sirs:

f

seul main_te _ nant je veux, je veux d'au _ tres loi_sirs:

f

seul main_te _ nant je veux, je veux d'au _ tres loi_sirs:

f

des loi _ sirs:

pp

je lan_ce, je lance dans les airs, je lan_ce dans les

pp

je lan_ce, je lance dans les airs, je lan_ce dans les

pp

je lan_ce, lan _ ce dans les airs, je lan_ce dans les

dim allarg

airs ma chan-son - net - - te, chansonnet - te.

dim allarg

airs ma chan-son - net - - te, chansonnet - te.

dim allarg

airs — ma chan - son - net - te.

pp dim allarg

chan - son - net - te.

N° 5 — AH! CŒUR CRUEL

Moderato (♩ = 92)

mf

divisés

mf

mf

mf

Instruments

Chœur

mf

Ah! coeur cru - el, laisse-

mf

Ah! coeur cru - el, laisse-

mf

Ah! coeur cru - el, laisse -

mf

Ah! coeur cru - el, laisse -

toi fléchir par ma voix, laisse-toi flé_chir par ma

toi flé - chir par ma voix, lais_se-toi flé - chir par ma

toi flé - chir par ma voix, lais_se-toi flé - chir par ma

toi flé - chir par ma voix, lais_se-toi flé - chir par ma

poco cresc

voix; lais_se-moi, cœur cru_el, l'es - poir___ d'être ai - mé, l'es -

poco cresc

voix; lais_se-moi, cœur cru - el, l'es - poir,

poco cresc

voix; lais - se-moi, cœur cru - el, l'es - poir d'être ai -

poco cresc

voix; lais - se-moi, cœur cru - el, l'es - poir,

poir d'être ai - mé, lais - se-moi l'es - poir d'être ai -

l'es - poir d'être ai - mé, l'es - poir___ d'ê - tre ai -

mé, l'es_poir d'être ai - mé, l'es - poir d'ê - tre ai -

d'être ai - mé, oui, l'es - poir___ d'ê - tre ai -

cresc

mé. N'au - ras - tu pas de tré - sors, n'au - ras - tu

cresc

mé. N'auras - tu pas de tre - sors; n'au - ras - tu pas de trésors

cresc

mé. N'au - ras - tu pas de tré - sors, n'au - ras - tu pas de

cresc

mé. N'au - ras - tu pas de

pas de tré - sors pour un in - di - gent d'a - mour, pour

pour un in - di - gent d'a - mour, pour un

tré - sors pour un in - di - gent d'a - mour, pour un

tré - sors pour un in - di - gent d'a - mour, pour un

cresc

un in - di - gent d'a - mour: n'au ras tu pas de

cresc

in - di - gent d'a - mour; n'au - ras - tu pas de tré - sors, n'au -

cresc

in - di - gent d'a - mour; n'au - ras - tu pas de tré - sors

in - di - gent d'a - mour:

tré_sors, n'au _ ras-tu pas de tré_sors pour un in_di_gent

ras-tu pas de tré_sors pour un___ in _ di_gent

n'au ras-tu pas de tré_sors pour un___ in _ di_gent

cresc

n'au ras-tu pas de tré_sors pour un___ in _ di_gent

rall

(*)

d'a _ mour, pour un in _ di _ gent d'a _ mour?

rall

d'a _ mour, pour___ un in _ di _ gent d'a _ mour?

rall

d'a _ mour, pour un in _ di _ gent d'a _ mour?

rall

d'a _ mour, pour___ un in _ di _ gent d'a _ mour?

Nº 6 _ MA BOUCHE CHANTE, MON CŒUR SE LAMENTE

Allegretto (♩ = 96)

Instruments

mf

divisés

mf

mf

mf

(*) On a cru pouvoir ici introduire la terminaison majeure, à cause du sentiment exprimé.

Chœur

mf
Ma bouche chan - te, mon cœur se la -

mf
Ma bouche chan - te, mon cœur se la -

mf
Ma bouche chan - te, mon cœur se la -

mf
Ma bouche chan - te, mon cœur se la -

men - te, mon cœur se la - men - te: *poco cresc* leur

men - te, mon cœur se la - men - te: *poco cresc* leur

men - te, mon cœur se la - men - te: *poco cresc* leur

men - te, mon cœur se la - men - te: *poco cresc* leur

u - ni - on en fait des en - ne-mis, des en - ne - mis,

u - ni - on en fait des en - ne-mis, des en - ne - mis,

u - ni - on en fait des en - ne-mis, des en - ne - mis,

u - ni - on en fait des en - ne - mis, des en - ne - mis,

et ma rai-son se perd dans ce con - flit, se
et ma rai - son se perd dans ce conflit, se
et ma rai - son se
et ma_ rai - son se perd dans ce con - flit, se perd

perd dans ce con - flit, dans ce con - flit. flit.
perd dans ce con - flit, dans ce con - flit. flit.
perd dans ce con - flit, dans ce con - flit. flit.
dans ce con - flit, dans ce con - flit. flit.

1° 2°

N° 7 — VOULEZ-VOUS VOIR DEUX SOURCES

Allegretto (♩=92)

mf divisés

Instruments

Chœur

mf

Vou _ lez - vous

Vou _ lez - vous

Vou _ lez - vous

voir deux sour _ ces na _ tu _ rel _ les, deux sour _ ces

voir deux sour _ ces na _ tu _ rel _ les, deux sour _ ces

voir deux sour _ ces na _ tu _ rel _ les, deux sour _ ces

deux sour _ ces na _ tu _ rel _ les,

na _ tu _ rel _ les: re _ gar _ dez la douleur jail _

na _ tu _ rel _ les:

na _ tu _ rel _ les: re _ gar _ dez la dou _ leur jail _

na _ tu _ rel _ les: re _ gar _ dez __ la dou _ leur jail _

-lir de ces yeux, que — des tor - rents de
de ces yeux, que des tor - rents de
-lir de ces yeux, que des tor - rents de
-lir de ces yeux, que des tor - rents de

lar - mes vont — em - por - ter; re - gar - dez
lar - mes vont — em - por - ter;
lar - mes vont — em - por - ter; re - gar - dez —
lar - mes vont — em - por - ter; re - gar - dez —

la douleur jail - lir de ces yeux, que — des tor -
de ces yeux, que des tor -
la douleur jail - lir de ces yeux, que des tor -
la douleur jail - lir de ces yeux, que des tor -

rall

-rents de lar - mes vont ___ em - por - ter.

rall

-rents de lar - mes vont ___ em - por - ter.

rall

-rents de lar - mes vont ___ em - por - ter.

rall

-rents de lar - mes vont ___ em - por - ter.

N° 8 _ LONGTEMPS JE CRUS

Allegretto (♩= 96)

Instruments

mf divisés

mf

mf

mf

C D

Chœur

mf

Long - temps je crus, long - temps je crus pos -

mf

Long - temps je crus, long - temps je crus pos -

mf

Long - temps je crus, long - temps je crus pos -

mf

Longtemps je crus, longtemps je crus

- sé - der son a - mour, pos - sé - der son a -

- sé - der son a - mour, pos - sé - der son a -

- sé - der son a - mour, pos - sé - de son a -

pos - sé - - der son a - -

poco cresc

- mour: Pau - vre fol que j'é - tais, que j'é - tais, el -

poco cresc

- mour: Pau - vre fol que j'é - tais, que j'é - tais, el -

poco cresc

- mour: Pau - vre fol que j'é - tais, que j'é - tais, el -

poco cresc

- mour: que j'é - tais,

C D

cresc

-le vient de s'é - pren - dre d'un bar - bon; Pauvre fol que j'é -

cresc

-le vient de s'é - pren - dre d'un bar - bon; Pauvre fol que j'é -

cresc

-le vient de s'é - pren - dre d'un bar - bon; Pauvre fol que j'é -

d'un __ bar - bon;

-tais, que j'é - tais, el - le vient de s'é - pren - dre d'un bar - bon,

-tais, que j'é - tais, el - le vient de s'é - pren - dre d'un bar - bon,

-tais, que j'é - tais, el - le vient de s'é - pren - dre d'un bar - bon,

cresc

que j'é - tais, d'un __ bar - bon,

avec dépit   rall

el - le vient de s'épren - dre d'un bar - - bon.

avec dépit   rall

el - le vient de s'épren - dre d'un bar - - bon.

avec dépit   rall

el - le vient de s'épren - dre d'un bar - - bon.

avec dépit   rall

el - le vient de s'épren - dre d'un bar - - bon.

Paris, Imp. Delay, rue Rodier, 49.

MOTETS

à cinq voix
par

JACQUES REGNART

né à Douai en 1531, mort à Prague en 1601.

Adaptation de Ch. Duhot.

PUERI HEBRÆORUM

Motet à 5 voix.

Larghetto. mf

SOPRANI: Pu _ e _ ri He _ brae o _ rum _ He brae _ o _ _ rum

MEZZI-SOPRANI

CONTRALTI: mf Pu _ e _ ri He _ brae _ o _ rum pu _ e _

TENORI: mf Pu _ _ e _ ri He _

BASSI: mf Pu _

He _ bræ o _ rum *mf* pu _ e _

Pu _ e _

ri He _ bræ-o _ rum He _ bræ _

bræ o rum He bræ o rum

_ e ri He bræ o rum Pu e

A

ri He _ _ _ _ bræ _ _ o _ rum

ri He bræ o rum pu _ e _ ri _

o _ rum A pu _ e _ ri _ He _ bræ o _

_ pu _ _ e _ ri He _

_ _ ri _ He _ bræ _ o _ rum He _ bræ _ _ _

pu _ e _ ri He _ bræ _

_ He _ bræ _ o _ _ rum pu _ _ e _ ri He _ bræ _

_ rum _ pu _ _ e _ ri pu _ e _

bræ _ o _ rum pu _ _ e _ ri Hé _ bræ _

o _ rum

o _ rum ve _ _ sti _ men _ ta pro _ ster _

_ o _ _ rum He _ bræ _ o _ rum _

ri He _ bræ _ o _ rum He _ bræ _ _ _ _ o _

o _ rum ve _ sti _ men _ ta pro _

ve _ sti _

B

ne _ bant pro _ ster _ ne bant in vi _ â in _

_ ve _ sti _ men _ ta pro _

_ rum ve _ _ sti _ men _ ta pro _ ster _

B

ster _ ne _ bant ve _ sti _ men _

men _ ta pro _ ster _ ne _ bant in vi _ _ _

_ vi _ â ve _ sti _ men _ ta pro _

_ ster ne bant ve _ sti _

_ ne _ _ _ _ bant in vi _ â

_ ta pro _ ster _ ne _ _ _ bant in

â pro _ ster _ ne _ bant ve _ sti _ men _

ster _ ne _ bant in ___ vi _ â

men _ ta pro _ _ ster _ ne _ bant _ in vi _

ve _ sti _ men _ ta pro _ ster _ ne _

vi _ â pro _ ster _ ne _ bant in vi â

ta in vi _ â ve _ sti _

C

ve _ sti _ men _ ta pro _ ster _ ne _

â ______ ve _ sti _ men _ ta pro _ ster _

bant in vi â C â pro _

ve _ sti _ men _ ta pro _ ster _

men _ ta pro _ ster _ ne _ bant in vi _ â

bant in _ vi _ â _ _ in vi _

ne bant in vi __ â in __ vi _

_ ster _ ne _ bant pro _ ster _ ne _ bant in

ne bant pro ster ne bant in

in _ vi _ â

â, et cla_ ma _ bant et cla _

_ _ â, et cla _ ma_bant, et

vi _ â, et cla_ ma _ bant, et

vi _ â, et cla_ ma _ bant, et cla _ _ _

et cla _ _ _ ma _ bant

D

_ ma _ bant, et cla_ ma _ bant di_ cen _

cla_ma_bant _ _ di _ _ cen _ tes _

cla_ ma_bant D di _ _ cen _ tes, et _

_ ma _ bant et cla_ ma _ bant et cla_ ma_

et cla_ _ ma _ bant et

tes, et cla_ma_bant di_ cen _ tes

et cla_ma _ bant di _ cen _ tes

_ cla_ma_ bant di_cen_tes di_cen_tes Ho_

bant di _ cen _ _ tes

cla_ _ _ma _ bant di_cen _ _ tes

E

Ho _ san _

_ Ho _ san _

san _ na fi _ li _ o Da _ vid

E

Ho _ san _ na fi _ li _ o Da _ vid Ho _

Ho _ san _ na fi _ li _ o Da _ vid

_ na fi _ li _ o Da _ vid Ho _ san _ na

_ na fi _ li _ o Da _ vid Ho _ san _ na

Da _ _ _ vid, Ho _ san _ na

san _ na fi _ li _ o Da _ vid Ho _ san _ na

Ho _ san _ na

fi _ li _ o Da _ vid be _ _ ne _ dic _

fi _ li _ o _ Da _ vid be _ _ ne _ dic _

fi _ li _ o Da _ _ _ _ vid be _ _ ne _ dic _ tus

fi _ li _ o Da _ vid be _ _ ne _ dic _

fi _ li _ o Da _ vid be _ _ ne _ dic _

F

_tus qui ve _ _ nit ve _ nit ___
_tus qui ve _ _ nit in no _ mi_
qui ve_nit F be _ ne _ dic _ tus qui
_tus qui ve _ nit in no _ mi_ne Do_
_tus qui ve _ nit in
___ in no _ mi_ne Do _ _ mi_ni
ne Do _ mi _ ni, in no _ mi _ ne _ Do _ mi_
ve _ nit in no _ mi _ ne Do_
_ mi_ni in no _ _ mi_ne Do_
no _ mi _ ne Do _ _ mi _ _ ni_
in no _ mi_ne Do_ _ _ _ _ _ mi ni.
_ni, Do_mi_ni, in no_mi_ne_ _ Do _ mi_ ni.
_ mi_ni, in no _ mi_ne Do_ _ mi_ni. ___
_ mi_ni, in no _ mi_ ne Do _ mi_ ni.
Do_mi_ni, in no _ mi_ne Do _ mi_ ni.

AD TE, DOMINE.

Motet à 5 voix.

Jacques Regnart.

Larghetto.

SOPRANI.

MEZZI-SOPRANI.

CONTRALTI.

TENORI.

BASSI.

mf

Ad te Do _ _ mi_ne

mf

Ad _ te Do _ mi_

mf

Le

le _ va _ vi a _ ni.mam me _ am

_ ne le _ va _ vi a _ _ ni.mam me _

G

mf

Ad ___ te

mf

Ad ___

va _ vi a _ ni.mam me ___ ___ am

G

a _ ni _ mam me ___ ___ am le _ va _

_am a _ ni.mam me ___ am le _

Do _ mi _ ne le _ va _ vi

te Do ___ _ mi _ ne le _ va _

ad ___

vi a _ ni _ mam me ___ am a _

_va _ vi a _ ni.mam me ___ ___ _am

a _ ni.mam me _ am ___ me _

vi a _ ni _ mam me _ _ ___ am

_ te Do _ _ mi _ ne le _

_ni.mam me ___ am ad _ _ te _

ad ___ te Do ___

_am ____

le __ va _ vi a _ nimam me__

_va_vi le _ _ va _ vi __ a __nimam

Do_mi_ne __ Do _ mi_ne le _ va _ vi

_mi _ ne le _ va _ _ vi le _ va _ _ vi a _ ni_

H

in te __ con_fi_sus sum in __

am a _ _ nimam me __ am

me __ am in te _ con_fi_sus

H

a _ ni_mam me __ am in te _

_mam me _ __ am

____ te __ con __ fi_sus sum re __

in te ______ con_fi _____ sus __ sum

sum in te _____ __ Con_fi_sus

con __fi sus sum

in te _ _ con_fi_sus sum re __

— spi — ce in me, in te con — fi — sus
re — spi — ce in me in te
sum re — spi ce in me in te con — fi — sus
in te con — fi — sus
— spi — ce in me

I

sum re — — spi — ce in
con — fi — — sus sum re — spi ce re —
sum con — fi — I sus sum in te con —
sum re — spi — ce in
in te con — fi — sus sum —

— me — re — spi — ce in me re —
— spi ce in — me re — spi ce
fi — sus — sum con — fi — sus — sum
te re — spi ce in — me — in
re — — — spi — ce in me

— spi — ce in me ne — con — fun —

in me ne — — con — fun — dar

re — spi ce in me ne con —

me — ne con — fun —

re — spi ce in me ne

K

— dar ne — con — fun — dar ne —

— ne con — fun — dar ne — con — fun — dar —

fun — dar ne — con — fun — K — dar —

— dar — ne con — — — fun — dar, ne — con —

con — fun — dar ne — con — fun —

con — fun — dar ne — lœ — ten — — tur — ne lœ —

— ne — lœ ten — tur ne lœ — ten — tur

— ne — lœ ten — tur ne — lœ ten —

— fun — dar ne lœ ten — tur —

— — dar ne lœ ten — tur

i — — ni mi ci

ne — lœ ten — tur i — ni mi ci

— tur ne — — lœ ten — tur i — ni mi ci

— ne — lœ — ten — tur ne — lœ ten — tur i — ni —

ne lœ ten — tur — ne lœ — ten — tur i — ni —

L

me — i su — per me — in —

me — i su per me in — cli — na

me — i su per me in — cli — na I ad me au —

— mi — ci me — i su — per me

— mi — ci me — i su — per — me

— cli — na ad — — me au — rem tu — am —

ad me in — cli — na ad — — me au —

— rem tu — am in — cli — na ad

in — cli — na ad me au — rem in cli na

in — cli — na ad me in —

in _ cli _ na ad _ me _ au _

_ rem tu _ am _ tu _ am in _ cli _ na

me incli _ na ad me _ ad _ me

ad me in _ cli _ na ad me au _

_ cli _ ma ad me au _ _ rem tu _

M

_ rem au _ rem tu _ am quo _ ni _

ad me _ au _ rem tu _ am quo _

au _ rem tu _ _ _ am _ M quo _ ni _

_ _ rem tu _ _ _ am

_ am quo _ ni _

_ am ser _ vus tu _ us _ e _ go _ sum

_ niam ser _ vus tu _ us sum e _ go _ _ e

_ am ser _ vus tu _ us sum e _ go _ e _ go

quo _

_ am ser _ vus tu _ us

quo_ni_am _ ser_vus tu _ us sum e_

_go quo _ ni_am ser_vus quo_ni_am ser_vus tu_

quo _ ni_am ser_vus tu_ _ us sum_

_ ni_am ser_ vus tu_us sum e_go

quo _ ni_am ser_ vus tu_us sum_ e _go _ e _

_go quo_ni_am ser_ vus tu_us

us sum _ e _ go_ e _ go ser_

_ e _ go e _ go quo _ ni _ am ser_vus tu_

quo _ ni_am ser _ vus tu _ us _

go quo _niam ser_vus tu _ us _

sum e _ _ _ _ go.

_ vus tu _ us sum e _ go.

_us tu_us sum e _ _ go.

_ sum e _ go.

tu_us sum e_go e _ go.

CHANSONS ET MOTETS

DE JACQUES REGNART

(1531-1601)

Par M. DUHOT, membre résidant



Notre Société, Messieurs, pour la célébration du Centenaire de sa fondation, a voulu avec raison faire revivre l'art ancien par une exposition rétrospective des richesses artistiques accumulées dans Douai et son arrondissement. Elle a voulu aussi la même glorification pour la littérature et la musique du moyen-âge, se rattachant à notre chère cité : c'est ce qui m'amène à vous dire quelques mots des *Regnarts,* famille de musiciens célèbres au seizième siècle.

François Regnart, dit Fétis dans sa *Biographie universelle des Musiciens,* est né à Douai dans la première moitié du seizième siècle. D'abord attaché à la Cathédrale de Tournai, en qualité de simple musicien, il y fut plus tard nommé maître de chapelle ; mais il garda peu de temps ce titre, pour passer à la Cour de l'archiduc d'Autriche, où l'appela sans doute son frère puîné, Jacques. Un recueil de chansons à 4 et 5 voix, « convenant tant aux instruments

qu'à la voix » composées par François Regnart, a été publié en 1575, à Douai, chez Jean Bogeard. On connait encore du même auteur des poésies de Ronsard et autres poètes de la Pléïade, mises en musique à 4 et 5 parties, publiées en 1590 à Paris, chez Adrien Leroy, et des Messes et Motets à 4 et 5 voix, éditées en 1582 à Anvers, chez Christophe Plantin.

Malgré les recherches aussi actives que persévérantes de plusieurs membres de votre Commission du Centenaire, dans les principales bibliothèques de l'Europe, il a été impossible de retrouver d'exemplaire des diverses œuvres de François Regnart.

Nous avons été plus heureux en ce qui concerne Jacques Regnart, frère puîné de François, de beaucoup son maître, d'ailleurs, à tous égards, d'après les biographes du temps. Après des péripéties sans nombre, nous avons découvert de lui, trois *Motets religieux à 5 voix*, l'un provenant du Conservatoire de Paris, l'autre des Archives du Grand-Opéra, le troisième de la bibliothèque de Munich. Nous nous sommes, en outre, procuré un exemplaire de ses *Gaies Chansons à 3 voix*, composées, dit-il, dans le genre des Napolitaines ou Villanelles italiennes, rééditées en 1870 à Berlin. M. Firmin Montaillier, professeur au Lycée de notre ville, a bien voulu traduire, du vieux texte allemand, quelques-unes de ces chansons, que j'ai arrangées pour quatre voix selon les règles actuelles de l'harmonie, et que des amateurs et artistes, dont notre Compagnie a déjà obtenu l'obligeant et gracieux concours en plusieurs circonstances, vont interpréter ce soir, comme primeur, devant vous, pour notre plus grand charme à tous.

Jacques Regnart naquit à Douai, vers 1531, et fit ses études au Collège des Jésuites. Il n'était âgé que de 21 ans

lorsque ses premières compositions furent publiées, en 1552, dans un Recueil de *Magnificat* à 4 et 5 voix, de divers compositeurs. D'abord attaché, en qualité de chantre, à la cathédrale de Tournai, il est appelé peu d'années après à la Chapelle de la Cour impériale, à Vienne. Il complète dans cette ville sa science musicale, et en 1561 Pierre Joannelli publie de lui 21 motets, faisant partie d'une *grande collection de musique sacrée* due aux membres de la Chapelle impériale, sous les règnes de Ferdinand Ier et de Maximilien II. Les livres de Comptes de la Chapelle relatent qu'il fut, à son arrivée, engagé comme ténor aux appointements de douze florins par mois. En 1566, Jacques Regnart se trouve avec la Cour à la diète d'Augsbourg. C'est là sans doute qu'il connut celle qui devait devenir sa femme, Anna Vischer, fille de Hans Vischer, première basse-taille au service du prince électeur de Bavière. En 1570, il s'établit à Munich, mandé par son ami, Roland de Lassus. Nommé professeur des enfants de chœur de la Chapelle impériale, au traitement de quinze florins par mois, il passe, après la mort de Maximilien II, à la Cour de l'empereur et roi de Bohême, Rodolphe II. De Prague il se rend en 1580 à Insbruck, comme vice-maître de chapelle de l'archiduc Ferdinand ; c'est dans cette ville qu'il composa les *Chansons*, dont vous allez entendre quelques numéros. A la mort de l'archiduc, survenue en 1595, Jacques Regnart revient dans les mêmes fonctions à la Cour impériale de Prague ; nommé enfin premier maître de chapelle, il dédie ses œuvres à l'empereur Rodolphe II. Mais bientôt sa santé s'altère, l'ardeur qu'il met à continuer ses travaux le conduit en peu de temps aux portes du tombeau. Dans la dédicace latine de son dernier recueil de Messes, il dit que

son état est désespéré, qu'il lui reste à peine assez de force pour terminer son ouvrage, et, dénué de ressources, il termine en suppliant le monarque de prendre sous sa protection sa femme et ses enfants.

Regnart était un compositeur de talent, tenu en grande estime par ses contemporains. Les recueils du temps nous donnent la preuve irrécusable de cette estime : Regnart y est représenté par quatre-vingt-dix-huit chants, nombre qui permet sûrement de conclure à sa vogue. Ce sont surtout ses *chansons allemandes à 3 parties,* dans le genre des Napolitaines ou Villanelles italiennes, qui firent de Jacques Regnart le favori du public dilettante. Aussi les rééditions, soit partielles, soit totales, de ces chansons, se succèdent sans interruption ; et après la mort de l'auteur, sa veuve est sollicitée à la fois par différents éditeurs, tant pour la réimpression des ouvrages parus que pour la publication des œuvres posthumes.

« Robert Eitner, dans une préface des œuvres de Regnart,
» nous dit que le succès le plus décisif fut remporté par ce
» compositeur dans ses chansons, qui se rattachent, au
» point de vue de l'harmonie, aux chants populaires origi-
» naux des Allemands, bien qu'elles fussent conçues dans
» le genre de la Canzonnetta italienne. »

Le petit avertissement dont Regnart lui-même fait précéder ses chansons, tend à expliquer « le caractère prémédité de » ses monstruosités harmoniques », qui nous effrayent aujourd'hui, dit Eitner, mais qui doivent avoir amusé en ce temps-là, « étant considérées comme le vrai patrimoine du peuple. »

Beaucoup de ces chansons sont tout à fait charmantes, « malgré les progressions par quinte qui nous offusquent ;

» ainsi, par exemple, le numéro 3 : *Enfin, me voilà libre,*
» est un petit bijou de grâce et de sentiment. Il en est de
» même du numéro 4 : *Ah ! cœur cruel* ».

Voici l'avertissement de Regnart, dont je viens de parler :

« A tout lecteur connaissant la musique.

« Ne te laisse pas détourner par la remarque que je ne fais
» point ici montre de grande élégance musicale. Sache qu'il
» ne convient nullement d'avoir de hautes visées en fait de
» villanelles. Vouloir acquérir la gloire à ce prix, c'est
» faire besogne vaine et inutile. En d'autres genres l'art
» séjourne. »

Eitner, dans son étude sur le lied allemand, ajoute, au sujet des chansons de Regnart, que Lechner en a totalement détruit l'originalité en les traitant si librement, sous prétexte d'arrangement, qu'il ne reste le plus souvent que quelques notes de la mélodie primitive, ce qui dénature l'œuvre complètement. J'espère ne pas avoir encouru ce reproche : mélodie et harmonie, j'ai tout respecté scrupuleusement. En bon et loyal compatriote de Regnart, je me suis simplement attaché à mettre en valeur son œuvre. N'étant plus au temps où les quintes passaient pour « moult' agréables » je me suis appliqué à les faire disparaître, me rappelant l'époque où je supprimais, au Conservatoire de Paris, les dites monstruosités dans mes propres essais et dans ceux de mes condisciples.

Pour arriver à ce résultat dans les chansons de Regnart, j'ai dû les transformer de trois à quatre voix, afin d'obtenir ainsi une plus grande échelle chorale, qui donnât plus de jeu à chaque partie vocale. Je me suis en outre ingénié à varier autant que possible le tour, la manière de présenter ces mélodies, afin d'éviter la critique qui a été faite, parfois

à notre héros musicien d'avoir trop fréquemment employé des procédés identiques, rachetés, il est vrai, par une saveur particulière incontestable, par des modulations hardies, fort bien appropriées au sens des paroles qu'elles doivent rendre.

Mon but unique, dans ce travail, a donc été de revêtir les œuvres de notre compositeur douaisien d'une parure nouvelle, qui le rende de rechef triomphant, comme aux jours brillants de ses succès à Vienne, à Munich et à Prague.

Françoise Daubigné, du vivant de son premier époux et maître, le poète Scarron, remplaçait les mets absents de sa table par une causerie pleine d'esprit, qui procurait, paraît-il, une certaine illusion à ses convives.

Le rôle des quelques lignes que je viens de prononcer, est bien moins lourd, car aucun service ne manque ici ce soir : grâce à d'aimables et dévouées interprètes, le régal sera complet, Messieurs, pour vos oreilles..... et pour vos yeux.

CONTRIBUTION A LA FLORE

DES ENVIRONS DE DOUAI

Par M. GOSSELIN, membre résidant

(SUITE) (1)

Dans les notes que j'ai présentées à la Société en 1895 et qui sont insérées dans le Tome V de la 3e série de nos mémoires, j'appelais l'attention des botanistes sur l'apparition, aux environs de Douai, d'un certain nombre de plantes. Depuis cette époque j'ai cherché à suivre le développement de cette végétation nouvelle pour le pays. Plusieurs causes se sont trouvées réunies depuis ces dernières années pour favoriser chez nous l'introduction de plantes étrangères. D'abord, le démantèlement, puis le creusement du nouveau canal. Ces grands travaux de terrassement ont toujours pour résultat d'introduire dans un pays de nouvelles espèces, les grandes surfaces de terrain dépourvues de végétation qui se trouvent, quand les travaux viennent d'être terminés soit sur les remblais, soit dans les parties déblayées, forment au sol tout préparé pour la germination des graines qui peu-

(1) Voir Mémoires 3e Série T. V.

vent être apportées accidentellement, et en général ce transport accidentel de graines ne manque pas d'avoir lieu. Parmi les causes diverses qui peuvent le produire, l'une des plus importantes est l'arrivée sur le terrain de tout le matériel nécessaire en pareil cas, wagonnets, rails, madriers de roulement, outils et machines diverses. La terre qui est toujours transportée avec ce matériel qui ne saurait être nettoyé d'une façon absolue, amène forcément avec elle les graines des plantes qui se trouvent dans le pays ou les terrassiers travaillaient précédemment. Les végétaux ainsi introduits dans une localité s'y multiplient d'habitude pendant les premières années, mais presque toujours, lorsque la végétation habituelle du pays a eu le temps de prendre possession des terrains dénudés, les nouvelles plantes insuffisamment acclimatées disparaissent devant les plantes indigènes. Le nombre de celles qui résistent n'est jamais bien grand. Mais si les travaux de terrassement n'enrichissent que rarement la flore d'un pays de nouvelles espèces, ils ont souvent pour résultat de favoriser le développement de plantes indigènes qui, de rares qu'elles étaient parcequ'elles se trouvaient confinées dans des espaces restreints ou il leur arrivait souvent d'être continuellement réduites par l'extension de la culture, deviennent plus fréquentes en prenant possession des nouveaux terrains mis à leur disposition. C'est ce qui est arrivé pour *Lathyrus tuberosus*. Cette belle espèce, ancienne dans notre pays se trouvait depuis longtemps aux environs de la Brayelle ainsi qu'entre la Brayelle et le Mont de Douai. Elle s'est propagée rapidement sur le remblai au bord du canal jusqu'à Corbehem. Elle y est maintenant abondante et parait devoir s'y maintenir.

Une seconde cause d'introduction d'espèces étrangères a été le semis de gazon fait sur les berges du nouveau canal. J'indiquerai tout-à-l'heure un certain nombre de plantes nouvelles que l'on peut observer encore et dont les graines ont été apportées par les semis, mais plusieurs, après avoir paru se propager, sont en voie de diminution. Les flores adventices apparues par des causes analogues sont, elles aussi, rarement persistantes. Aux environs de Paris, il ne reste plus rien de la flore adventice dite obsidionale, qui comprenait cependant un très grand nombre d'espèces introduites pendant la guerre de 1870 avec les fourrages apportés du Midi et principalement d'Algérie. La flore des berges de notre nouveau canal se maintiendra-t-elle ? Nous ne pouvons encore le savoir. Nous n'avons pour le moment qu'à en établir la liste et à constater les disparitions à mesure qu'elles se produiront.

Avant de donner cette liste, je dois signaler deux autres endroits aux environs de Douai où l'on rencontre habituellement des plantes étrangères à la région. Cette fois, les causes qui les amènent sont permanentes, l'un de ces deux endroits est près du peignage de laines de Dorignies. Tous les ans, il y pousse des plantes absolument étrangères à notre flore, parfois même, tout à fait exotiques, les graines de ces plantes sont apportées avec les laines introduites dans l'usine. Elles en sortent avec les eaux de lavage qui sont conduites dans des bassins de décantation, les boues qui se déposent au fond de ces bassins sont mises en tas sur les bords ou transportées dans un marais voisin qu'elles ont déjà comblé en partie. Les graines qui se trouvent dans la boue germent souvent et les plantes se propagent parfois. Il est très curieux de trouver croissant, soit près des bassins,

soit sur le terrain formé par les boues déposées dans le marais, des plantes comme *Argemone Mexicana*, souvent cultivée dans les jardins mais ne se trouvant jamais à l'état sauvage ; comme des palmiers, des amarantacées, des salsolacées et des géraniacées également étrangères. Presque toutes ces plantes sont à graines ou à fruits munis d'épines recourbées grâce auxquelles ces graines ont pu s'accrocher à la toison des moutons et être transportées avec les laines. Quelques-unes de ces plantes appartiennent à la flore de France, mais ne sont pas de notre région. Parmi ces dernières, on peut citer *Herniaria glabra* et *Xanthium spinosum*. On conçoit que cette flore adventice varie tous les ans suivant la provenance des laines traitées à l'usine ; mais d'ailleurs, les plantes qu'on observe ainsi ne doivent être considérées comme de nouvelles venues dans notre flore indigène que lorsqu'elles arrivent à franchir les limites des terrains du peignage et qu'elles se propagent, peu ou beaucoup, aux environs. Jusqu'ici, il n'y a qu'une seule plante qui soit certainement dans ce cas, c'est le *Xanthium spinosum* que j'ai déjà signalé aux environs du peignage en 1895 et que j'ai retrouvé depuis, près du pont de la porte d'Equerchin en 1897.

L'autre localité où se trouvent parfois des plantes étrangères est le bord de la Scarpe entre la ville et le chemin de fer, près de l'endroit dit « le Mariage ». J'ai signalé à cet endroit dans la première partie de ce travail, deux espèces *Echinospermum Lappula*, plante méridionale observée très rarement dans notre pays et *Matricaria discoidea* plante du Canada, trouvée par M. Maugin (1). Cette dernière plante

(1) Signalée à Hesdin en 1878.

se propage, la première n'a pas été retrouvée. J'ai trouvé depuis au même endroit une papilionacée, *Lathyrus Ochrus*, qui ne s'est pas propagée non plus et qui ne fait certainement pas partie de notre flore. *Lepidium graminifolium* qui, bien qu'appartenant à notre pays, n'a jamais été trouvé qu'au Mariage d'où il a disparu depuis (1), doit être rangé aussi dans la flore adventice de cet endroit. Il en est de même d'*Erodium pimpinellæfolium* que j'y ai trouvé en 1895.

A quelle cause est due l'introduction de plantes étrangères en ce lieu? Le voisinage du chantier de bateaux pourrait l'occasionner, puisqu'on y démonte souvent des bateaux ayant fait des transports divers et que les graines qui peuvent s'y trouver ou la terre qui doit en contenir restent sur place. Mais le chantier est sur la rive gauche et les plantes citées plus haut ont toutes été trouvées sur la rive droite. Il me paraît plus probable qu'elles proviennent du magasin aux fourrages qui se trouve à une petite distance ; les graines qui s'en échappent, transportées par le vent, se trouvent arrêtées par le talus du fossé qui longe la Scarpe. C'est sur ce talus, ou tout à proximité que se sont trouvées en effet presque toutes les espèces dont je viens de parler.

Voici maintenant quelles sont les plantes de la flore adventice du nouveau canal. Ces plantes seront reprises dans la liste générale de celles que j'ai trouvées depuis 1895, mais il m'a paru utile de les indiquer ici séparément afin de pouvoir plus facilement en retrouver la liste et suivre leur propagation ou leur disparition.

(1) Voir Mémoires 3e Série T. V. P. 63.

Centaurea solstitialis L. — Cette magnifique espèce est certainement introduite par les semis de gazon. Dès que le canal a été terminé, elle a été trouvée en abondance de Dorignies à Corbehem, partout et sur les deux rives. On la trouve aussi près du nouveau pont du canal de la Sensée à Corbehem, elle a commencé par se multiplier assez rapidement et s'est même propagée sur la route d'Arras près du pont, mais elle devient moins commune, on observe surtout sa diminution depuis l'année 1898 aux environs de la ville où elle était abondante l'année précédente.

Helminthia echioides L. — Aux mêmes endroits, mais plus abondante; elle se maintient très bien et même se propage sur les routes voisines du canal.

Erodium pimpinellæfolium. — Au pont de la Sensée et aux environs du pont de la route d'Equerchin.

Salvia pratensis L. — Près du pont de la route d'Arras, disparait.

Salvia verticillata L. — Même localité et près du pont de la route de Lambres à Corbehem, parait se propager.

Alyssum incanum L. — Un pied trouvé aux environs de la porte d'Equerchin par M. Maugin en 1895, je l'ai retrouvé la même année dans le voisinage de cet endroit, mais il paraît avoir disparu.

Les plantes précédentes, tout en étant rares chez nous, avaient déjà été observées aux environs de Douai. Il n'en est pas de même des suivantes :

Dianthus prolifer L. — Corbehem, près du pont de la Sensée R. D., 1895 et pont du canal de dérivation route d'Arras à gauche de la route avant le pont, 1898.

Cota tinctoria L. — Une seule touffe, mais très forte trouvée en 1898 sur le bord du canal à peu de distance en

aval du pont de la route d'Arras R. D. elle se trouve maintenant (1899) en amont du même pont à plusieurs endroits.

Cette belle espèce est établie en Belgique à deux endroits où elle se maintient (1). Nous aurons peut-être le plaisir de la compter au nombre de nos acquisitions définitives, mais nous ne pouvons formuler le même espoir pour la suivante:

Salvia sylvestris L. — Cette sauge, une de nos espèces les plus rares a été trouvée au pont de la route d'Arras, en 1898 par M. Maugin qui me l'a signalée. Il n'en existe qu'un seul pied. Cette plante, indiquée par Mérat et par Chevallier à Lonjumeau en 1812 n'est plus signalée qu'en Provence où elle est d'ailleurs très rare, au point que Grenier et Godron ont cru devoir l'exclure de la flore française.

Quant à la modification de la flore produite par le démantèlement il y a peu de chose à en dire. Parmi les plantes disparues définitivement de nos environs, il faudra regretter *Sedum reflexum*. Il existe encore aux environs de l'ancienne porte d'Ocre ; lorsque l'endroit où il se trouve sera couvert de constructions, cette espèce sera perdue pour nous ; je ne la connais pas ailleurs. Il en sera de même de la scolopendre qui a déjà disparu bien que le mur sur lequel on la trouvait existe encore.

La grande abondance de *Diplotaxis tenuifolia* que je signalais en 1895 sur les terrains démantelés ne s'observe plus aujourd'hui. Cette crucifère, si commune aux environs de Paris est redevenue pour nous une plante presque rare. Elle a presque disparu des endroits qu'elle occupait au sud-ouest sur les terrains démantelés, bien que ces endroits

(1) F. Crépin ; Flore de Belgique, 2e édit.

soient encore inutilisés. Le *Lycopsis arvensis*, la vipérine, la jusquiame sont dans le même cas, on ne les retrouve plus que dans leurs anciennes stations; le démantèlement qui avait paru les rendre communs, n'a permis leur extension que pour un temps fort limité.

Puisque je suis sur le sujet, j'en profiterai pour parler de quelques plantes qui, bien que ne se trouvant pas soumises à l'action des causes précédentes, ont présenté d'assez grandes variations dans leur fréquence. *Silene venosa* Gil. *(S. inflata* Sm) continue à se répandre, mais c'est surtout sur les *terrys* qu'il se propage. Il les couvre parfois presque entièrement. Partout ailleurs, on ne le rencontre que ça et là. *Geranium pyrenaicum* se propage de plus en plus, surtout à Wagnonville. Cette plante, qui se trouve depuis très longtemps au Mariage, a peut être la même provenance que les autres plantes étrangères du même endroit. Mais elle se trouvait depuis aussi longtemps près du chemin de fer ; et les voies ferrées sont encore une cause, bien souvent constatée, d'introduction de plantes nouvelles. *Coronilla varia* se maintient à sa station de Roost-Warendin, mais ne se propage pas.

Salvia pratensis abondant il y a quelques années à Wagnonville y est maintenant devenu rare. C'est certainement une espèce introduite, dont les graines ont dû être apportées accidentellement à cet endroit. Il en est de même de *Bifora radians DC.* ombellifère du Midi, rare dans son pays et que je n'ai pas été peu surpris de rencontrer dans un champ de blé, au-dessus de la Brayelle, au mois de juin 1898. Elle s'y retrouve en 1899 et paraît se multiplier.

Il me reste à donner la liste des plantes que j'ai recueillies depuis la lecture à la Société de mon dernier travail sur ce

sujet. J'ai continué à rechercher les stations de plantes peu communes ou rares, principalement dans les endroits que je n'avais pas encore parcourus. Les terrains calcaires de l'Ouest et du Sud-Ouest, ont été cette fois l'objet de mon attention. Ces terrains sont peu étendus. Lorsque, allant au Sud-Ouest, on arrive aux environs de Sailly-en-Ostrevent, Boiry, etc., ou que marchant vers l'Ouest, on gagne Equerchin, Quiéry et Izel ; on remarque d'abord une modification bien accentuée dans la flore du pays, les espèces qui affectionnent les terrains calcaires y deviennent communes où s'y rencontrent pour la première fois ; mais si on dépasse ces points, cette florule spéciale disparait bientôt et l'on retrouve notre végétation habituelle. Il faudrait pousser les excursions plus à l'Ouest encore, jusqu'à Arras et au-delà, pour trouver une flore calcaire plus accentuée et constante, mais nous sortirions alors du cadre de notre sujet.

Famille des Renonculacées

Clematis vitalba L. — Mons-en-Pévèle 1896 ; Bois du Quesnoy près Oisy-le-Verger, à l'entrée de la sablière; Pecquencourt, bord du courant de l'Ecaillon ; Loffre, dans la haie d'un jardin ; Dorignies, haie d'un jardin près du terry de la fosse de l'Escarpelle n° 3 ; Jardin du presbytère de Roost-Warendin.

Les trois dernières stations peuvent paraître douteuses comme stations naturelles ; cependant, pour les deux dernières, il faut se rappeler que l'ancien bois de Belleforière s'étendait de Dorignies à Roost-Warendin. Cette plante est peut-être à ajouter à la liste des nombreuses plantes de bois que l'on rencontre encore sur l'emplacement qu'il occupait.

Adonis auctumnalis L. — Ancienne carrière près de Boiry 1897.

Delphinium consolida L. — AC dans les terrains calcaires ; Boiry ND 1897 ; Monchy-le-Preux ; de Boiry ND à Sailly ; entre Izel et Vitry ; Chemin creux allant de Corbehem à Sailly.

Famille des Caryophyllées

Dianthus prolifer L. — Corbehem au pont de la Sensée et route d'Arras près du Canal. Introduit par les semis de gazon ; voir la liste ci-dessus.

Silene venosa Gilibert ; S. inflata Sm. — Voir les listes ci-dessus, aux stations citées dans la première partie, ajouter la Brayelle.

Spergularia campestris All., Arenaria rubra L.—Entre Montigny et Lewarde.

Stellaria glauca With. — Marais de Dechy sur le terry 1898.

Famille des Oxalidées

Oxalis Acetosella L. — Bois de Lécluse; Bois du Quesnoy près Oisy-le-Verger ; Bois de Faux.

Famille des Géraniacées

Geranium pyrenaicum L. — Cartoucherie à la porte d'Equerchin, 1896 ; Près du fort de Scarpe mais sur la rive droite.

G. Columbinum L. — Entre Lewarde et Erchin.

Erodium pimpinellaefolium Sibith. — Rive droite de la Scarpe avant le Mariage 1895 ; Sur les berges au pont de la Sensée à Corbehem et au nouveau canal ; Environs de la porte d'Equerchin.

Plante introduite. Voir plus haut.

Famille des Malvacées

Malva Moschata L. — Route de Férin à Lambres ; Entre Izel et Vitry ; Bois de Pecquencourt, abondant, 1897.

Famille des Hypéricinées

Hypericum tetrapterum Fries. — Marais de Dechy; Bois du Gônois.

H. pulchrum L. —Rond point du bois de Flines au Sud, 1897.

Famille des Droséracées

Drosera anglica Huds. — Marais de Dechy. Abondant.

Parnassia palustris L. — Marais d'Arleux.

Famille des Fumariacées

Corydalis lutea DC. — Sur un mur du moulin de Férin, 1896.

Famille des Crucifères

Diplotaxis tenuifolia DC. — Voir plus haut à propos de son augmentation puis, de sa diminution au Sud-Ouest de la

ville ; A la Sortie-des-Eaux elle est en ce moment en augmentation (1899) ainsi que sur les terrys de Sin.

Alyssum calycinum L. — Terrys de Sin près de la route de Lallaing, 1899.

A. incanum L. — Berges du nouveau canal aux environs du pont de la porte d'Equerchin, (M. Maugin, septembre 1895), très peu abondant ; Bruille, près de l'entrée de la fosse Ste-Marie, 1898.

Lepidium Draba L. — En 1895, j'avais omis cette plante que j'avais cependant récoltée au *Chemin d'En-Bas* de Douai à Lambres, en 1883. L'échantillon recueilli à cette époque est dans l'herbier du Musée. La plante n'était pas commune. Elle l'est davantage aujourd'hui et se trouve à Lambres, en aval du pont, sur les berges de la Scarpe sur les deux rives, 1896 ; Au chateau de Wagnonville, cour du vieux château, 1896 ; A l'Entrée-des-Eaux et au pont de la Sensée à Corbehem, 1897 ; Au pont du nouveau Canal route d'Arras. La station du chemin d'En-Bas existe encore.

Famille des Cistinées

Helianthemum Chamaecistus Mill. — Tumulus de Sailly-en-Ostrevent, 1895.

Famille des Papilionacées

Sarothamnus scoparius L. — CC. dans les sables ; je n'en parlerais pas si je n'avais à signaler un pied sur le terry de la Fosse Notre-Dame à Sin, apporté probablement par le Chemin de fer des Mines d'Aniche.

Genista tinctoria L. — Sablières de Raches.

Ulex europaeus L. — Au pied du coteau sur lequel se trouve le dolmen d'Hamel.

Ononis repens L. — C. dans les sables et dans les terrains calcaires. Sailly-en-Ostrevent près du tumulus ; Quiéry-la-Motte ; Equerchin ; Izel ; Gouy ; Monchy-le-Preux ; le Moulinel.

Anthyllis Vulneraria L. — Entre le tumulus de Sailly-en-Ostrevent et Boiry.

Melilotus albus Desr. — Terrys de Sin ; Dechy ; Aniche; Bords du nouveau Canal et de la Sensée.

Medicago falcata L. — Arleux, bords du Canal de la Sensée R. D. avant le pont.

Trifolium elegans Sav. — Terry près de la fosse Notre-Dame à Sin, 1895.

Lathyrus tuberosus L. — Voir plus haut relativement à la propagation de cette plante, qui se trouve encore à Flers, sur la rive droite du nouveau Canal, aux environs de Pelves et de Monchy-le-Preux, 1897, et près du chemin de fer au-dessus de Corbehem.

L. Aphaca L. — Montigny ; Lewarde ; Erchin ; Fort-de-Scarpe ; Frais-Marais ; Villers-au-Tertre ; Noyelles-sous-Bellonne.

L. Ochrus DC. — Rive droite de la Scarpe avant le Mariage, 1895, introduit, voir plus haut.

Orntihopus perpusillus L. — Sablières de Raches.

Famille des Portulacées

Montia minor Gmel. — Rond point du bois de Flines, près des sablières, 1896 ; Erchin, du côté de Lewarde.

Famille des Paronychiées

Herniaria glabra L. — Dorignies, derrière le peignage, peut-être introduit. Terry de Sin, avant la route de Lallaing, 1899, quelques pieds.

Scleranthus annuus L. — CC. dans les sables, se trouve aussi sur les terrys de Sin.

Famille des Amygdalées

Cerasus Padus L. — Bois de Courchelettes ; Bois de Lécluse, près Noyelles-sous-Bellonne ; Bords de la petite Sensée, entre Corbehem et Férin ; Bois de la Garenne.

Famille des Rosacées

Potentilla Argentea L. — Terry de Sin, près de la fosse Notre-Dame, un pied, 1896.

P. recta L. — Terry de Sin, près de la fosse Notre-Dame, 1899 ; Quai de la Scarpe, près du Magasin aux Fourrages, M. Maugin, 1899, introduit.

Famille des Sanguisorbées

Poterium dictyocarpum Spach. P. Sanguisorba L (pro parte). — Se trouvait en grande abondance dans les anciennes fortifications, entre la Sortie-des-Eaux et la porte d'Equerchin ; Quiéry-la-Motte ; Erchin.

Famille des Onagrariées

Epilobium spicatum Lmk. — Terrys de Sin, 1896 ; Bois du Quesnoy près d'Oisy-le-Verger, ancienne sablière, abon-

dant ; Bois de Pecquencourt ; près du Chemin de fer au-dessus de Corbehem, 1897 ; anciennes fortifications du fort de Scarpe, *sur la rive droite* ; Bois d'Ostricourt ; Orchies, sur le Chemin de fer vers Tournai.

Famille des Circéacées

Circæa lutetiana L. — Bois de Cuincy, 1895 ; Bois du Quesnoy près d'Oisy-le-Verger, 1897, (près de la sablière et près de la fontaine).

Famille des Ombellifères

Bupleurum falcatum L. — Sailly-en-Ostrevent près du tumulus, 1895.

Oenanthe peucedanifolia Poll. — Bords du Canal de la Sensée R. D. en amont d'Arleux ; Bois d'Ostricourt à l'Est.

Silaus pratensis Lmk. —CC. Marais de Roost-Warendin; C. AC, marais tourbeux de Lallaing, Dorignies, Roost-Warendin, Faumont.

Bifora radians DC. Prod. 4 p. 229.— Un pied recueilli en juin 1898 dans un champ de blé en face de l'Entrée Sud de la Brayelle ; à plusieurs endroits dans le même champ en 1899. Plante méridionale introduite.

Famille des Grossulariées

Ribes Uva-crispa L. — Bois de Lewarde ; Bois entre Equerchin et Quiéry.

Famille des Primulacées

Samolus Valerandi L. — Marais de Dechy ; fossés dans le bois au Sud de Pecquencourt ; fossé près de la station d'Ecaillon, peu abondant, 1899.

Anagallis coerulea Schreb.—Près du Menhir de Lécluse, 1895 ; entre Hamblin et le tumulus de Sailly.

Famille des Gentianées

Menyanthes trifoliata L. — Marais d'Arleux près d'Hamel, 1895.

Gentiana germanica Willd. — Sur les pentes calcaires entre le tumulus de Sailly et Boiry.

Erythraea centaurium Pers. — Sablières de Raches ; entre le tumulus de Sailly et Boiry ; Monchy-le-Preux ; environs du bois de Pecquencourt, abondant ; Bois du Quesnoy près d'Oisy-le-Verger, abondant ; Bois d'Ostricourt ; Bois de Lécluse près Noyelles.

E. pulchella Sw. — Fossé près de la Station d'Ecaillon, 1899.

Famille des Cuscutacées

Cuscuta Epithymum Murr. — Sablières du bas Liez sur Sarothammus ; Izel (vers Neuvireuil) sur Galium verum ; Talus près du pont du Canal de la Sensée à Corbehem RD. sur Trifolium, probablement introduit par les semis de gazon.

Famille des Borraginées

Lycopsis arvensis L. — Lallaing ; Gouy (au calvaire) 1896 ; près du Bois du Quesnoy, 1897 ; ancienne carrière près de Boiry, 1897 ; Oisy-le-Verger ; Noyelles-sous-Bellonne, 1899.

Myosotis hispida Schlecht. — Sables, environs de Cantin ; Le Mont près de Gouy ; Villers-au-Tertre ; Terrys de Sin ; Fort-de-Scarpe ; Noyelles-sous-Bellonne.

M. versicolor Sm.—Sables, environ de Cantin ; Sablières

de Raches; Villers-au-Tertre; Terrys de Sin; Station de Marais-Warendin.

Lithospermum arvense L. — Environs de la Brayelle, Noyelles-sous-Bellonne, etc.

Echium vulgare L. — Chemin de fer des Mines d'Aniche de Sin à Dechy et surtout terry dans le Marais de Dechy en compagnie d'une var. à fleurs d'un blanc rosé ; Aniche (chemin de fer) ; route d'Arras près du pont sur le Canal ; Gare de Monchecourt.

Cynoglossum officinale L. — Erchin ; Fresnes-les-Montauban ; pont du Canal, route de Lambres à Brebières.

Famille des Verbascées

Verbaseum nigrum L. — Quiéry-la-Motte.

Famille des Scrophularinées

Veronica persica Poir., *V. Buxbaumü Ten.* — Le Mariage ; Lewarde ; Le Mont près de Gouy.

Antirrhinum Orontium L. — Le Liez ; Mont-Ecouvé ; Pecquencourt.

Linaria spuria Mill. — Quiéry ; Equerchin ; Le Liez ; entre Sailly et Boiry ; près du Menhir de Lécluse ; Arleux ; Férin ; Moncheaux ; emplacement de l'ancien bois de Belleforière.

L. Cymbalaria L. — Sur les murs baignés par la Scarpe en ville ; Brebières, au moulin.

L. Supina L. — Terry de Sin, entre la route de Lallaing et le Marais de Dechy, mai 1899, quelques pieds.

Melampyrum arveuse L. — Sailly-en-Ostrevent, près du tumulus ; Près du bois du Quesnoy ; Champs en face de l'entrée Sud de la Brayelle.

Famille des Orobanchées

Orobanche Epithymum DC. — Sailly ; Anhiers ; Pecquencourt.

Famille des Labiées

Mentha rotundifolia L. — Loffre.

M. viridis L. — Anciennes fortifications derrière l'Abattoir, 1896 ; Bord de la Scarpe de Raches à Anhiers RG.

Salvia verticillata L. — Courcelles-les-Lens, près de la maison de l'ingénieur de la mine ; Canal de dérivation de la Scarpe vers Courchelettes, route d'Arras 1897, et à Dorignies-Flers RD.

S. pratensis L. — Canal de dérivation de la Scarpe pont de la route d'Arras, 1895, un pied.

S. sylvestris L. — Même station, un seul pied trouvé en 1898, par M. Maugin, retrouvé en 1899.

Voir plus haut la liste des plantes introduites pour ce qui concerne les trois espèces précédentes.

Origanum vulgare L. — Estrées ; Ecaillon.

Calamintha Acinus Clairv. — Entre Izel et Quiéry ; Villers-au-Tertre.

Nepeta cataria L. — Sa disparition à la porte d'Equerchin que j'indiquais en 1895 n'a pas été définitive. La plante s'y retrouve.

Galeopsis angustifolia Ehrh, G. Ladanum L. — CC. dans les terrains calcaires de Rœux, Sailly, Courcelles, Equerchin, Quiéry, etc.

G. villosa Huds. — Trouvé par M. Maugin, croissant à l'état sauvage dans un jardin de la rue Morel, 1894.

Stachys germanica L. — Ancienne carrière près de Boiry-Notre-Dame, trois pieds, 1897.

S. recta L. — Le Liez, 1895.

Teucrium Scordium L. — Marais du Bois Déret.

Famille des Campanulacées

Campanula rotundifolia L. — Chemin creux de Corbehem à Sailly ; Estrées ; Bois de Lécluse près Noyelles.

C. Trachelium L. — Lécluse ; Bois près de la Station d'Ecaillon ; Bois du Quesnoy près Oisy-le-Verger; Bois d'Ostricourt au Nord-Est ; Les deux bois près de Pecquencourt.

C. Rapunculus L. — Bas Liez ; Bois de Pecquencourt ; Bois de Lécluse près Noyelles ; Bruyères à Villers-Campeau près de Rieulay.

C. glomerata L. — Entre le tumulus de Sailly et Boiry sur les pentes calcaires.

Specularia Speculum DC. — Dorignies ; Lallaing ; entre Férin et Corbehem.

Famille des Caprifoliacées

Adoxa Moschatellina L. — Noyelles-sous-Bellonne ; Bois de Faumont ; Bois près des carrières de Loffre ; Bois du Quesnoy près Oisy-le-Verger ; Bois de Tortequenne près Lécluse.

Viburnum Lantana L. — Bois du Quesnoy près Oisy-le-Verger.

Famille des Rubiacées

Asperula cynanchica L. — Quiéry ; entre Sailly et Boiry; Equerchin ; Izel ; Neuvireuil ; Oppy.

Galium cruciata L. — Assez rare aux environs de Douai, se trouve au marais de Sin et au bois de Lewarde.

Famille des Dipsacées

Scabiosa Columbaria L. — C dans les sables et les terrains calcaires ; manque ailleurs.

Dipsacus pilosus L. Cephalaria pilosa Gren. et God. — Bois du Quesnoy près d'Oisy-le-Verger, quelques pieds près de la fontaine, 1898 ; Pecquencourt, bords du courant de l'Ecaillon et bois au Sud de Pecquencourt.

Famille des Composées

Carlina vulgaris L. — Sin ; Dechy ; Sailly ; Le Liez ; Gouy ; Bois du Quesnoy.

Cirsium acaule All. — C dans les terrains calcaires ; AC dans les sables ; manque ailleurs.

C. anglicum Lmk. — Prairies tourbeuses de Dechy vers Lallaing, (à supprimer la station de Férin que j'ai indiquée par erreur en 1895).

Carduus acanthoides L. — Var. à fleurs blanches, bords de la Rache entre Raches et Anhiers.

Lappa tomentosa Lmk. — Route d'Arras à la sortie de la ville à gauche, 1899.

Centaurea Jacea L. — Sailly-en-Ostrevent près du tumulus ; Izel ; entre Oppy et Fresnes.

La var. serotina Bor. se trouve au pont de la Sensée à Corbehem, avec les autres plantes introduites par les semis de gazon.

C. Scabiosa L. — Sailly ; Hamblin ; Quiéry ; Boiry ; Près de la Brayelle, sur la route de Quiéry.

C. Calcitrapa L. — C dans les terrains calcaires ; AC à Dechy, Montigny, Anhiers, Noyelles-sous-Bellonne.

C. solstitialis L. — Voir plus haut ce qui est dit sur l'introduction par les semis de gazon de cette plante qui disparaît de plus en plus.

Cota tinctoria L. — Pont de la route d'Arras, Canal de dérivation de la Scarpe. Voir aussi les notes sur les plantes introduites.

Matricaria discoidea DC. — Voir 1re partie, 1895 ; la plante se propage, elle est maintenant abondante de la Sortie-des-Eaux au Mariage ; Corbehem (M. Maugin) 1899.

Chrysanthemum segetum L. — Près du bois de Pecquencourt ; Anhiers.

Filago germanica L. — Route de Corbehem à Noyelles.

Pulicaria dysenterica L. — J'ai trouvé dans les prairies tourbeuses de Dechy, une variété présentant les caractères suivants: Pas de fleurons ligulés, involucre tomenteux soyeux, à folioles linéaires nombreuses recourbées, extrémités des tiges fortement renflées sous les capitules. Feuilles différant à peine de celles du type, mais plus allongées un peu plus longuement auriculées, un peu plus tomenteuses en-dessous et un peu plus molles, septembre 1899.

Inula britannica L. — Marais de Dorignies-Flers, près du Canal de dérivation de la Scarpe R. D., quelques pieds, 1899.

Doronicum Pardalianches L. — Bois de Cuincy, M. Maugin, 1897.

Senecio vulgaris L. — J'ai trouvé une monstruosité à capitules dont les fleurons sont étalés et divergents, entre Loffre et Lallaing et aux environs de Sailly, vers Hamblin.

S. paludosus L. — Marais du bois Déret ; marais de Flers.

Helminthia echioides Gœrtn. — Voir plus haut la liste des plantes introduites. Cette plante est aujourd'hui commune sur les berges du Canal de dérivation de Corbehem à la Haute-Deûle et se propage sur les routes voisines.

Lactuca perennis L. — Entre Hamblin et Sailly ; entre Izel et Vitry.

Famille des Ambrosiacées

Xanthium spinosum L. — J'ai dit plus haut que cette plante, introduite par les laines du peignage, s'était propagée jusqu'à la porte d'Equerchin. Elle n'y a pas persisté, mais est maintenant assez abondante dans le marais de Dorignies-Flers, dans les parties cultivées.

Famille des Amarantacées

Amarantus retroflexus L. — Sin, près de la place du Pescron ; Pecquencourt, 1898.

Famille des Salsolacées

Chenepodium Vulvaria L. — Equerchin ; Terry de la fosse Notre-Dame à Sin ; Gœulzin.

Famille des Polygonées

Polygonum Bistorta L. — Bois du Quesnoy près Oisy-le-Verger, ruisseau de la fontaine.

Famille des Hippuridées

Hippuris vulgaris L. — Marais d'Arleux ; Marais de Dechy ; La Sensée à Lécluse.

Famille des Euphorbiacées

Euphorbia amygdaloides L. E. Sylvatica Jacq.—Terry dans le marais de Dechy, quelques pieds, 1896.

Mercurialis perennis L. — Bois du Quesnoy près Oisy-le-Verger ; Bois de Tortequenne près Lécluse.

Famille des Salicinées

Salix repens L. — Rond point du bois de Flines, au centre.

Famille des Alismacées

Alisma ranunculoides L. — Dechy (vers Lallaing).

Famille des Liliacées

Ornithogalum umbellatum L. — Wagnonville ; Bois entre Gouy et Noyelles ; entre le marais de Flers et le Canal.

Scilla bifolia L. — Bois de Tortequenne ; Bois du Quesnoy près Oisy-le-Verger, très abondant.

Famille des Asparaginées

Convallaria maialis L. — Bois du Quesnoy.

Paris quadrifolia L. — Bois du Quesnoy.

Famille des Dioscorées

Tamus communis L. — Bois du Gônois, à deux endroits; Bois de Wagnonville ; Bois de Médolle.

Famille des Orchidées

Gymnadenia conopea R. Br. — Marais de Dechy, abondant.

Liparis Læseli L. — Marais de Dechy, abondant.

Famille des Joncaginées

Triglochin palustris L. — Marais de Dechy, abondant.

Famille des Potamées

Potamogeton gramineus L. — Marais de Dechy.

Famille des Lemnacées

Lemna arrhiza L. — Marais de Planques.

Famille des Typhacées

Sparganium Simplex Huds. — Marais d'Hamel ; Scarpe de Raches à Anhiers, RG.; Marais de Dorignies-Flers; Marais de Dechy.

Famille des Cypéracées

Carex paniculata L. — Marais entre Roost et Frais Marais.

C. panicea L. — Marais de Dechy vers Lallaing.

C. flava L. — Marais de Dechy.

C. distans L. — Marais de Dechy.

C. rostrata With., C. Ampullacea Good. — Marais de Dechy.

C. vesicaria L. — Marais entre Roost et Frais-Marais.

C. hirta L. — Marais de Dechy.

Scirpus sylvaticus L. — Se trouvait près du Fort-de-Scarpe sur la route de Roost-Warendin d'où il a disparu. On le trouve dans une prairie humide au Sud de Lewarde.

Eriophorum polystachyum L. — Prairies tourbeuses de Dechy vers Lallaing, abondant, 1899.

Cyperus fuscus L. — Marais d'Arleux près de la Sensée; Marais de Dorignies-Flers, 1898, un pied.

Schœnus nigricans L. — Marais de l'Escarpelle ; Marais de Sin ; Marais de Dechy, abondant dans ces trois marais.

Famille des Graminées

Festuca gigantea Will. — Roost-Warendin, près du château ; Bois au Sud de Pecquencourt.

Famille des Fougères

Blechnum Spicant L. — Bois de Faux près Marchiennes.

Asplenium Filix-femina L. — Bois de Pecquencourt.

A. Trichomanes L. — Un seul pied sur le mur de l'église de Pecquencourt avec A. Ruta-muraria.

Polystichum Thelypteris Roth. — Bois entre Gouy et Bellonne.

P. spinulosum D. C. — Sablières de Raches ; Bois de Pecquencourt.

Ophioglossum vulgatum L. — Petit bois dans le marais de Sin, près de la route de Lallaing. La station de Roost-Warendin, citée en 1895, s'étend dans le marais du côté de la route de Douai,

Famille des Lycopodiacées

Lycopodium clavatum L. — Bois de Flines, route principale au Sud.



PROPRIÉTÉS CURIEUSES DES NOMBRES

999 & 1001

ET DU PRODUIT

999 × 1000 × 1001

Par M. TILMANT

Membre correspondant

1001. — On a constaté, depuis longtemps déjà, sans doute, que

$$1001 = 7 \times 11 \times 13$$

c'est-à-dire que ce nombre est le produit de trois nombres premiers consécutifs.

Il est facile de voir aussi que, si l'on multiplie 1001 par un nombre de trois chiffres au plus, le résultat contiendra autant de mille que d'unités. Inversement, si l'on divise par 1001 un nombre dont la tranche des mille soit la même que celle des unités, le quotient sera le même que le nombre unique des mille et des unités.

On peut donner à cette division une forme qui en fasse un exercice scolaire intéressant et c'est dans ce but que

nous avons indiqué ce calcul à nos collègues instituteurs dans un journal d'enseignement fondé par nous il y plus de 30 ans (1).

Afin de montrer l'utilité de l'étude de la table de multiplication jusqu'à 9 fois 20 ou 20 fois 9, et de familiariser avec le calcul des *parties aliquotes*, d'un usage si fréquent dans la pratique, et cependant presque inconnues ou méconnues à l'école, nous remplaçons le diviseur 1001 par ses facteurs 7, 11 et 13, employés successivement comme diviseurs, soit dans cet ordre, soit dans un ordre quelconque.

Voilà la règle que nous indiquons au maître, et la disposition des calculs que l'élève doit effectuer. La réponse finale, placée entre parenthèses, s'adresse au maître.

Si un nombre entier contient autant de mille que d'unités (les deux tranches étant les mêmes) et que l'on divise successivement par 7, 11 et 13, le quotient final sera le nombre même des unités.

Exemples :

	9.009		57.057
1/7 =		1/11 =	
1/11 =		1/13 =	
1/13 =	(9)	1/7 =	(57)
	385.385		408.408
1/13 =		1/7 =	
1/7 =		1/13 =	
1/11 =	(385)	1/11 =	(408)

La relation :

$$1001 = 7 \times 11 \times 13$$

(1) Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Normale de Douai et des Instituteurs du Nord, Décembre 1898 et Janvier 1899.

est utilisée dans certains traités d'arithmétique pour établir un *caractère de divisibilité* par 7 et par 13 analogue à celui de 11, avec cette différence que ce dernier reposant sur l'excès de la somme des *chiffres* de rang ou d'ordre impair snr celle des *chiffres* de rang pair, l'autre considère l'excès de la somme des *tranches* de rang impair sur celle des *tranches* de rang pair.

L'égalité précédente permet en effet d'écrire :

$$1000 = m\,13 - 1, \quad (1)$$

d'où l'on déduit facilement :

$$1.000.000 = m\,13 + 1$$
$$1.000.000.000 = m\,13 - 1 \text{ etc.}$$

Mais le calcul des deux sommes en question et celui de leur différence sont beaucoup plus longs et plus laborieux que l'essai de la division par 7 ou par 13, surtout quand on fait cette division par les *parties aliquotes,* dont nous avons déjà parlé ci-dessus.

Nous répétons qu'il est regrettable que ce procédé de division soit si peu employé dans les écoles, et toujours remplacé par l'autre.

999. — Un fait très curieux et très connu, c'est que les produits respectifs de 37 par :

3 6 9 12 15 18 21 24 27

sont :

111 222 333 444 555 666 777 888 999

(1) Nous écrivons, en abrégeant, *m*.13 pour *un multiple de* 13, et nous nous dispensons de faire le raisonnement pour 7.

Le dernier produit :

$$999 = 27 \times 37$$

pourrait donner lieu à l'étude d'un caractère de divisibilité par 37, car l'égalité précédente permet d'écrire :

$$1000 = m\ 37 + 1,$$

et même une unité de *classe* quelconque égale un multiple de 37+1.

Nous ne croyons pas devoir nous y arrêter, pour les raisons exposées ci-dessus.

Mais l'emploi du nombre 999 comme diviseur. peut ainsi qu'on l'a vu pour 1001, être remplacé par celui de ses facteurs ; et le résultat final sera encore connu d'avance, si le dividende a été formé convenablement, de la façon suivante :

Si un nombre est composé de milles et d'unités, et tel que la tranche des unités soit l'excès de 999 sur celle des milles (considérée comme exprimant aussi des unités), le quotient final des divisions successives de ce nombre par 27 et par 37 sera le nombre des mille, réduit en unités et augmenté de 1,

Voici la disposition des calculs, au point de vue scolaire, car il ne peut plus être question de parties aliquotes :

4.995	27	78.921	37	546.453	27
	37		27		37
	(5)		(79)		(547)

Pour justifier notre énoncé et expliquer les calculs ci-dessus, il suffit de démontrer que, si l'on désigne par *n* le nombre des mille du nombre considéré, on aura l'égalité suivante :

$$1000\ n + (999 - n) = 999\ (n + 1).$$

En effet, le premier nombre, convenablement écrit, donne: $(999+1)n+999-n=999n+n+999-n$, ou $999\,n+999$, et cette dernière expression fournit facilement :

$$999\,n + 999 = 999\,(n + 1)$$

Donc enfin

$$1000\,n + (999 - n) = 999\,(n + 1).$$

C. q. f. d.

999 × 1000 × 1001. — Ce produit, à cause de la présence de ses deux facteurs extrêmes, est divisible par

7, 11, 13, 27 et 37

successivement, ou par leur produit.

Il est en outre divisible par 8, ce qui ne tient pas, comme on pourrait le croire, au facteur 1000 : il en serait encore de même si 1000 était remplacé par un autre *cube parfait*, multplié par les deux nombres voisins. Enfin, un pareil produit serait divisible par 9, même en l'absence du facteur 999.

Cela résulte du théorème suivant, proposé récemment dans un examen (1).

Démontrer que le produit de trois nombres entiers consécutifs est toujours divisible par 504, si le nombre intermédiaire est un cube parfait.

Remarquons d'abord que

$$504 = 9 \times 8 \times 7, \text{ ou } 3^2 \times 2^3 \times 7,$$

et que ce produit est le plus petit qui satisfasse aux conditions indiquées : aussi le quotient est 1.

(1) Concours d'admission à l'Ecole Normale supérieure de Saint-Cloud, (Session de 1898).

Si l'on représente par n^3 le nombre intermédiaire, l'expression du produit considéré sera :

$$(n^3 - 1) \times n^3 \times (n^3 + 1).$$

Pour que ce produit soit divisible par 504, il faut qu'il contienne les trois facteurs premiers entre eux 9, 8 et 7.

Le facteur 8 est celui dont la présence est la plus facile à constater. En effet, si n est pair, n^3 est divisible par 8 ; si au contraire n est impair, n^3 l'est aussi ; mais les deux facteurs extrêmes

$$(n^3 - 1), \text{ et } (n^3 + 1)$$

sont alors pairs, et l'un d'eux est même multiple de 4 ou *pairement pair* (1) ; leur produit et par suite le produit total est donc divisible par 8.

Pour le facteur 9 ou 3^2, on remarquera d'abord que l'un des trois facteurs du produit à étudier est nécessairement divisible par 3.

Si c'est n^3, le nombre n sera lui-même multiple de 3, car *tout nombre premier 3 qui divise une puissance d'un nombre divise ce nombre :* on pourra donc écrire

$$n = 3\ m, \text{ d'où } n^3 = 27\ m^3,$$

qui est évidemment divisible par 9.

(1) Un nombre est dit *pairement pair* si sa moitié est un nombre pair ; il est *pairement impair* ou *impairement pair*, si sa moitié est un nombre impair.

(LITTRÉ).

Supposons, au contraire, que n^3 et par suite n ne soit pas divisible par 3, on aura alors :

$$n = 3\,m + 1, \text{ ou } n = 3\,m - 1$$

Si $n = 3\,m + 1$,

$$n^3 = (3\,m + 1)^3, \text{ ou } 27\,m^3 + 27\,m^2 + 9\,m \times 1\,;$$

et le premier facteur

$$n^3 - 1 = 27\,m^3 + 27\,m + 9,$$

est évidemment divisible par 9.

Si $n = 3\,m - 1$,

$$n^3 = (3\,m - 1)^3, \text{ ou } 27\,m^3 - 27\,m^2 + 9\,m - 1\,;$$

et le dernier facteur

$$n^3 + 1 = 27\,m^3 - 27\,m^2 + 9,$$

est à son tour divisible par 9.

Quant au facteur 7, il peut se faire que n, et par suite n^3, soit multiple de 7. Dans le cas contraire, on aura :

$$n = 7\,m \pm 1, \text{ ou } n = 7\,m \pm 2, \text{ ou enfin } n = 7\,m \pm 3,$$

et il faut prouver que 7 entre alors dans le premier ou le dernier des trois facteurs donnés. Pour cela, mettons ces deux facteurs sous les formes suivantes de deux produits,

$$n^3 - 1 = (n - 1)(n^2 + n + 1) \qquad (1)$$

et :

$$n^3 + 1 = (n + 1)(n^2 - n + 1) \qquad (2)$$

si :

$$n = 7m + 1$$

le 1er facteur (n — 1) du produit (1) donne :

$$n = 7m$$

si :

$$n = 7m - 1$$

le 1er facteur (n + 1) du produit (2) donne :

$$n = 7m$$

En dehors de ces deux cas, 7 se trouvera dans l'un ou l'autre des derniers facteurs de nos deux produits. Examinons toutes les hypothèses, et prenons les conclusions favorables, en laissant de côté celles qui ne le sont pas :

Si :

$$n = 7m + 2$$

$$n^2 + n + 1 = 49m^2 + 28m + 4 + 7m + 2 + 1 = m\ 7$$

si :

$$n = 7m + 3$$

$$n^2 - n + 1 = 49\,m^2 + 42\,m + 9 - 7\,m - 3 + 1 = m7$$

si :

$$n = 7\,m - 2$$

$$n^2 - n + 1 = 49\,m^2 - 28\,m + 4 - 7\,m + 2 + 1 = m7$$

enfin si :

$$n = 7\,m - 3$$

$$n^2 + n + 1 = 49\,m^2 - 42\,m + 9 + 7\,m - 3 + 1 = m7$$

On voit donc que le facteur 7, comme 8 et 9, se trouve dans l'un des trois facteurs du produit considéré.

Pour en revenir à notre produit particulier

$$999 \times 1000 \times 1001,$$

on comprend, en se rappelant tout ce qui précède, qu'il est divisible successivement par

7, 8, 9, 11, 13 et 37

ou par le produit total, ou encore par leurs produits partiels.

Nous supprimons 27 ; sinon il faudrait supprimer 9 : le produit étant divisible *séparément* par ces deux nombres, *qui ne sont pas premiers entre eux*, ne l'est pas nécessairement par leur produit.



DE LA FERMENTATION ALCOOLIQUE

ET DE

l'Amylomyces Rouxii dans la distillerie de grains

Par M. le Docteur BLANC

Membre résidant

La science des microbes est née dans la capitale de la Flandre de 1854 à 1857, avec les premières découvertes de Pasteur, alors doyen de la Faculté des Sciences de Lille. C'est dans cette même ville que les recherches du Docteur Calmette viennent d'amener une révolution dans la distillerie de grains. La méthode nouvelle est fondée sur l'emploi d'une moississure spéciale, appelée l'Amylomyces Rouxii, et elle fournit un des exemples les plus remarquables de l'application des recherches de laboratoire à l'industrie agricole.

Ce n'est certes pas la première fois que l'agriculture et l'industrie agricole empruntent à la microbiologie des données scientifiques précieuses. Il serait même déjà difficile d'établir une énumération complète et de faire le compte exact des méthodes nouvelles, dont le point de départ est l'application de découvertes bactériologiques. La microbiologie en effet n'a pas seulement renouvelé la médecine et la

chirurgie, réformé l'hygiène, mais elle a aussi révolutionné l'agriculture. Elle a appris aux fermiers à préserver nos animaux domestiques contre le charbon des moutons et des bœufs, le rouget des porcs, la rage des chiens, la pébrine et la flacherie des vers à soie, le choléra des poules. Des recherches récentes ont permis d'obtenir cette année même le microbe jusqu'ici insaisissisable par sa petitesse de la péripneumonie bovine; d'autres font prévoir à brève échéance la découverte du microbe de la cocotte, ou maladie aphteuse.

La bactériologie a montré aux brasseurs et aux viticulteurs les ferments de la bière, du vin, du vinaigre, leur a indiqué les moyens de les modifier et de les plier aux besoins de l'industrie et aux exigences de la santé publique. Elle leur a enseigné que des fermentations pures étaient seules capables de donner des vins de garde, des bières de conserve, des alcools bon goût.

Enfin surprenant les secrets de la végétation au sein même de la terre, elle a enseigné aux cultivateurs que la germination ne peut se faire sans microbes, que la transformation de l'azote insoluble des fumiers en nitrates solubles, et seuls utilisables comme engrais, est le fait de plusieurs fermentations microbiennes, qui produisent successivement de l'ammoniaque, des nitrites et des nitrates.

Elle a expliqué la véritable fonction des plantes de la famille des légumineuses par la présence de bactéries sur leurs racines. Elle a appris à combattre l'action des microbes qui s'attaquent aux récoltes, et fait plus curieux et plus intéressant encore, à cultiver et à propager les microbes, qui augmentent la productivité du sol dans des proportions inattendues. Ainsi M. Caron a le premier constaté que les semences des céréales imprégnées d'un bouillon de culture

du microbe appelé alinite donnent des récoltes fort supérieures au rendement des mêmes semences, n'ayant subi aucun traitement. La plus value obtenue a été de 30 à 40 0/0 du poids de grain. En recherchant le rôle de l'alinite, Stoklasa a constaté que ce bacille jouit de la double propriété de fixer l'azote gazeux de l'atmosphère et de rendre solubles les matières azotées résiduaires des récoltes, ou provenant des fumures organiques.

Il semble bien résulter de cet exposé, tout rapide et tout incomplet qu'il soit, que l'agriculture a été particulièrement favorisée par la bactériologie ; on ne saurait s'en étonner si l'on veut bien songer que celle-ci n'est à tout bien considérer, qu'une branche de l'agriculture. Les microbes, malgré cette appellation malheureuse, qui éveille l'idée d'êtres microscopiques grouillants, ne sont, il convient de le rappeler, que de petites plantes microscopiques, et les microbiologistes ne sont en réalité que des jardiniers en microbes.

La culture artificielle des microbes fut une des découvertes initiales de Pasteur. Elle fut effectuée dans la ville de Lille, à l'époque où ce savant génial poursuivait ses études depuis si fécondes sur les fermentations, et démontrait que les fermentations lactique, acétique, butyrique avaient chacune un ferment distinct et spécifique. Bientôt il arrivait par une généralisation hardie à établir le caractère vital de la fermentation, qui se révéla non plus comme un phénomène chimique plus ou moins complexe et catalytique, mais comme l'œuvre de microbes, qui sont les ouvriers presque invisibles des phénomènes les plus profonds de la nature.

Il s'est trouvé notamment qu'en donnant l'explication des fermentations, Pasteur avait du même coup donné celle des maladies contagieuses. Chaque fermentation est produite

par un microbe-ferment, qui se développe dans le milieu fermentescible ; chaque maladie infectieuse est causée par un microbe-virus, qui pullulle dans le corps de l'homme ou de l'animal malade. La contagion comme la fermentation est toujours la fonction d'un être vivant, d'un microbe. Les médecins se mirent dès lors à l'étude des microbes pathogènes ; ils reconnurent que chaque maladie contagieuse est causée par un microbe spécial, dont on détermina les habitudes, les fonctions, les modifications suivant les milieux. On s'aperçut au cours de ces études que si les microbes sont des plantes microscopiques, celles-ci sont souvent vénéneuses. Quelques-unes fabriquent des poisons extrêmement actifs, et bien autrement redoutables, que les substances les plus nocives fournies par les végétaux supérieurs.

J'ai eu l'occasion à propos du croup de vous signaler les toxines de la diphtérie et du tétanos, et il faut reconnaître que le rôle des poisons microbiens dans les maladies infectieuses nous apparaît chaque jour plus important et plus effrayant. Ainsi le bouillon de culture du bacille tétanique, mis sur le filtre Chamberland qui en sépare les microbes, donne une liqueur limpide, qui renferme le plus terrible des poisons connus, puisqu'un centimètre cube suffit pour faire périr du tétanos au moins dix chevaux de 500 kilogs et plus d'une centaine d'hommes. On peut dire aujourd'hui que toute maladie infectieuse se termine par un empoisonnement. Quand le microbe de la fièvre typhoïde, du choléra, du tétanos, de la diphtérie etc., se développe dans notre corps, chacun d'eux y élabore des poisons spécifiques, des toxines, et c'est pour cela qu'ils nous tuent.

Votre commission des jardins pourrait vous dire combien les horticulteurs sont passés maîtres en l'art de modifier les plantes par la culture, et d'obtenir des races et des variétés

nouvelles. Pasteur et ses élèves en bons jardiniers microbistes réussirent à modifier les plantes microbiennes, et à leur enlever les propriétés nocives, qui en font des virus redoutables. Ils sont allés plus loin. Par des procédés de culture artificielle dans les laboratoires, ils arrivent à atténuer le virus, et à si bien modifier le poison, que celui-ci devient non-seulement inoffensif, mais encore l'antidote des poisons plus violents. Le virus domestique devient l'agent de l'immunité, et c'est le poison lui-même qui devient l'instrument de guérison. La sérothérapie, dont je vous ai exposé naguère les principes, n'est qu'une application de cette méthode de l'atténuation des microbes et des virus. C'est ainsi que la médecine des maladies infectieuses tend à devenir la science des poisons microbiens, et sa thérapeutique à constituer la science des antitoxines.

Pendant que les médecins aboutissaient ainsi à la découverte des toxines microbiennes par la culture des microbes-virus ; les chimistes arrivaient par l'étude des microbes-ferments à la découverte des diastases. De même que les microbes pathogènes produisent la maladie en intoxiquant l'organisme par leurs poisons ; de même les microbes-ferments produisent les fermentations non pas par une action directe, mais en fabriquant des diastases, qui agissent sur la matière fermentescible. Ainsi on savait depuis longtemps que le sucre de canne ne fermente pas directement en présence de la levure, et qu'il a besoin d'être préalablement transformé en sucre interverti. Or, cette transformation du sucre de canne la levure la produit au moyen d'une diastase spéciale découverte par Berthelot, et appelé la sucrase. Peu à peu les chimistes ont découvert toute une série de diastases, par exemple : l'amylase qui provenant du malt transforme l'amidon en dextrine puis en maltose, ou encore la

pepsine qui dans l'estomac de l'homme transforme la viande en peptones solubles. Nous résumons cette action, en disant que l'amylase saccharifie l'amidon, et que la pepsine peptonise l'albumine.

Toutes ces diastases ont pour caractère d'être élaborées par des cellules vivantes, par des microbes-ferments ; elles sont des agents chimiques d'une puissance incomparable, car une quantité infime transforme des masses considérables de matière. C'est pourquoi on rapproche leur action de celle des microbes, et on les appelle des ferments solubles; mais il faut faire aussitôt cette distinction capitale que les ferments solubles sont des substances chimiques non organisées, et qui se dissolvent dans les liquides, tandis que les microbes sont des êtres qui vivent et se reproduisent. De leur origine vivante, les diastases gardent non-seulement une grande puissance d'action, mais aussi une fragilité excessive à l'égard des agents chimiques et physiques ; ainsi une foule de réactifs les altèrent : l'eau suffit même quelque fois à les modifier; enfin une température de 70° fait disparaître leurs propriétés.

L'étude de ces diastases bien qu'à ses débuts nous apparait déjà comme des plus fécondes, et donne même lieu à des classifications. Ainsi on sait que certaines de ces diastases sont hydrolisantes, c'est-à-dire qu'elles ont une action hydratante. Telles sont: l'amylase et la pepsine, dont l'action sur l'amidon ou sur l'albumine consiste dans l'addition à ces corps de molécules d'eau. D'autres sont des oxydases, c'est-à-dire qu'elles agissent en fixant l'oxygène sur certains corps. Telle est la laccase qui détermine dans le suc de l'arbre à laque l'oxydation du laccol, et le transforme en ce vernis noir, insoluble, presque inaltérable, qui est la laque des Chinois et des Japonais.

Les toxines microbiennes ressemblent beaucoup aux diastases, et des savants avisés ont mis récemment à profit cette similitude pour arriver à trouver une diastase cherchée en vain depuis longtemps ; il s'agit de l'alcoolase ou diastase alcoolique du sucre. Les chimistes avaient employé les moyens les plus divers pour chercher à extraire de la levure le ferment soluble alcoolique qu'on y soupçonnait. Berthelot, Claude Bernard, Denys Cochin, Pasteur lui-même avaient fait nombre des tentatives infructueuses, et quelques-uns en étaient même arrivés à renoncer à une poursuite, qu'ils regardaient presque comme chimérique. D'autres plus persévérants continuaient à chercher les moyens d'isoler l'alcoolase, et à déterminer les causes qui en rendaient la mise en liberté si difficile. Or l'étude des poisons microbiens devait donner la clef du mystère et faire entrer les recherches dans la bonne voie. On s'était aperçu en effet que si certains microbes pathogènes laissent répandre facilement dans le liquide de culture les poisons qu'ils élaborent, d'autres au contraire gardent les toxines dans leur intérieur, sans en rien céder au liquide qui les baigne. Il y a même de ces poisons qui font si bien corps avec les microbes que le problème de leur extraction à l'état de solution, fut un des plus difficiles à résoudre de la bactériologie. On avait bien essayé de les retirer par macération des microbes dans des solutions alcalines ou acides ; mais le plus souvent alcalis et acides les altèrent complètement. Aussi fallut-il renoncer aux réactifs chimiques pour recourir à des moyens mécaniques, tels que le broyage par exemple. Or on devine la difficulté que doit présenter la fragmentation de corps aussi microscopiques que les microbes, et dont les dimensions se mesurent par millièmes et dix millièmes de millimè-

tres. C'est néanmoins en broyant les bacilles tuberculeux que le Dr Koch prépare sa nouvelle tuberculine.

Cette adhérence extraordinaire de certains poisons aux microbes qui les produisent permettait de présumer par analogie, que le ferment soluble alcoolique pouvait être lui aussi exceptionnellement adhérent à la levure, et que son extraction par procédé mécanique ne serait peut être pas impossible. C'est en effet par l'association de deux moyens mécaniques des plus puissants : le broyage, et une pression de 500 atmosphères que récemment M. Buchner (de Munich) est parvenu à extraire de la levure un liquide qui renferme l'alcoolase tant cherchée. Il suffit d'ajouter à cette alcoolase ou au jus qui la contient du sucre de canne en poudre pour faire de l'alcool, et voir en quelques minutes l'acide carbonique se dégager et continuer à le faire plusieurs jours sans l'intervention d'aucune cellule vivante. Mais ce jus chargé d'alcoolase perd son activité après un ou deux jours d'exposition à la température ordinaire. Néanmoins il est facile de faire provision de diastase ; il suffit de concentrer rapidement le jus dans le vide, et ensuite de le dessécher complètement. On obtient ainsi une poudre, qui dissoute dans l'eau, fournit un liquide légèrement trouble, qui dédouble le sucre presque instantanément.

Nous voilà, semble-t-il, bien loin de notre sujet, et de l'emploi de l'Amylomyces Rouxii en distillerie. Il n'en est rien cependant, car le coup d'œil que nous venons de jeter sur l'évolution de la microbie en général va nous permettre de saisir nettement les étapes par lesquelles a passé la fermentation alcoolique.

Avant Pasteur, la fermentation alcoolique était considérée comme un phénomène purement chimique, d'ordre catalytique. La théorie de Liébig régnait en maitresse. Celle-ci

considérait bien la levure comme l'agent de la fermentation, mais elle ne voyait dans cette levure qu'une matière azotée en décomposition, dont les molécules animées d'un mouvement particulier ébranlaient le sucre, et le désagrégeaient en acide carbonique et en eau.

Mais de 1856 à 1860, Pasteur établit que la fermentation alcoolique est fonction de la vie des cellules de levure. Celle-ci meurt si peu, contrairement à ce que croyait Liébig, qu'elle se reproduit et augmente de poids pendant la fermentation, Pasteur démontre cette pullulation de la levure, en en semant une trace dans un liquide ne contenant que de l'eau pure, du sucre cristallisé, un sel amoniacal et quelques sels minéraux. La fermentation alcoolique s'établit, et en même temps la levure augmente : c'est qu'une partie des éléments du sucre sert à la levure pour faire ses tissus. La fermentation alcoolique apparaît donc nettement comme un phénomène de vie correspondant au développement de la levure.

Or du moment que le ferment alcoolique est organisé, il a comme tout être vivant ses exigences. La production de l'alcool étant fonction de la croissance de cette plante délicate, on étudie aussitôt et avec le plus grand soin les conditions de son développement On reconnaît ainsi qu'il faut non-seulement un moût bien approprié à la nourriture de la levure, une acidité et une température favorables à son développement, mais encore une pureté préalable de la levure même, qui empêche la pullulation simultanée d'autres microbes parasites. Ceux ci en effet utilisant le sucre pour leur compte, abaisseraient le rendement en alcool, et pourraient même étouffer ou gêner la croissance de la levure, sans compter qu'ils formeraient des produits infects qui déprécient l'alcool. Diminution du rendement et de la qua-

lité, voilà donc la conséquence des fermentations alcooliques impures.

Il faut dès lors faire les fermentations alcooliques avec pureté : tel est le principe fondamental qui a fait sortir la distillerie de l'empirisme, et qui a donné la raison des impuretés de l'alcool, comme des maladies du vin et de la bière. Restait à réaliser cette notion directrice, qui exigeait l'apport dans un milieu pur d'une semence pure. Cette méthode des cultures pures, qui est aussi nécessaire du reste en bactériologie médicale qu'en microbiologie industrielle, a nécessité toute une technique nouvelle, et des procédés ingénieux pour stériliser les milieux, pour purifier les ferments, pour pratiquer les ensemencements d'une façon aseptique. Pasteur et ses élèves ont inventé des appareils, qu'il a suffi de transporter dans l'industrie en les agrandissant pour faire passer la méthode des cultures pures du laboratoire dans l'usine.

La sélection de la levure n'est pas moins nécessaire que sa pureté, et c'est là une autre donnée des plus importantes en fermentation alcoolique. Elle résulte de cette observation due encore à Pasteur, que la qualité des produits diffère suivant la levure employée, car la levure est une plante microscopique, qui a ses races et ses variétés comme les plantes supérieures, et on peut améliorer les fermentations par un choix judicieux de la race du ferment. De même que le bouquet de tel vin tient en partie à la levure, qui se trouve naturellement dans le vignoble, de même la droiture du goût de l'alcool d'une distillerie tient au levain qu'on y emploie. C'est aujourd'hui toute une industrie que la préparation des levures choisies et sélectionnées.

Il y a quelquefois intérêt à associer plusieurs levures entre elles, tout en assurant bien entendu la pureté de cha-

cune d'elles. Cette association peut se faire non-seulement entre levures, c'est-à-dire entre variétés d'une même plante, mais entre une levure donnée et des espèces microbiennes tout-à-fait différentes. C'est précisément cette association qu'a réalisée M. le Dr Calmette, en introduisant dans la distillerie une moississure spéciale, l'Amylomyces Rouxii. Cette moississure ensemencée en effet sur les grains cuits transforme leur amidon en sucre, et prépare ainsi le terrain à la levure, qui donnera dès lors une rapide et excellente fermentation alcoolique. Celle-ci sera le résultat de l'action simultanée de la levure et de l'amylomyces, qui sont tous deux des ferments alcooliques.

Vous voyez que nous sommes arrivés par un détour un peu long au sujet même de cette communication. Mais il était difficile sans ces notions préliminaires de faire comprendre quel est le côté original du procédé du Dr Calmette. Il nous reste même à cet égard à faire connaître brièvement quel était jusqu'ici le procédé ordinaire de distillerie des grains. C'est alors seulement que l'exposition de la méthode Calmette permettra de faire ressortir par comparaison ses très réels avantages, et donnera la mesure de la portée de la révolution introduite dans les opérations de la distillerie.

Voici quelle est la série ordinaire des opérations qui se succèdent dans la fabrication de l'alcool au moyen des grains :

1° Coction du grain sous pression, de façon à faire éclater les cellules à amidon, puis à gélatiniser cet amidon, qui est transformé en empois.

2° Saccharification de l'amidon au moyen de malt riche en amylase.

3° Fermentation alcoolique du sucre ou maltose ainsi obtenu au moyen de la levure en cuves ouvertes.

Or ces deux dernières opérations ne sont rien moins qu'aseptiques dans la distillerie actuelle. Car on commet la faute d'employer des levures, dont les antécédents sont le plus souvent inconnus, dont la pureté laisse presque toujours à désirer, et dont la manipulation se fait sans précautions suffisantes. De plus le malt et l'eau employés pour la saccharification contiennent en grand nombre des germes étrangers. Il semblerait à priori fort simple de se débarrasser de ces impuretés et de ces microbes parasites par l'ébullition du moût. Malheureusement cette ébullition détruirait en même temps l'amylase, c'est-à-dire le principe actif de la saccharification. Il faut même ajouter que l'amylase produit d'autant plus de dextrine, que la température de saccharification est plus élevée. Or la dextrine est un corps peu fermentescible, et qui ne peut être transformée en sucre puis en alcool par la levure, qu'en présence de l'amylase. Aussi s'efforce-t-on en distillerie de maintenir une température relativement basse des cuves de fermentation.

La conséquence qui en découle est l'impossibilité de se servir de l'ébullition dans ces deux opérations, pour se débarrasser des germes. On a cherché à y suppléer par l'acidité des moûts. Il en résulte d'abord une très grosse dépense d'acide et de plus un résultat incomplet, car cette suracidité produit un simple arrêt de développement et non une destruction des faux ferments. Ceux-ci s'habituent peu à peu au milieu acide, si bien qu'à la fin d'une fermentation quelque peu prolongée, ils se développent, diminuent le rendement en alcool, et y introduisent des éléments d'impuretés.

Le procédé du Dr Calmette permet au contraire de réaliser la saccharification et la fermentation simultanées d'une façon aseptique. Il a rendu possible la stérilisation du moût

par l'ébullition sans crainte d'y détruire l'amylase, parce qu'il l'y introduit ensuite et à l'état de ferment au moyen de l'amylomyces, qui a en effet la propriété de fabriquer cette amylase. Il est arrivé ainsi à réaliser dans la distillerie de grains, ce principe essentiel de toute bonne fermentation alcoolique principe que Pasteur avait résumé dans la formule suivante : apport d'une semence pure dans un milieu pur.

Qu'est-ce donc que l'Amylomyces Rouxii ? Comment le Dr Calmette est-il arrivé à le découvrir ? Comment enfin a-t-il été amené à l'utiliser dans la distillerie de grains ?

L'Amylomyces Rouxii est une moisissure que le Dr Calmette trouva et isola dans la levure chinoise, alors qu'il était directeur de l'institut bactériologique de Saïgon. Or il faut savoir que nombre de moisissures ont la propriété de produire la fermentation alcoolique, tout aussi bien que la levure, dont nous nous servons d'ordinaire dans ce but. Seulement la plupart de ces moisissures n'ont cette propriété, que lorsqu'elles se développent et vivent à l'abri de l'air dans un milieu sucré ou hydrocarboné. Il ne faut pas oublier, en effet, que si la plupart des êtres ont besoin de l'oxygène de l'air pour vivre, et sont appelés pour ce motif aérobies, il en est un bon nombre qui peuvent et même qui ne peuvent vivre et prospérer qu'à l'abri de l'air. Ils sont dits pour cette raison anaérobies. Or entre ces deux classes d'êtres, il existe toute une série d'organismes intermédiaires qui peuvent mener l'un ou l'autre mode d'existence, et qui suivant les conditions qui leur sont offertes, sont tantôt aérobies, tantôt anaérobies. On les a quelquefois désignés sous le nom d'aérobies facultatifs, nombre de moisissures, et notamment les mucors, qui en constituent une des classes

principales appartiennent précisément à ces organismes intermédiaires.

Mais, fait remarquable, et qui nous intéresse particulièrement, ces mucors qui vivent de préférence aux dépens des sucres se comportent d'une façon fort différente à l'égard de ceux-ci, suivant que leur mode d'existence se fait au contact ou à l'abri de l'air :

Semés sur un moût sucré à l'air libre, ils se développent à la surface sous forme d'un feutrage blanc, et ils brûlent le sucre, qu'ils transforment intégralement en acide carbonique et en eau.

Enfermés au contraire dans un vase clos et rempli du même moût sucré, ils se développent en profondeur sous forme de grains analogues anx grains de levure, et ils dédoublent le sucre en alcool et en acide carbonique.

En un mot, aérobies ils sont de puissants agents comburants du sucre, anaérobies ils deviennent d'actifs ferments alcooliques.

Cette découverte n'est pas nouvelle, puisqu'elle a été faite par Pasteur à la suite d'une expérience célèbre. Ce savant avait cultivé dans du moût de bière le mucor racemosus, qui est un des types les plus remarquables de ces moississures, et il avait fait cette culture successivement au contact puis à l'abri de l'air.

On peut se demander pourquoi cette découverte n'a pas été depuis longtemps appliquée à la fabrication de l'alcool. Du moment que nombre de moississures deviennent dans certaines conditions, des ferments alcooliques, pourquoi n'ont-elles pas été utilisées en distillerie ? La principale raison qui s'était opposée jusqu'ici à leur emploi, c'est qu'une certaine quantité d'alcool devient un obstacle à leur développement, et arrête leur multiplication, de sorte que ces

moississures sont intoxiquées par le produit même qu'elles fabriquent. La dose d'alcool nécessaire pour produire cet arrêt varie du reste suivant les espèces de moississures. Une autre cause peu favorable à leur utilisation, c'est qu'il n'est pas toujours facile en distillerie d'assurer le développement anaérobie de ces moississures. Or on sait que si elles transforment le sucre en alcool, tant qu'on assure leur vie anaérobie, elles deviennent d'énergiques comburants du sucre, dès qu'elles peuvent passer à l'état d'aérobies. Tout sucre brûlé est perdu pour la fermentation alcoolique, et diminue dès lors le rendement en alcool.

Enfin on avait depuis longtemps un agent de fermentation alcoolique dans la levure, qui elle supporte bien l'alcool, et il ne semblait pas qu'à ce point de vue du moins, il y eut avantage à lui préférer une moississure quelconque. Ce n'est point en effet de ce pouvoir en somme assez commun de produire la fermentation alcoolique, que découle l'importance industrielle de ces moississures ; celle-ci résulte d'une autre propriété bien plus spéciale, c'est de pouvoir saccharifier l'amidon à l'aide de diastases spéciales. Il en résulte qu'ensemencées sur de l'amidon cuit, elles le transforment en sucre, et qu'agissant ensuite comme ferment alcoolique, elles transforment à son tour ce sucre en alcool. Une moississure donnée est donc capable de produire à elle seule la saccharification et la fermentation alcoolique de l'amidon, et de remplir le double rôle que jouent successivement le malt d'abord et la levure ensuite dans la distillerie de grains. On conçoit de suite que si l'on arrivait à trouver une moississure, qui douée de propriétes saccharifiantes énergiques, fut en même temps un faible agent comburant du sucre, tout en étant capable de supporter de fortes doses d'alcool, on obtiendrait par la réalisation de ces trois conditions

l'agent en quelque sorte idéal pour réaliser la fermentation industrielle des matières amylacées. Or c'est cet agent que le Dr Calmette a découvert dans la levure chinoise, et qu'il a décrit sous le nom d'Amylomyces Rouxii dans un mémoire paru en 1892 dans les annales de l'institut Pasteur.

L'histoire de cette découverte est intéressante, et mérite de nous arrêter quelques instants. Le jeune directeur de l'institut bactériologique de Saïgon, qui eut le mérite de découvrir le sérum antivenimeux, c'est-à-dire l'agent préventif et curatif de la morsure si souvent mortelle des serpents, devait être non moins heureux et non moins perspicace en étudiant le mode de fabrication de l'alcool de riz, tel qu'il est usité en Indo-Chine. Le procédé de fabrication des Chinois et des Annamites est simple, primitif ; il ne donne que 18 litres d'alcool pour 100 kilogs de riz employé, soit un peu moins de la moitié du rendement théorique maximum. Mais nous verrons tout-à-l'heure à quoi tient cette insuffisance de rendement.

Voici comment opèrent les distillateurs chinois :

Le riz préféré pour la fabrication de l'alcool est le nêp, variété dont le grain blanc mat est tendre et très riche en amidon (80 à 83 0/0). Le riz est décortiqué par des meules de bois, puis est mélangé dans une chaudière avec un peu plus de son poids d'eau chaude. Dès que le grain s'écrase facilement entre les doigts, on arrête la cuisson du riz, qu'on étale en couche mince sur des nattes pour le faire refroidir, et qu'on saupoudre de levure pilée au mortier. Puis on les répartit dans des pots de terre de 20 litres, remplis à moitié seulement, et fermés d'un couvercle. Au bout de trois jours la saccharification de l'amidon est complète ; on remplit alors les pots avec de l'eau du fleuve, et on les laisse à découvert. Au bout de deux jours de fermentation

alcoolique, on distille la masse à feu nu dans des alambics en tôle.

Vous remarquerez qu'ici la levure chinoise produit à elle seule la saccharification de l'amidon, puis la fermentation alcoolique du sucre ainsi produit. Quelle est la composition de cette levure, et quel en est l'agent actif? Telle fut la question que se posa le Dr Calmette.

La levure chinoise se vend dans le commerce en petits gâteaux aplatis, du diamètre d'une pièce de cinq francs, et dont la surface grisâtre et granuleuse est incrustée de fragments de balle de riz. Sa fabrication est très complexe. Elle se compose de 46 plantes aromatiques, qui sont successivement pilées, passées au tamis, mêlées avec de la farine de riz, et enfin malaxées avec de l'eau. On obtient ainsi une pâte molle, qu'on coule en petits pains disposés ensuite sur des nattes couvertes d'une mince couche de balle de riz humectée d'eau. Le tout est placé dans une pièce obscure. Or au bout de 48 heures, cette pâte humide qui est exposée à la température ordinaire, c'est-à-dire aux environs de 30° s'est couverte d'une sorte de velours blanc très fin, et a pris une odeur de moisi. On sèche alors au soleil.

La description seule de ce procédé permettait déjà de présumer que l'analyse bactériologique de la levure chinoise y relevait l'existence d'une flore microbienne assez complexe. Le Dr Calmette après avoir broyé une petite portion de levure dans de l'eau stérilisée, ensemence quelques gouttes de cette dilution dans du moût de bière gélatinisé, et étalé en couche mince dans des boîtes de verre stériles. Sur chaque plaque de gélatine, il se développe 60 colonies environ de microbes, dont 30 sont constituées par des bactéries, 20 par des levures, et 10 par des moisissures. Or

sur ces dix dernières, on en trouve 8 constituées par l'Amylomyces Rouxii.

Des divers microbes isolés par le Dr Calmette sur le moût gélatiné par cette méthode des plaques, l'amylomyces est non seulement l'espèce prédominante, mais la seule constante. De plus en étudiant les propriétés de ces microbes, il constate que c'est l'amylomyces qui a au plus haut degré le pouvoir de saccharifier l'amidon. C'est donc bien lui qui est le principe actif de la levure chinoise. Quant à son origine, il faut la chercher dans la balle de riz dont on couvre les nattes qui supportent les petits pains de levure lors de leur préparation. Et en effet le Dr Calmette a montré que pour obtenir d'emblée des cultures pures de cette moississure, il suffit de laver avec de l'eau stérilisée des grains de riz non décortiqués. Quelques gouttes de cette eau de lavage ensemencées sur du moût de bière gélatinisé donnent des colonies pures de l'amylomyces.

Les milieux de prédilection de cette moississure sont, outre le moût de bière, les substances amylacées cuites à la vapeur. Il suffit de noyer cette moississure dans un liquide amylacé ou dextriné, pour qu'elle s'y développe en un mycélium rameux, en même temps que s'opère la saccharification de l'amidon. Cette propriété saccharifiante de l'amylomyces est due à la sécrétion d'une diastase isolée par le Dr Calmette, et qui est analogue à l'amylase du malt. Quant à l'activité de cette amylase, elle est tout-à-fait remarquable. Ainsi en faisant agir dans des conditions de pureté absolue l'amylomyces et une levure de pale ale sur 1 kilog de riz, le Dr Calmette a pu obtenir un rendement de 40,9 d'alcool pour 100 parties d'amidon. La faiblesse du rendement en alcool obtenu par les distillateurs chinois tient, on le voit, à

l'impureté de leur levure, et à l'imperfection de leur procédé.

Dans cette expérience, comme dans la levure chinoise, l'amylomyces est associé à la levure, et c'est surtout son pouvoir saccharifiant qui est mis en œuvre, tandis que la levure est particulièrement chargée d'assurer la fermentation alcoolique. Cette association microbienne faite par la méthode des cultures pures contient en germe le nouveau procédé industriel de distillerie de grains, et elle est due toute entière au Dr Calmette.

Il restait à déterminer d'une façon précise le rôle de ferment alcoolique que l'amylomyces n'avait été appelé à exercer jusqu'ici que d'une façon secondaire et accessoire. Sur ces entrefaites le Dr Calmette avait été nommé directeur de l'institut bactériologique de Lille, il se trouvait ainsi transporté dans un des principaux centres de distillerie agricole. Il se mit aussitôt à étudier la fermentation alcoolique par l'amylomyces, et il inspira les travaux de MM. Boidin et Rolants. Ces expérimentateurs démontrèrent la possibilité de cultiver l'amylomyces dans la vinasse de distillerie, et d'utiliser cette moisissure pour tranformer en alcool les dernières traces de dextrine contenues dans ces vinasses. Ils aboutirent à cette conclusion pratique qu'avec une dépense minime on pouvait obtenir une notable augmentation du rendement en alcool des vinasses par l'utilisation industrielle de l'amylomyces. Celui ci arrivait en effet à extraire 300 litres d'alcool à 90° de 300 hectolitres de vinasse. Cette dernière expérience fut faite à Seclin dans des cuves stérilisables de 300 hectolitres de l'usine de M. Colette. Elle permit de se rendre compte des conditions de la culture en grand de l'amylomyces, et des procédés propres à stériliser

d'énormes masses liquides de 300 et même de 1000 hectolitres. Elle établit enfin les moyens d'assurer dans des cultures aussi grandioses le développement de l'amylomyces à l'état de pureté, et d'en empêcher l'envahissement par des microbes étrangers.

La solution de ces divers problèmes a été obtenue d'une façon si complète, que l'utilisation industrielle de l'amylomyces se fait aujourd'hui avec la rigueur de la technique du laboratoire. Chaque phase des opérations industrielles est soumise au contrôle bactériologique, qui s'assure de la stérilisation du contenu de chaque cuve, de la pureté de la semence qu'on y introduit, et enfin de la régularité du développement de cette grandiose culture. Ces examens pour une fabrication de 100 hectolitres d'alcool par jour n'exigent que dix minutes de travail. Ils assurent une technique irréprochable, et donnent une telle sécurité, qu'un ouvrier d'intelligence moyenne est capable de pratiquer les ensemencements et les prélèvements d'échantillons.

Cette sécurité était inconnue jusqu'ici en distillerie ; car les anciens procédés de fermentation en cuve ouverte donnaient lieu à toute espèce d'aléas et d'incertitudes, qu'augmentait encore l'impossibilité de la stérilisation du moût par l'ébullition, en raison de l'action destructive que celle-ci exerçait sur l'amylase. Au contraire l'emploi de l'amylomyces non seulement permet la stérilisation du moût, mais comme cette moississure saccharifie énergiquement l'amidon, elle permet aussi de supprimer la saccharification préalable par le malt. Il en résulte une grande économie d'acides, qui étaient chargés de suppléer à la stérilisation par la chaleur, une économie très notable de malt, dont la fonction de saccharification est supprimée et dont le rôle se réduit à

solubiliser l'amidon, enfin une diminution considérable de la levure, dont le rôle de ferment alcoolique trouve un adjuvant précieux dans l'amylomyces, du moment qu'on favorise le développement anaerobie de ce dernier.

A ces avantages de sécurité et de simplification opératoire, d'économie de produits de manipulation, il faut ajouter les résultats remarquables que donne ce procédé, et qui se traduisent par la supériorité du rendement et de la qualité de l'alcool. 100 kilogs de maïs ont donné à Seclin 37 litres, 81 d'alcool, c'est-à-dire 97,5 0/0 du rendement théorique maximum, c'est une proportion qui n'a jamais été obtenue par les autres procédés. De plus les analyses révèlent la qualité supérieure de cet alcool, car elles montrent une augmentation sensible de la quantité de bon goût, et une diminution correspondante des moyens et mauvais goûts. Ainsi la régie a trouvé que 100 litres de flegmes ont donné à la rectification :

	ancien procédé	par l'amylomyces
Bon goût	72 litres 98	79 litres 62
Moyen goût	20 — 29	14 — 76
Mauvais goût	3 — 88	2 — 91
	97 — 15	97 — 29
Déchet	2 — 85	2 — 71

Enfin, un dernier avantage du nouveau procédé est de faciliter beaucoup la filtration des drèches, celle-ci était jusqu'ici fort difficile dans la distillerie de grains, par suite de la présence d'une certaine quantité de dextrine non fermentée, et aussi à cause de la masse gluante que la levure formait avec les enveloppes de grains. Il en résultait que

tous les orifices des filtres-presses se bouchaient rapidement, et ne laissaient écouler qu'un liquide trouble. Au contraire l'amylomyces supprime la dextrine des moûts, permet une grande diminution de levure dans les drèches, qui dès lors se laissent presser sans difficulté, et donnent un liquide parfaitement limpide.

Il me reste à vous indiquer la série des opérations, qui se pratiquent à l'usine de Seclin, et à vous décrire sommairement les appareils qui permettent de les effectuer.

Les diverses opérations se réduisent à quatre, ce sont :

1° La préparation du moût.

2° Sa stérilisation.

3° Son ensemencement.

4° Et enfin sa fermentation.

1° La préparation du moût a pour but de gélatiniser puis de solubiliser l'amidon. A cet effet, le maïs est introduit avec deux fois son poids d'eau dans des cuiseurs à haute pression, dont la chauffe élève progressivement la pression jusqu'à quatre atmosphères, si bien qu'en trois heures tout l'amidon est gélatinisé. La masse est alors lancée dans une cuve-matière contenant d'avance de l'eau froide en quantité suffisante pour abaisser la température du mélange au-dessous de 70°. Cette cuve-matière contient aussi d'avance une petite quantité de malt, suffisante pour liquéfier l'amidon, mais non pour le saccharifier.

2° Stérilisation du moût. Au bout d'une heure de séjour dans la cuve-matière, le moût passe dans un stérilisateur, sorte d'immense autoclave dans lequel il est chauffé jusqu'à 120°, c'est-à-dire à une pression de deux atmosphères, bien suffisante pour tuer tous les germes qu'il peut renfermer.

3° Cuves de fermentation : Le moût stérilisé passe ensuite dans des cuves de fermentation, qui malgré leur capa-

cité de 1000 hectolitres sont aseptiques et hermétiquement closes. C'est là la partie la plus originale du procédé, celle où il y a eu à vaincre le plus de difficultés, pour réaliser sur une pareille échelle un ensemencement et une culture aussi aseptiques, que si on opérait dans un petit ballon de laboratoire. Il s'agissait d'empêcher toute contamination par de l'air ou du liquide non stériles, venus de l'extérieur. A cet effet, partout où des robinets étaient nécessaires, on s'est arrangé pour que les fuites, si elles venaient à se produire, se fissent de l'intérieur à l'extérieur. D'autre part un tuyau d'injection d'air n'amène que de l'air stérilisé par son passage à travers un filtre de coton stérile. Enfin un agitateur pénètre dans la cuve, mais son arbre passe dans un calfat, qui s'oppose à toute entrée d'air extérieur impur.

Le moût stérilisé est amené du stérilisateur par un tuyau, qui s'ouvre dans le dôme de la cuve, et qui l'injecte par charges successives, dont les premières sont additionnées d'un peu d'acide sulfurique. L'ébullition lente du moût est assurée par l'injection d'un courant de vapeur, qui au début se condense sur les parois de la cuve, et fait tomber les germes qui pourraient s'y trouver, dans le liquide acide bouillant, où ils sont détruits. La quantité d'acide ajoutée aux premières charges du moût est si minime, que la composition calcaire des eaux de Seclin suffit pour que les charges suivantes non acidifiées rendent au milieu une neutralité nécessaire du reste au développement de l'amylomyces. Il faut de plus abaisser la température du moût à 38°, qui est en effet le degré thermique le plus favorable à la culture de cette moisissure. A cet effet, la cuve pleine de moût en ébullition est fermée, et l'injection de vapeur d'eau y est remplacée par une introduction d'air stérile, destiné à main-

tenir un léger excès de pression dans l'intérieur de la cuve, ce qui est le meilleur moyen d'empêcher l'introduction d'air extérieur non stérile. On procède alors au refroidissement du moût, en faisant ruisseler sur les parois de la cuve un courant d'eau, qu'un tuyau perforé, entourant le haut de la cuve, laisse couler en minces filets. Cinq heures suffisent pour amener à 38° la température des 1000 hectolitres.

On fait alors l'ensemencement de l'amylomyces par une tubulure supérieure de la cuve, et en prenant toutes les précautions d'asepsie usitées dans les laboratoires pour cette opération. Moins d'un décigramme d'amylomyces en suspension dans quelques centaines de centimètres cubes de moût stérile vont suffire pour saccharifier cette masse de 1000 hectolitres, qui est remuée par l'agitateur, pendant qu'on injecte doucement de l'air dans la cuve. L'amylomyces pourrait à lui seul transformer en alcool ce sucre au fur et à mesure de sa production ; mais cette opération durerait longtemps. Or on l'accélère singulièrement, quand après avoir refroidi la cuve à 33°, et après avoir cessé d'y injecter de l'air, on y introduit une semence de levure pure, en quantité des plus minimes. Il suffit de quelques centimètres cubes d'une culture de levure pour faire fermenter rapidement tout le sucre des 1000 hectolitres. Cette fermentation se produit au fur et à mesure de la production du sucre par l'amylomyces, et elle est terminée en trois jours.

C'est peu, si l'on songe que ces 1000 hectolitres contiennent les produits de transformation de 10.000 kilogs de maïs. L'usine de M. Colette à Seclin contient cinq cuves de 1000 hectolitres chacune, ce qui permet de traiter à la fois 50.000 kilogs de maïs. On a constaté du reste que l'on pourrait arriver dès maintenant à des chargements de 14,

de 16 et même de 18.000 kilogs de maïs, et il est certain que cette concentration des moûts pourra même être augmentée ultérieurement. On arriverait ainsi à traiter environ 100.000 kilogs de maïs dans une seule opération de l'usine.

Le nouveau procédé a si bien fait ses preuves, qu'une société l'Amylo s'est fondée pour l'exploiter, et qu'une commission de savants anglais, après avoir suivi minutieusement les opérations de l'usine, et après en avoir contrôlé les résultats, a rédigé un rapport des plus favorables. Vous savez, Messieurs, que l'utilisation de l'alcool entre dans une voie nouvelle, qui pourrait en augmenter singulièrement la production.

L'emploi de l'alcool dans l'éclairage se heurtait jusqu'ici à de nombreuses difficultés, que M. Denayrouse, vient de surmonter très heureusement.

Nous avons insisté, au cours de cette notice, sur ce fait que la propriété de ferment alcoolique, loin d'être spéciale à l'amylomyces Rouxii, lui est au contraire commune avec un grand nombre de moississures, qui acquièrent ce pouvoir dès qu'elles vivent immergées à l'abri de l'air dans une solution sucrée. Les résultats remarquables obtenus par le Dr Calmette avec l'amylomyces ont provoqué des études intéressantes sur un certain nombre de ces moississures.

Ainsi les mucors alternans, circinelloïdes, spinosus ont été étudiés par M. Gayon.

Le chlamydomucor orizæ, qui est employé à Java pour la fermentation des mélasses a été étudié par M. Prinsen Geerligs.

L'eurotiopsis Guyoni a été étudié par M. Laborde (annales de l'institut Pasteur, janvier 1897).

Enfin on a décrit deux variétés d'aspergillus employées par les Japonais : l'une pour fabriquer le Saké ou bière de

riz c'est l'aspergillus orizæ, l'autre pour préparer le soya c'est l'aspergillus Ventii.

MM. Calmette et Boivin se sont préoccupés de faire une étude comparative des pouvoirs saccharifiants et des propriétés de ferments alcooliques de ces diverses moisissures, et ils ont reconnu que l'aspergillus orizæ l'emporterait à ce double point de vue sur l'amylomyces.

Ils n'ont point hésité à le substituer à ce dernier dans l'usine de Seclin, et ils ont pu ainsi augmenter dans de notables proportions la concentration des moûts et le rendement alcoolique.

Il est donc permis de croire que le nouveau procédé de distillerie de grains n'a pas dit son dernier mot, et que de nouvelles améliorations et d'autres découvertes viendront encore augmenter sa supériorité industrielle sur les anciennes méthodes.

Je m'arrête, car ce serait sortir des cadres d'une notice déjà beaucoup trop longue, mais qui vous aura prouvé une fois de plus et par un exemple frappant combien peut être féconde l'union du savant et de l'industriel. Comme l'a dit excellemment M. le Dr Roux, le jour où l'on sera bien convaincu que la puissance industrielle d'un pays dépend de son organisation scientifique, on verra plus souvent les industriels aller puiser leurs forces et leurs agents dans les laboratoires, et mettre plus facilement leur puissant outillage à la disposition des savants.



LOIN DES CITÉS

POÉSIES

Par M. Paul-Auguste MASSY

Membre résidant

A LA FONTAINE

« Mon verre n'est pas grand », mais j'y tiens et je l'aime
Tel quel. Hier encor, Musset faisait de même,
Et s'en trouvait très bien, écrit-il quelque part,
En un distique ouvré comme un fin joyau d'art.
Quant à l'eau qu'il me plaît d'y boire, ô la Fontaine !
Je n'oserais aller, doux maître, à ta fontaine
La puiser, et jamais n'est venu me hanter
Le sacrilège orgueil de vouloir t'imiter.

LES VOIX DU SANG

En mon âme, parfois, se réveillent les âmes
Des rudes paysans qui furent mes aïeux ;
Et mon cœur, alors bat plus vite, alors des flammes
Passent dans mes regards, illuminent mes yeux.

Leurs rêves sont les miens. J'ai leur foi, leur courage.
Bien me plaît leur narquoise et frondeuse gaîté.
Je suis redevenu l'homme du moyen âge.
J'ai perdu tout contact avec l'antiquité.

Et je me sens repris par l'adorable langue
De ces lestes conteurs qui se gaussent des rois,
Des puissants de ce monde, et trouveraient exsangue
Notre rire falot qui n'a rien de gaulois.

Au grand air je travaille où ces gens là travaillent,
Et, dès l'aube sur pied, au bruit de leurs chansons,
Je mange, en me rendant aux labours, aux semailles,
Le pain bis fait avec les blés de leurs moissons.

Et pour la glèbe, et pour les champs, les vastes plaines,
Où l'on vit libre et loin des murs, et loin des tours
Des Châteaux insolents et des Cités hautaines,
J'ai leur mâle respect, leurs robustes amours.

EN ROUTE !

J'ai besoin d'oublier. Je me sens envahi
Par un morne dégoût des hommes et des choses :
Les fronts candides, les yeux clairs, les lèvres roses
Tant de fois m'ont trompé, si souvent m'ont trahi !

Et je suis las. Je ne puis plus ouvrir un livre.
Mais vous me guérirez, grands bois mystérieux,
Plaines de mon pays où l'on se reprend mieux
Et plus vite qu'ailleurs à la douceur de vivre.

EN UN COIN PERDU DE L'ARTOIS

Aucun bruit. C'est la paix profonde des campagnes,
Loin des heurts des Cités houleuses, loin des bagnes
Et des enfers que sont nos modernes chantiers.
Sur la grand'route blanche, et le long des sentiers,
Rien qui sente la houille ou trahisse la mine.
Bordé par la forêt à laquelle il confine,
Le village, avec son église de granit
Très vieille, et ses maisons claires, a l'air d'un nid,
Nid charmant qu'en tous sens, rubans ténus et lisses,
Des ruisseaux, où l'on va pêcher des écrevisses,
Traversent, nid plein d'ombre, à souhait pour rêver
Au poème ébauché, la veille, et l'achever.

A DE JEUNES GALLINES

Quand vous quitterez vos mères
Un jour, et vous marierez
A votre tour, et serez
De vaillantes ménagères,

Défiez-vous des renards :
Ce sont d'affreux égoistes
Et de dangereux sophistes
Très retors et très roublards.

Chez eux, tout : gestes, langage,
Regards, sourires, est faux.
Leurs compliments aux corbeaux
Ont coûté plus d'un fromage.

SERVATORIBUS ROMAE

Troupeau joli, voici les oies !
Sur les verdures des sentiers
Et des prés bordés d'églantiers
Leurs blancheurs répandent des joies.

Cahin-caha, point dégourdis,
Clopinant dans les herbes folles,
Ils sont à peindre, ils sont très drôles
Avec leurs ventres rebondis.

Mais ils ont le mérite rare
De n'être pas des vaniteux :
Les canards sont reçus chez eux,
Viennent barboter dans leur mare.

Pas encore ne les a hantés
Le désir d'atteindre les cimes,
Et les vertigineux abîmes
Toujours les ont épouvantés.

Leurs ailes n'ont pas l'envergure
De celles des aigles qui font
Dans l'azur immense et profond
Si mâle et si noble figure.

Et vanité des vanités !
Sans qu'un nimbe les auréole,
Ils ont sauvé le Capitole
Et jamais ne s'en sont vantés.

UNE PAGE D'HISTOIRE

Les rats des champs en ont assez :
Leur existence est lamentable.
La faim les talonne ; et pressés
D'avoir bon gîte et bonne table,

Ils franchissent murs et fossés
Sans s'arrêter, horde implacable,
Et des rats de ville chassés
Font un massacre épouvantable.

Aux promesses, aux beaux discours,
Cette fois, ils sont restés sourds :
Tout cède au vent de leurs colères.

Mais devenus les rois du jour,
Voici qu'ils tremblent à leur tour
Devant les rats d'égout, leurs frères.

A DIEU VAT !

« Duc in altum. »

C'est avec les meilleurs de mes vœux pour cortège,
Qu'en chantant vous partez, marins au cœur viril,
Beaux jeunes gens rieurs en face du péril ;
Bonne route, et que Dieu vous aide, vous protège !

Ils cachent des écueils les flots des océans ;
Ils auront des fureurs atroces et soudaines,
Qui vous jetteront nus sur des plages lointaines,
Où toutes les hideurs ont des autels géants.

Ils vous emporteront au pays des chimères
Qu'il vous faudra tuer, nouveaux Bellérophons,
Et vous feront toucher les monstrueux bas-fonds
Qui sont restés l'effroi de tant de pauvres mères.

Plus de repos pour vous ! Les flots, ces conquérants
Qui se ruent aux assauts des barques et des grèves,
Tenteront de troubler, de submerger vos rêves,
Mais vous me reviendrez bronzés, plus forts, plus grands

Et c'est pourquoi, les yeux fixés sur les étoiles,
Allez quand même, allez, fermes dans vos espoirs
Et me gardant vos cœurs, jusqu'au jour des revoirs,
Où, sur mes horizons, reparaîtront vos voiles !

POUR DES VIOLETTES

Roses rouges, roses blanches,
Neiges que le clair soleil
Précipite en avalanches ;
Parfum éclatant, vermeil ;

Eblouissantes blessures
Saignant dans les frondaisons,
Etoilant d'éclaboussures
Roses le vert des gazons ;

Rubis à mettre en liesse
Les plus fringants cavaliers;
Perles comme une duchesse
N'en a pas à ses colliers ;

Fleurs troublantes, fleurs jolies,
Dont rêvent les papillons,
Et pour qui font des folies
Les pauvres petits grillons :

En secret, sans vous le dire,
Je vous aime éperdûment
Et trouve votre sourire
Divin, même alors qu'il ment.

Et pourtant, rouges ou blanches,
Je vous fuis, j'ai peur de vous,
Je vous fuis pour les pervenches
Aux grands yeux charmeurs et doux.

Et je vis, loin de vos fêtes,
De votre regard vainqueur,
Avec quelques violettes
A qui j'ai donné mon cœur.

TOUJOURS LE MÊME TEMPS !

Encore de l'eau ! du matin au soir,
Du soir au matin, c'est la même chose.
Et seuls les canards sont gais, et pour cause,
Et ne songent pas à broyer du noir.

Encore un déluge ! Et, sous la rafale,
De brumes voilés sont les horizons :
Et, gris, sur les toits mornes des maisons,
Lugubre, le ciel lourdement s'affale.

C'est la mort de l'âme : on est déprimé.
Chez soi l'on s'ennuie, on ne sait que faire ;
Et sortir, hélas ! est toute une affaire :
Quelque soin qu'on prenne on rentre enrhumé.

Et toujours la pluie aux vitres clapote,
Et ne cesse pas le vent de gémir.
Plus de goût, d'idée ! on voudrait dormir,
Et l'on a les yeux, le nez en compote.

ENFIN !

Voici le plus fou des pages
Et l'archer le plus adroit !
Vit-on jamais fils de roi
En plus brillants équipages ?

Fantasque comme l'amour,
Le Soleil vient nous surprendre.
Après s'être fait attendre,
C'est au galop qu'il accourt.

Et sur l'horizon en flamme
Se détachent les couleurs
Du blason timbré de fleurs
De l'Eté, sa gente dame.

A UNE PERVENCHE

Je suis très paresseux, très distrait. Je crois même
Que, jamais, je n'ai pu m'astreindre à ciseler
De jolis riens ayant l'élégance suprême
Des roses qu'au soleil on voit étinceler.

Je n'attache aucun prix à cette miévrerie
Exquise infiniment, qu'on nomme un madrigal,
Et qui séduit comme un joyau d'orfèvrerie
Signé Benvenuto, le maître sans égal.

Mais d'autres, plus subtils que moi, sauront vous dire,
En une langue rare aux rythmes précieux,
Et pourquoi semble belle, et pourquoi l'on admire
L'âme qui transparaît et rit dans vos grands yeux.

VOX CLAMANTIS IN DESERTO

Assez, assez de pourriture
Et de noir ! nous en sommes soûls.
Servez-nous enfin pour deux sous
D'idéal ! soyez moins nature !

Car le temps marche, et vont croissantes
Vos audaces : c'est par milliers
Que s'étalent sur vos fumiers
D'horribles fleurs déliquescentes.

Un peu de pitié, s'il vous plaît,
Pour les almes blancheurs de lait
Des lys, nos fiertés et nos joies,

Loin de vos luxures grandis,
O truands habillés de soies,
Qui faites œuvre de bandits !

EVOCATION

Dante ! ton souvenir me hantait, tous ces jours.
J'avais relu ton livre, écho de tes amours,
De tes haines aussi, poëte, que Florence
Exila, proscrivit ; et, prenant ta souffrance
En pitié, je suivais dans leur sublime essor
Tes vers, qui maintenant flagelleraient encor
Tant de fronts entourés d'une auréole auguste.
Et j'aimais ta vengeance, et trouvais simple et juste
De rencontrer, cloués à tes noirs piloris,
Tous les vendeurs du temple, et, démasqués, flétris,
Les monstres qui cachaient leurs hontes sous des roses,
Et que tu vis passer dans des apothéoses
Acclamés par un peuple imbécile et sans cœur,
Toujours prêt à baiser les chaines d'un vainqueur.

LA RUCHE

Tout un peuple tient là, que gouverne une reine.
Et l'aube se levait des siècles d'autrefois
Qu'il connaissait déjà ses devoirs et ses droits,
Et dans sa marche devançait la race humaine.

Pas de bouffons de cour tournant à tous les vents
Et prompts, en leur cynisme, à traîner dans la boue
Les dieux tombés, pour accourir, faisant la roue,
Saluer, les premiers, tous les soleils levants!

Pas de frelons oisifs et gourmands qui criaillent !
Au lieu de les bannir, pour plus de sûreté,
On les tue. Et c'est mieux ! Idéale cité,
Dans la ruche il ne faut que des gens qui travaillent.

LES AIGLES

Leur clair et dur regard a tôt percé les voiles
De brume qui, parfois, semblent cacher les cieux.
Dans les dolentes nuits que l'on croit sans étoiles
Les constellations brillent toujours pour eux.
Ils fixent le soleil, ils bravent les orages,
Et l'on dit que, n'étant encore que des aiglons,
Dès qu'autour de leur aire, avec des cris sauvages,
Sinistres, se ruaient les sombres aquilons,
Leurs mères les forçaient à regarder en face,
Impassibles, muets, et les yeux grands ouverts,
La foudre qui grondait, terrible, dans l'espace
Et sillonnait le ciel de ses fauves éclairs.
De là tout leur mépris pour nos lois, pour nos règles.
A ces fiers indomptés plaisent seuls les hasards
Des luttes, des combats comme en livraient les aigles,
Les aigles de la Rome antique des Césars.

MORALITÉS

Ce qui suit est tiré du livre des Proverbes.

La parole est d'argent, mais le silence est d'or.

Sous les mancenilliers malheur à qui s'endort !

Les lys ne filent point leurs vêtements superbes.

Les foules sont toujours du parti du vainqueur,
Qui les mène, les broie, au gré de son caprice.

La souffrance, voilà la grande éducatrice,
Soit qu'elle affine une âme, ou qu'elle bronze un cœur.

Baisers donnés, serments échangés, quand on aime:
Tous ont le rythme lent et berceur des beaux vers.

La gloire n'est qu'un spectre, et c'est de lauriers verts
Que ses divins amants couronnent son front blême.

Les bras des femmes sont d'adorables colliers,
Puis, un jour, ces colliers se transforment en chaînes.

Le vent qui courbe les roseaux, brise les chênes.

Les morts vont vite et sont bien plus vite oubliés.

Rien ne dure ici bas ! les choses les plus belles
Et qui sont notre ouvrage ont le destin des fleurs ;
Et passagères sont les plus grandes douleurs,
Les larmes que l'on croit devoir être éternelles.

LE PUITS

De la grand'route on l'aperçoit. Sa silhouette
S'enlève sur les frondaisons rigide, nette,
Attirant le regard, et les gens du hameau
Et s'en montrent très fiers et le trouvent très beau.
Sur la margelle en grès fruste pas de sculptures.
Seuls, la courbe élancée et svelte des ferrures
Qui le surmontent, lui faisant comme un berceau,
Et l'art avec lequel est forgé chaque arceau,
En indiquent le style et la date lointaine.
Et, tout au fond, disque brillant, qui tremble à peine,
La nappe d'eau limpide enclose en ce puits noir
Evoque la mystique image du miroir.
Où, proscrite toujours, la Vérité, sans voiles,
Mire éternellement son front nimbé d'étoiles.

EXPOSITION INTERNATIONALE

D'HORTICULTURE

Organisée à l'occasion des Fêtes du Centenaire de la Société

du 9 au 14 Juillet 1899

PALMARÈS

PRIX D'HONNEUR

Grand prix d'honneur du Ministre de l'Agriculture, médaille d'or exclusivement attribuable à l'horticulture, accordée à M. P. Leroy, jardinier à Sin, pour l'ensemble de ses expositions.

Prix d'honneur du Ministre de l'Agriculture, médaille d'argent, également attribuable à l'horticulture, accordée à M. Delcroix, jardinier à Wagnonville, pour l'ensemble de ses expositions.

Prix d'honneur du Ministre de l'Agriculture, médaille d'argent, attribuable au matériel horticole, aux publications,

collections, ayant rapport à l'horticulture ; aux plans et reproductions de plantes, accordée à M. H. Correvon, directeur du jardin alpin d'acclimatation de Genève, pour l'ensemble de ses publications.

CONCOURS PRÉVUS AU PROGRAMME

Plantes de Serre

Cinquante plantes de cinquante espèces différentes.

1er Prix : Médaille d'or à Mme Ve Masure, horticulteur à Douai.

2e Prix : Médaille de vermeil à M. P. Leroy.

Le plus beau lot de palmiers.

Médaille de vermeil à M. P. Leroy.

La plus belle collection de fougères herbacées.

Médaille d'argent à M. P. Leroy.

Le plus beau lot de 25 variétés de *Caladium*.

Médaille d'argent à M. Leroy.

La plus belle collection de Begonias rhizomateux à feuilles ornementales. (*Rex* etc.) Vingt-cinq variétés au minimum.

1er prix avec félicitations du jury, médaille de vermeil à M. Chambodut, jardinier à Sin.

2e prix : Médaille de bronze à M. P. Leroy.

Le plus beau lot de *Coleus* variés.

1er prix : Médaille d'argent à M. P. Leroy.

2e — Médaille de bronze à M. Bélud, jardinier à l'Ecole normale.

La plus belle collection de cent *Pelargonium zonale* et *inquinans*.

Médaille de vermeil à M. Chambodut.

La plus belle collection de cinquante *Pelargonium zonale* et *inquinans*.

1er prix : Médaille de vermeil à M. Bélud.

2e — — d'argent à Mme Ve Masure.

Le plus beau lot d'Héliotropes. Vingt variétés au minimum.

1er prix : Médaille d'argent à M. Delcroix.

2e — — de bronze à M. P. Leroy.

Le plus beau lot de cinquante Résédas.

Médaille de bronze à Mme Ve Masure.

Le plus beau lot d'Hortensias. Vingt-cinq plantes au minimum.

Médaille d'argent à M. P. Leroy.

Plantes et Arbustes de pleine terre

La plus belle collection de Plantes de pleine terre. Cent variétés dont moitié fleuries.

Médaille de vermeil à M. Delcroix.

La plus belle collection de Plantes annuelles et bisannuelles fleuries. Cinquante espèces au minimum.

Médaille d'argent à M. Delcroix.

La plus belle collection de Plantes Alpines. Vingt-cinq variétés au minimum.

Médaille d'or à M. H. Correvon.

Le plus bel apport de Suspensions. Dix au minimum.

Médaille d'or à M. Delcroix.

Fleurs coupées

La plus belle collection de cent cinquante roses.

Médaille d'or à M. Legrand, propriétaire à Arras.

La plus belle collection de cinquante Roses.

Médaille d'argent à M. Silvain, jardinier à Douai.

La plus belle collection d'Œillets. Cent variétés au minimum.

Médaille d'or à MM. Cayeux et Le Clerc, horticulteurs à Paris.

Fruits

Le plus beau lot de Raisins à maturité.

Hors concours, félicitations du jury à M. Maugin, propriétaire à Douai.

Architecture des Jardins. — Constructions rustiques. — Dessins. — Peintures et autres reproductions de plantes.

Plans de parcs ou jardins exécutés par l'auteur, en cours d'exécution, ou simplement en projet. Les dessins devaient être assez complets et assez corrects pour permettre l'exécution sans l'intervention de l'auteur.

Médaille de vermeil à M. E. Redont, architecte paysagiste à Reims.

La plus belle Construction rustique.

Médaille de bronze à M. Dubois, jardinier à Douai.

Matériel et Outils horticoles

Médaille de vermeil à la Société anonyme de Saint-Sauveur-Arras, pour sa construction mécanique.

Médaille de bronze à M. Lhomme-Lefort, pour son mastic à greffer.

Médaille de bronze à M. Hiver, membre de la Société d'horticulture de la Dordogne, pour ses étiquettes en verre gravé.

Médailles de bronze à MM. Meunier, Celeurme, Launay, Franquet, Beaussire, Lovis, pour divers produits et ustensiles pouvant servir à l'horticulture.

CONCOURS IMPRÉVUS

Plantes

Une plante isolée.

Médaille de bronze à M. Leroy, pour un *Latania.*

Collection d'*Adiantum.*

Médaille d'argent à M. Leroy.

Collection de Géraniums à feuilles colorées.

Félicitations à M. Leroy pour un lot de Géraniums noirs du Vésuve.

Collection de Géraniums quadricolores.

Médaille d'argent à M. Leroy.

Héliotropes en arbre.

Médaille d'argent à M. Leroy.

Bégonias versaillais.

Médaille de bronze à M. Leroy.

Géraniums et Pélargoniums.

Médaille d'argent à M. Leroy.

Pélargoniums et Yuccas.

Médaille de bronze à M. Silvain.

Nénuphar à fleurs rouges.

Médaille d'argent à M. Bertemont, pour son *Nymphaea Laydekeri purpurata.*

Dracoenas variés.

Médaille de vermeil à Mme Masure.

Collection de *Ficus elastica.*

Médaille d'argent et félicitations du jury à Mme Masure.

Petite serre d'appartement garnie de plantes grasses.

Médaille d'argent à M. Bertemont.

Collection de Giroflées quarantaines.

Médaille de bronze à M. Bélud.

Bégonias tubéreux.

Médaille de bronze à M. Chambodut.

Araucarias.

Médaille de vermeil à Mme Masure.

Médaille de bronze à M. Delcroix.

Dahlias simples, fleurs coupées.

Médaille d'argent à M. Bélud.

Hors concours. — Plantes et arbustes de serre.

Médaille d'or à M. Pierre Duriau, jardinier en chef de la Société.

CONCOURS IMPRÉVUS DIVERS

Ouvrages sur l'horticulture.

Prix d'honneur du Ministre de l'Agriculture, accordé à M. Correvon, pour l'ensemble de ses publications (mentionné plus haut).

Médaille d'argent à M. Passy, pour 3 ouvrages.

— — à M. Rigaux, pour 3 ouvrages.

— de bronze à M. Guitton, pour un manuel manuscrit.

Médaille de bronze à M. Helle, pour ses tableaux d'enseignement horticole.

Médaille de bronze à M. Pierrot, pour ses tableaux d'enseignement horticole.

Collections se rapportant à l'horticulture.

Médaille d'argent à M. Lefebvre, pour une collection d'insectes utiles et nuisibles et une collection d'insectes séricigènes.



NOTICE NÉCROLOGIQUE

DE

Monseigneur DEHAISNES

Membre résidant

Par M. l'Abbé Adrien BONTEMPS

AUMONIER DU PENSIONNAT DES RELIGIEUSES DE LA Ste-UNION

Membre résidant

Ce fut à Estaires que naquit, le 29 novembre 1825, Chrétien-César-Auguste Dehaisnes, de parents nés eux-mêmes dans cette petite ville.

Sa famille était honorablement connue à Estaires et dans les petites villes voisines de La Gorgue et de Merville.

« Dès le seizième siècle, dit M. l'abbé Théodore Leuridan (1), son biographe, ainsi qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'on rencontre de fréquentes mentions de membres de la famille De Haisnes ou Dehaisnes dans le registre aux

(1) Mgr Dehaisnes. Esquisse biographique. Lille, L. Quarré, 1897.

bourgeois et dans les registres aux actes religieux de ces trois paroisses. »

Les uns y étaient simplement rentiers, ce qui dénote une certaine aisance ; les autres y sont maîtres chirurgiens, brasseurs, orfèvres. Monseigneur Dehaines avait dans son cabinet de travail un assez bon portrait, peint à l'huile, d'un de ces derniers, datant du XVIII[e] siècle.

Son parrain, en même temps son oncle paternel, était aussi orfèvre.

Dans les siècles précédents, beaucoup plus généralement qu'en celui-ci, les orfèvres étaient souvent de véritables artistes. Faut-il voir dans cette série des membres de sa famille l'origine de ce goût si sûr et si délicat qui devait faire de Chrétien Dehaisnes un connaisseur et un critique d'art consommé ? Nous n'oserions l'affirmer. Mais en présence des faits d'expérience qui nous démontrent chaque jour davantage l'influence de l'hérédité sur l'état physiologique ou moral de chaque individu, il n'est pas téméraire de penser, comme on le disait récemment d'un autre personnage, en style très académique, sous la coupole de l'Institut (1), qu'on puisse découvrir dans l'âme d'artiste et de savant que fut Monseigneur Dehaisnes, « quelques parcelles d'atavisme ».

Plusieurs demoiselles Dehaisnes entrèrent en religion au siècle dernier, et plusieurs des grands oncles du futur prélat eurent l'honneur de parvenir au sacerdoce et même de souffrir persécution à ce titre pendant les années les plus troublées de la Révolution française.

(1) Réception de M. le comte de Mun. Discours de M. le comte d'Haussonville.

L'auteur de cette notice a dit ailleurs (1) que, tout jeune, le père de Monseigneur Dehaisnes avait eu, pendant cette lamentable période, le bonheur, qui n'était pas sans quelque péril, de servir la messe en cachette à des prêtres proscrits. Il ne cessa d'en évoquer devant ses enfants, dont deux devinrent prêtres, le souvenir ému. que n'avait pu faire disparaître en lui la vie très active de l'armée, où l'avaient incorporé les grandes conscriptions du commencement de ce siècle. Il était lieutenant et attaché à l'état-major du prince de Croy-Solre, maréchal de camp, commandant pour le roi le département de la Somme, lorsqu'il quitta le service, en 1815, pour aller s'installer avec sa femme, déjà mère, dans leur cité natale. Il y occupa les fonctions peu lucratives, mais à coup sur très honorables de greffier de la justice de paix. Lui-même était un peu poëte à ses heures; je me souviens avoir lu de lui quelques pièces de vers, peu remarquables d'ailleurs, composées selon le goût de l'époque.

Tout cet ensemble de choses va concourir pour une part, semble-t-il, à façonner ce tempérament, cette âme où vibreront tour à tour ou simultanément tant de fibres diverses. Poëte, littérateur, fin critique d'art, archéologue, historien, patriote ardent et enthousiaste, prêtre surtout, prêtre modeste autant que pieux, prêtre dévoué jusqu'au sacrifice, prêtre faisant toujours honorer en sa personne, dans des milieux très divers, le sacerdoce catholique : voilà bien Monseigneur Dehaisnes, tel que nous l'avons tous connu, tel qu'il nous est apparu principalement pendant les dix-huit années de son séjour à Douai.

(1) **Semaine Religieuse du diocèse de Cambrai, 6 mars 1897. Article nécrologique sur Monseigneur Dehaisnes.**

Après d'excellentes études faites à Estaires, d'abord, puis au Petit Séminaire de Cambrai, Chrétien Dehaisnes entra au Grand Séminaire de cette ville en 1845.

Il en sortit deux ans plus tard pour débuter comme professeur dans le pensionnat libre d'Auchy, aujourd'hui disparu, où il passa plusieurs années, menant de front sa besogne de professeur, dans des conditions qui la rendaient écrasante par elle-même, et ses études théologiques, inachevées, qu'il trouvait le moyen de continuer pour arriver au but de tous ses efforts : l'ordination sacerdotale, qu'il eut le bonheur de recevoir le 21 mai 1853.

Elève à Cambrai, Chrétien Dehaisnes avait composé plusieurs poésies de différents genres, qui ne sont pas sans mérite. Professeur à Auchy, il met souvent sa muse à contribution pour les séances intimes du pensionnat ; il écrit des pièces de théâtre pour récréer ses élèves et leur donner tout à la fois l'occasion de s'exercer à parler en public. La joyeuse comédie, comme *Le locataire* ; le drame émouvant et patriotique, comme *Alain de Kerlannorr* ; les fastes de l'histoire nationale, comme *Les druides*, où il fait valoir déjà de précieuses connaissances historiques et archéologiques : il aborde tous les genres avec un égal succès. Au concours de Cambrai, en 1852, il enlève haut la main la médaille d'or pour sa magnifique ode à Notre-Dame de Grâce.

L'autorité diocésaine apprécie le mérite du jeune prêtre. Elle comprend qu'elle a en lui un sujet de grand avenir et l'arrache au pensionnat d'Auchy, pendant les vacances de 1853, pour l'envoyer à Paris à la célèbre école dite des Carmes, d'où sont sortis tant d'ecclésiastiques de la plus haute valeur,

L'abbé Dehaisnes est à peine arrivé à Paris que Monseigneur l'Archevêque de Cambrai se décide à créer à Douai un établissement ecclésiastique d'enseignement secondaire. Ne voulant lui donner que des professeurs de choix, il rappelle l'abbé Dehaisnes, qui, sans hésitation, se rend aux ordres de son évêque et vient à Douai dans ce champ nouveau de l'enseignement libre et chrétien, où vous l'avez vu travailler pendant dix-huit ans avec un succès sans cesse croissant. Plusieurs de nos collègues, qui s'honorent d'avoir été ses élèves, en témoigneraient au besoin.

M. l'abbé Dehaines occupa à Saint-Jean la chaire de rhétorique, puis bientôt celle d'histoire et de géographie. En prenant possession de cette dernière chaire, peu après son arrivée à Douai, on peut dire qu'il avait trouvé sa voie. Il n'en sortira plus désormais.

Dès l'année précédente, en 1852, n'étant pas encore prêtre, il avait publié une remarquable étude historique sur les Maronites. Maintenant ses travaux vont se succéder les uns aux autres avec une merveilleuse fécondité et faire de lui l'un des historiens dont se glorifiera toujours le département du Nord.

Nous ne le suivrons pas dans tous ses travaux. Son biographe en a savamment analysé les plus marquants et a donné de lui une bibliographie qui ne présente pas moins de 280 numéros et qui est certainement incomplète. Le cadre de cette notice ne comporte pas un pareil développement. Qu'il nous suffise, en nous renfermant dans notre sphère, d'indiquer brièvement, outre quelques travaux spéciaux, les principales œuvres qu'il écrivit pendant son séjour à Douai.

En 1857, notre Société mit au concours un mémoire sur l'origine, les progrès et la décadence des abbayes situées

dans l'arrondissement de Douai. M. l'abbé Dehaisnes rédigea un mémoire de 104 pages in-8°, qui lui valut la médaille d'or et lui ouvrit bientôt les portes de notre Compagnie.

En 1860, paraît dans les Mémoires de la Société l'important travail de M. Dehaisnes sur l'*Art chrétien en Flandre*, envisagé dans la peinture, avec un appendice consacré à l'étude du célèbre retable d'Anchin, devenu depuis la propriété et la grande richesse artistique de notre église Notre-Dame.

Ce livre fut une révélation : révélation d'un auteur qui prenait fièrement sa place dans le champ de la critique d'art encore presque inexploré et où il allait se créer un nom, révélation des origines de l'art flamand et point de départ, pour ainsi dire, d'une appréciation plus saine, plus vraie des primitifs de cet art, si délicats et si gracieux, qu'un goût plus sûr et plus éclairé tirait de l'outrageant dédain dans lesquels on les avait trop longtemps laissés. Il jetait dans ces pages la base du grand travail qui fut son œuvre capitale et lui valut en 1887 un prix Gobert : L'*Histoire de l'Art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle*, et les *Documents* pour servir à cette histoire.

Retrouver et étudier les primitifs de notre bel art flamand fut, du reste, la passion de toute sa vie, et pour le faire il n'hésita pas à entreprendre, jusque dans ses dernières années, maints voyages à travers la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre.

Admis dans notre Compagnie, M. l'abbé Dehaisnes en est immédiatement un des membres les plus assidus et l'un de ceux qui produisent le plus de travaux.

En dehors de son Histoire de l'Art chrétien en Flandre, il communique successivement à notre Société les études

les plus variées, dont plusieurs ont été imprimées dans notre Recueil. Il nous suffira d'en citer les titres.

Légende poétique sur la fondation de Douai.

Un vieux tableau du Musée de Douai. L'Immaculée conception de la Sainte Vierge honorée dans Douai à la fin du XVe siècle, en collaboration avec M. Cahier.

Un dernier mot sur Hans Memlinc.

Testament de Georges Colveneere, chancelier de l'Université de Douai.

Mémoire sur l'Université de Douai en 1790.

Notice nécrologique sur M. l'abbé Capelle.

Les origines des « Acta Sanctorum » et les protecteurs des Bollandistes dans le Nord de la France.

Quelques mots sur un triptyque du XVIe siècle conservé à Lille.

Excursion dans le Luxembourg belge.

Rapport sur une étude relative aux riches manuscrits que possède la bibliothèque de Cambrai.

Lettres de rémission accordées à Jacques Lesage par Maximilien pour quelque délit commis en état d'ivresse.

Note sur la véritable origine de Gayant.

Note sur un tableau de la collection de M. Olive de Marseille et qui a appartenu au collège d'Anchin.

Compte-rendu sommaire des séances tenues à la Sorbonne par les délégués des Sociétés Savantes en 1864.

Recherches sur Jean Taccoen, seigneur de Zillebeke, pèlerin voyageur, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Douai.

L'élection de l'abbesse de Flines, Jeanne de Boubais, en 1507.

Recherches sur le peintre Boilly.

Description critique des statuettes romaines déposées au musée de Douai.

Note sur un tableau provenant de la collégiale de Saint-Amé et conservé dans la sacristie de l'église Saint-Jacques, à Douai.

Note sur le retable de la chapelle échevinale de Douai.

Note sur les dépenses artistiques faites au monastère de Flines au XVIe siècle.

Rapport sur « les Caractéristiques des saints » du P. Cahier.

Relation d'une visite à l'exposition de tableaux de Roubaix, en 1869.

L'homme fossile et les origines préhistoriques de l'homme.

Notice sur M. Alfred Asselin, qui fut rédigée par M. l'abbé Dehaisnes plusieurs années après son départ de Douai.

On sait qu'un incident malheureux dans lequel son âme de prêtre, pourtant si tolérante pour les personnes, avait vu une attaque contre la doctrine catholique, le porta à donner sa démission vers la fin de 1869.

La Société s'honora, disons le hautement, en n'enregistrant pas une démission donnée par un pareil membre dans une aussi pénible circonstance. Elle le considéra toujours comme l'un des siens, et c'est à ce titre que, cinq ans après son départ de Douai, alors qu'il occupait le poste important d'archiviste du département du Nord, elle lui demanda de rédiger la notice nécrologique de M. Alfred Asselin, ancien maire de la ville et ancien président de notre Compagnie.

Les nombreux travaux de l'historien n'empêchaient pas le professeur de se dépenser pour le collège Saint-Jean, non seulement en y donnant ses cours avec sa compétence indiscutable et avec la conscience qu'il apportait en toutes choses, mais aussi en prenant une part active à tous les

petits évènements de la vie du collège. « Il est bien peu de fêtes, dit son biographe, auxquelles il n'ait apporté sa précieuse collaboration, tantôt par un cantique ou une cantate, d'autrefois par une comédie, une scène lyrique, un drame, un impromptu. »

On ne peut songer à donner une liste complète de ces productions littéraires si nombreuses et si variées.

Citons parmi les meilleures :

Achille, scène imitée de l'Iliade, en prose et en vers.

Arnold de Gouy, épisode d'histoire locale, en prose et en vers.

Le châtelain de Douai, guerroyant en Palestine est fait prisonnier et réduit en esclavage par le cheik Osman, mais il est délivré par ses fils.

Yvon le pêcheur, légende poétique de la Bretagne, en vers.

Cantate à Jeanne d'Arc, en vers.

Paul de Sombreval.

La famille Beaupré, drame en trois actes et en prose.

Marino Falieri, tragédie historique, en cinq actes et en prose.

La conjuration des Gaulois, scène historique.

Homère dans l'île d'Ios, scène antique.

L'avare, comédie imitée de Molière.

Un conseil royal à Versailles, en 1712, scène littéraire.

Une séance de la confrérie des clercs Parisiens, autre scène littéraire, en prose et en vers, toutes deux sur des sujets d'histoire de notre région. — Signalons aussi une belle poésie : *Le Saint Sacrement de miracle,* composée pour le grand jubilé célébré à Douai en 1855.

En 1860, M. l'abbé Dehaisnes avait été nommé bibliothécaire-adjoint de la ville de Douai. En 1863, il devint en

même temps archiviste de la ville et fut le premier titulaire de ce poste.

Il continua à mener de front ses fonctions de professeur d'histoire à l'institution Saint-Jean, celles de bibliothécaire adjoint et celles d'archiviste. Les succès obtenus par ses élèves et ses nombreux travaux d'archives, devant lesquels on reste presque confondu, prouvent qu'il ne négligea ni les unes, ni les autres.

Il entreprit en effet le catalogue détaillé des manuscrits de la bibliothèque de Douai et le classement et l'inventaire général de nos riches archives communales d'après les meilleures méthodes, ce qui lui valut bientôt les félicitations de l'Inspecteur général des Archives de France et fixa dès lors sur lui l'attention.

M. l'abbé Dehaisnes publia coup sur coup les travaux suivants :

Notice sur la bibliothèque publique de Douai.

Notice sur les archives communales de Douai.

Notice sur un manuscrit de l'abbaye de Marchiennes, conservé à la bibliothèque de Douai.

Notes pour servir à l'histoire des archives de Douai dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Inventaires du trésor de la collégiale de Saint-Amé, en collaboration avec M. Asselin.

Notes sur la réunion de Douai à la France.

Notice sur le beffroi, les cloches et le carillon de Douai, en collaboration avec M. Asselin.

Documents inédits sur l'abbaye de Flines, dont un autre prêtre éminent, comme lui professeur à Saint-Jean et membre de notre Compagnie, aujourd'hui chancelier de l'Université catholique de Lille, Monseigneur Edouard Hautcœur, allait bientôt publier le cartulaire et l'histoire.

Notices sur des manuscrits de la bibliothèque de Douai.

Etude sur des manuscrits autographes des poésies de Marceline Desbordes-Valmore, dont un des successeurs de Monseigneur Dehaisnes à la bibliothèque de Douai a publié, depuis, la partie composée en patois, ainsi que la volumineuse et intéressante correspondance intime.

Notice sur un manuscrit de la bibliothèque publique de Douai.

En 1871, l'abbé Dehaisnes publie dans la grande collection de la Société de l'Histoire de France le texte définitif des Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, ainsi que des fragments inédits de la Chronique de Saint-Vaast.

Entre temps il préparait, comme nous l'avons dit, et publiait enfin en 1874 et 1878, c'est-à-dire après son départ de Douai, deux travaux de premier ordre :

L'Inventaire analytique d'une importante série des Archives communales de Douai, inventaire que continuèrent ses successeurs, aux Archives de cette ville, MM. Lepreux et Brassart.

Le Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque de Douai.

On a dit de ces travaux et de plusieurs autres qui suivirent, qu'ils furent véritablement d'un bénédictin. De fait, les plus illustres parmi les grands écrivains bénédictins auraient pu s'en tenir pour honorés. L'un d'eux, le savant cardinal Pitra, le complimenta un jour en ma présence, dans Rome même, lui disant qu'il avait consulté avec fruit plusieurs de ses écrits ; il lui parla surtout de son remarquable catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Douai, publié dix ans auparavant, et dont il ne savait faire trop d'éloges.

Telle était d'ailleurs la modestie de Monseigneur Dehaisnes qu'il ne put recevoir ces éloges sans qu'une légère rougeur n'empourprât son visage et qu'il en fut de même, avec plus de force, lorsqu'à quelques jours de là, offrant au Souverain Pontife son grand ouvrage sur l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle et ses deux gros volumes compacts de documents presque tous inédits, il reçut des lèvres mêmes de Léon XIII, dont la haute perspicacité avait immédiatement compris l'importance du travail et la somme de labeur qu'il représentait, les éloges les plus flatteurs et les plus encourageants.

L'abbé Dehaisnes donne aussi de nombreuses études à diverses Revues importantes, ou aux Congrès annuels de la Sorbonne, ou encore aux séances de la Commission historique du Nord. Quelques-unes intéressent directement Douai, comme :

L'art à Douai aux XIVe, XVe et XVIe siècles, en collaboration avec M. Asselin.

Essai sur les relations commerciales de la ville de Douai avec l'Angleterre au moyen-âge, étude très curieuse.

Les origines de l'Université de Douai.

La domination française à Douai et dans la Flandre Wallonne depuis les origines jusqu'en 1667.

L'art à Douai dans la vie privée des bourgeois du XIIIe au XVIe siècle.

Etude sur la châsse de Sainte Gertrude de Nivelles, conçue par un moine d'Anchin, exécutée par Colart de Douai, au XIIIe siècle, en collaboration avec M. Asselin.

Essai sur le Magistrat de Douai.

Notice sur Notre-Dame de Grâce d'Equerchin.

Mémoire sur le travail de l'archiviste Réal, chargé de

dépouiller les archives des anciens établissements de Douai.

Note sur la chronique du « Liber argenteus » de Saint-Amé, de Douai.

Note sur les ghildes de Sainte-Barbe à Douai et à Arras.

Notre-Dame des miracles dans l'église de Saint-Pierre, à Douai.

Inventaire des objets d'art et d'archéologie contenus dans l'église Saint-Pierre, à Douai.

Note sur le musée archéologique de Douai.

Notice sur Monseigneur Bataille, évêque d'Amiens, ancien doyen de Saint-Jacques, à Douai.

Faut-il rappeler la part importante prise par M. Dehaisnes dans la réorganisation, en 1864, de la Société des Amis des Arts de Douai et ses intéressants rapports sur plusieurs des expositions annuelles de cette Société ?

Devons-nous rappeler aussi à la suite de quelles patientes recherches et avec quelle satisfaction, après avoir publié plusieurs notes sur ce sujet, il reconstitua enfin et apprécia dans un livre remarquable, paru en 1890, la vie et l'œuvre de Jean Bellegambe, le célèbre peintre douaisien du XVIe siècle ?

Nous ne pouvons oublier de mentionner le livre qu'il écrivit sur un autre douaisien célèbre, auquel il avait d'abord consacré une notice moins importante, lue par lui en Sorbonne, le P. Nicolas Trigault, jésuite, missionnaire en Chine au XVIIe siècle, qui ne fut pas seulement un missionnaire ardent et infatigable, mais aussi un savant de grande valeur dont les ouvrages et les études de linguistique contribuèrent puissamment à faire connaître cette contrée à l'Europe et préparèrent les grands travaux des sinologues des siècles suivants.

La protection donnée par le pouvoir central à l'agriculture, dans les siècles précédents, n'avait pas été sans le frapper.

En 1878, le Comice agricole de Cambrai avait fixé son concours annuel à Iwuy, localité dont son frère était curé et auquel l'auteur de cette notice eut l'honneur de succéder, après avoir été son vicaire. M. le chanoine Dehaisnes fut invité à prendre la parole à la messe, à laquelle assistait le Comice de Cambrai selon ses bonnes traditions. Il trouva moyen, sans manquer aucunement à sa mission de prédicateur, de rappeler que la protection de l'agriculture avait toujours été l'un des principaux soucis des administrateurs les plus sages de nos belles contrées et esquissa à grands traits, d'après des documents inédits, les principales mesures prises au siècle dernier par les intendants de Flandre ou de Hainaut pour favoriser la culture ou venir en aide aux cultivateurs dans certaines années malheureuses.

Dans tous ces travaux, aussi bien à Douai qu'à Lille, Monseigneur Dehaisnes n'était pas seulement conduit par son amour de la science et des beaux-arts. Il aimait passionnément la France et spécialement ce Nord de la France où il était né et qui, pour lui, n'avait pas de secrets ; il aimait passionnément la Sainte Eglise dont il fut toujours un prêtre exemplaire. On peut dire de lui que ces deux amours n'en faisaient qu'un dans son cœur. Il était heureux de glorifier tout ensemble la patrie et l'Eglise dans ses travaux qui lui permettaient de mieux apprécier chaque jour l'une et l'autre ; pour toutes deux, il fut toujours prêt à se dévouer sans compter.

Il le prouva tout particulièrement, en ce qui concerne la France, dans les tristes jours de l'invasion allemande. Il

avait été des premiers à transformer en ambulance le collège Saint-Jean pour y soigner les soldats blessés, évacués sur notre région à la suite des premiers désastres. Puis, quand l'ennemi fut presque sous nos murs et qu'on entendit gronder le canon de Bapaume, l'abbé Dehaisnes partit en toute hâte avec quelques douaisiens et un colonel anglais, non moins dévoués que lui, pour ramasser les blessés sur le champ de bataille et les ramener à Douai afin de les y faire soigner.

Son dévouement à la cause de la religion, Monseigneur Dehaisnes le prouva par sa vie de tous les jours, mais d'une façon toute particulière lorsque, sur des conseils autorisés, il se décida à quitter, non sans un cruel déchirement, ses chères Archives départementales, afin de se consacrer entièrement à la grande œuvre de l'Université catholique de Lille, dont il avait été l'un des fondateurs les plus actifs.

Il s'était trouvé l'un des premiers sur la brèche, quand fut rendue aux catholiques, du moins dans une certaine mesure, la liberté de l'enseignement secondaire, qui, ainsi que celle de l'enseignement supérieur leur avait été enlevée par la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle dernier; il eut aussi la gloire d'être des premiers sur la brèche, quand les catholiques eurent recouvré une partie de la liberté de l'enseignement supérieur, et il mourut en s'occupant de cet enseignement : car il fut terrassé par la mort presque en sortant du Conseil d'administration des Facultés catholiques. C'était tomber en soldat, au champ d'honneur.

En 1871, M. l'abbé Dehaisnes avait été nommé archiviste du département du Nord. Dans ce riche dépôt d'archives, le plus important après ceux de la capitale, il s'était mis au travail avec la même ardeur que précédemment à Douai. Il

y effectua de considérables travaux d'inventaire, dont une bonne partie fut publiée, et qu'il interrompit, lorsqu'il abandonna les Archives, en 1882, pour l'Université catholique de Lille.

Dans cette nouvelle situation, comme autrefois pendant son professorat à Saint-Jean et pendant les onze années qu'il passa aux Archives du Nord, l'infatigable chercheur trouva le moyen de continuer ses travaux favoris. Il publia successivement des études ou des travaux de longue haleine, qui achevèrent de livrer son nom à la postérité, entre autres, ses recherches sur le peintre valenciennois André Beauneveu, sur le peintre, amiennois de naissance, mais valenciennois d'adoption, Simon Marmion, et sur la figure bien française d'un héros trop longtemps méconnu, Dupleix, lui aussi enfant du Nord. Finalement, sur la demande de la Société des Sciences, de Lille, il composa et publia *Le Nord monumental et artistique* avec ses cent phototypies, dont huit sont des vues prises dans la ville de Douai. Cet ouvrage parut quelques semaines avant sa mort.

Ce fut pour Monseigneur Dehaisnes tout à la fois le chant du cygne et comme la synthèse de ses immenses travaux, mais une synthèse accessible à tous. Il semble que Dieu ait voulu qu'avant de quitter ce monde le savant prélat pût jeter un dernier regard sur tous ces monuments, artistiques et historiques tout ensemble, qui sont comme le témoignage vivant de ce passé qu'il a exhumé des liasses poudreuses de nos archives et des manuscrits de nos bibliothèques.

Ces monuments, ces œuvres d'art, il les connaît tous pour les avoir tous visités et étudiés en détail pendant ses excursions de vacances, ses tournées officielles d'inspection des archives communales ou ses voyages pour l'organisation

ou le développement de l'Université catholique de Lille. Il aime ces œuvres avec passion, parce qu'elles parlent tout à la fois à son âme d'artiste, d'historien, de prêtre et d'enfant du Nord de la France. Elles lui redisent éloquemment le glorieux passé de notre région, qu'il a tant contribué à faire mieux connaître et dont il a établi par des preuves irréfutables le génie artistique parfaitement autochtone, absolument distinct et indépendant des autres écoles les plus en vue, avec lesquelles il peut avantageusement être mis en parallèle. Il les contemple avec amour, et en elles et avec elles il voit repasser devant ses yeux ce demi-siècle de travail acharné qui fut le sien et dont les productions forment, pour notre Nord, un monument plus impérissable encore que ceux qu'il livre à la publicité pour les empêcher de disparaître jamais complètement.

Son âme ravie se porte tout naturellement de ces beautés terrestres vers l'éternelle Beauté. L'infatigable chercheur aspire enfin au repos dans la contemplation de l'éternelle Vérité. Sa mission est terminée, et, comme le saint vieillard Siméon, il peut entonner son « Nunc dimittis. »

Il s'endormit dans le Seigneur le 2 mars 1897.

Monseigneur Dehaisnes fut pendant plus de vingt ans président de la Commission Historique du département du Nord, qui s'apprête à lui ériger bientôt un monument digne de sa grande figure dans l'église Saint-Maurice, à Lille. Presque toutes les Sociétés historiques ou archéologiques de la région, et bien d'autres, de Paris, de Bruxelles, de Rome, etc., avaient, elles aussi, tenu à honneur de le compter parmi leurs membres : on en a mentionné 21, et l'on en a certainement omis.

En 1876, M. l'abbé Dehaisnes avait été élevé par le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, à la dignité de cha-

noine honoraire. En 1888, à la suite de la présentation qu'il avait faite lui-même au Pape de son grand ouvrage sur l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV[e] siècle, Léon XIII l'avait élevé aux honneurs de la prélature.

Modeste dans les plus hautes dignités et dans les plus grands succès, Monseigneur Dehaisnes porta avec lui jusqu'à son dernier jour le cachet de dignité, de simplicité et de bonté qui fut sa caractéristique. Il laisse derrière lui le souvenir d'une vie admirablement remplie, la mémoire d'un savant aussi aimable que distingué, d'un bon prêtre et d'un vrai patriote.

Permis d'imprimer :
O. MEURISSE, v. g.
Cambrai, 19 Septembre 1899.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

DE M. NEVEUX

Messieurs,

Notre Société manquerait à une de ses meilleures traditions si nous paraissions oublier le collègue qui nous fut enlevé par la mort presque au lendemain de son admission dans notre compagnie. M. Louis Neveux avait été élu membre résidant le 25 février 1898 ; et c'est le 11 avril 1899 au matin qu'il était trouvé inanimé dans son lit, à l'heure qu'il avait fixée la veille pour la reprise de ses travaux habituels.

En le sollicitant d'être des nôtres nous attendions de lui, dont l'esprit avait une large et solide culture, une coopération intéressante. Il nous l'avait promise et il eut tenu parole malgré ce qu'il avait d'occupations absorbantes. Mais tout cela ne fut que la promesse fugitive d'un moment, et nos regrets s'avivent de nos espérances déçues.

Pour marquer à sa mémoire l'estime que nous faisions de son caractère et de ses mérites, nous reproduirons les adieux qui lui furent faits par M. Maillard, vice-président, parlant au nom du Président empêché et de notre Société, et par notre collègue M. Quinion-Hubert au nom de la Ville et des Ecoles académiques dont M. Neveux était un des maîtres les plus éminents.

DISCOURS DE M. MAILLARD

Messieurs,

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts avait récemment admis dans ses rangs l'homme affable, l'homme excellent qu'une mort brutale vient d'abattre. Sa candidature dont des relations de jour en jour plus cordiales m'avaient fait prendre l'initiative, avait été accueillie par nous tous avec une sympathie bien significative.

C'est que nous attendions de lui une collaboration artistique, précieuse par ce qu'il nous aurait dit de son art qu'il aimait et dans l'étude continue duquel il se reposait avec complaisance des préoccupations absorbantes d'une profession qui réclame son homme tout entier.

Il avait accepté, avec sa bonne grâce si naturelle, de venir de temps en temps le soir, à l'heure où l'ouvrier de la pensée se dérobe au lourd labeur inévitable, converser avec nous des choses d'art, d'histoire et de science et prendre sa part de la communauté de nos travaux et de la cordialité de nos relations.

A peine nous appartenait-il, à peine allait-il acquérir au milieu de nous, par une collaboration qu'on pouvait espérer longue, l'autorité que ses qualités d'homme de cœur, de réflexion, de savoir lui assuraient, qu'il nous est enlevé — comme à vous tous, Messieurs, qui lui rendez ce dernier et touchant témoignage — trop tôt pour notre bien, trop cruellement pour notre affection.

Au nom de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, j'adresse à sa mémoire l'adieu le plus sincère et le plus attristé.

DISCOURS DE M. QUINION-HUBERT

Au nom de la Ville de Douai, au nom de ses Ecoles académiques et de leur commission de surveillance administrative, je viens adresser un dernier adieu au maitre distingué dont la perte irréparable nous laisse de si profonds regrets.

Comment ne pas se sentir le cœur rempli de tristesse en présence d'une mort aussi prompte ? A la seule pensée du vide qu'elle laisse dans notre ville où des travaux si nombreux et si remarquables évoquent partout le souvenir de cet homme de science et de talent, je me demande encore s'il est possible que tant d'œuvres en cours d'exécution soient aussi brusquement interrompues, tant d'espérances impitoyablement fauchées.

La désolation de ses élèves, les regrets de ses collègues, ceux de ses amis, les larmes de sa famille, disent mieux que je ne saurais le faire combien est grand notre deuil au bord de cette tombe prématurément ouverte.

C'est à 52 ans, dans toute sa vigueur physique, dans toute la plénitude de sa belle intelligence, dans toute la vivacité de son esprit si alerte qu'est mort à la peine et terrassé par l'excès du travail, M. Louis-Auguste Neveux, architecte du département et des hospices de la ville de Douai, professeur d'architecture aux Ecoles académiques, membre de la Société régionale des architectes du Nord, membre de la Société d'Agriculture, sciences et arts, officier de l'Instruction publique.

M. Neveux était né à Douai le 13 novembre 1846. Au sortir de l'école des frères de la rue du Béguinage où il reçut l'instruction primaire, il entrait aux Ecoles académi-

ques en 1861, s'y faisait remarquer par son travail et ses succès rapides, remportait les premiers prix aux cours d'architecture, de dessin, de figure et de modelage et se voyait décerner en 1865 la médaille d'or de la fondation de Guerne, récompense qui prime toutes les autres et qu'il rappelait volontiers, car il appartenait à une génération encore sensible aux lauriers scolaires. Ils lui valurent d'ailleurs l'accès du cabinet de M. Gustave Meurant, architecte de la ville, lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts, artiste et dessinateur de premier ordre, qui sut développer ses qualités natives, lui imprimer sa forte empreinte et le rendre apte à lui succéder.

De la valeur de cette direction on peut juger par la carrière qu'ont fournie quelques-uns des collaborateurs de M. Meurant, particulièrement les deux Dutert: Arthur, prix de Rome, mort prématurément, et Ferdinand, son frère, prix de Rome également, qui fut l'orgueil et la joie du maitre dont il devint le gendre et que ses admirables travaux, la galerie des machines et le muséum, entre tant d'autres, ont classé si haut dans le monde des Beaux-Arts, justifiant son élévation au rang d'inspecteur général de l'enseignement du dessin.

M. Neveux nous demeura, n'ayant d'autre ambition que d'assister M. Meurant et de se consacrer à un enseignement qui fut la passion de toute sa vie et pour lequel il aurait tout quitté.

Dès le 1er octobre 1867 il était nommé professeur stagiaire, il n'avait pas encore vingt-et-un ans ; en 1868, il devenait titulaire et assistait M. Guillet aux cours de dessin géométrique, de perspective et de construction, de charpente et menuiserie. Ces cours, il les a gardés pendant trente-deux années consécutives sans aucune défaillance ni une

interruption, avec un zèle et une sollicitude qui jamais ne se sont démentis, avec une supériorité dont témoignent les rapports de tous les inspecteurs qui se sont succédé durant ce long exercice, et qu'attestent aussi les succès de ceux de ses élèves qu'il a conduits à l'Ecole des Beaux-Arts et dans notre milieu les qualités, les aptitudes qui distinguent tous ceux qui ont suivi ses leçons, architectes, entrepreneurs, conducteurs de travaux, ils sont légion.

Des constructions qu'il a élevées dans la ville, des élégants hôtels, des riantes villas édifiées par lui dans le quartier neuf, de ses travaux à l'église de Mont-Saint-Eloi, près Arras, à Phalempin, à Haute Fontaine, je ne dirai rien, laissant à d'autres, qui sont compétents, le soin d'en parler. Je veux me borner à exprimer au nom de la Municipalité qui se trouve empêchée de le faire elle-même, ses sentiments de reconnaissance envers le professeur actif et dévoué qui a rendu tant de services aux Ecoles académiques municipales, comme à l'architecte habile et consciencieux à qui elle avait confié l'entreprise grandiose de la restauration de la basilique de Saint-Pierre, restauration qu'il a heureusement conduite et terminée avec une année d'avance sur les prévisions, sans un accroc, sans un accident.

Reste l'œuvre de la Tour qu'il allait aborder et que lui enlève la mort jalouse, œuvre qui sera sienne quand même, car les plans sont faits, tous les devis sont établis avec la haute approbation de M. Ferdinand Dutert et de l'Administration. Il ne restera plus à celui qui lui succédera qu'à les réaliser et conduire à bien.

Puissent ces témoignages, puissent ces regrets unanimes dont je ne suis que le bien faible interprète, adoucir la douleur des parents qui le pleurent, le deuil de ceux que sa

mort a si grandement contristés. J'aime à penser que, comme moi, tous se diront que celui qui a si heureusement restauré la maison de Dieu sur cette terre a sa place marquée au Ciel dans la demeure des élus. Il n'est pas après tout, de consolation qui soit ni meilleure ni plus douce.

Adieu.



Bureau de la Société pour l'Année 1897

Président :	MM.	Quinion-Hubert.
1er Vice-Président :		Alfred Dupont.
2e Vice-président :		Maillard.
Secrétaire général :		Le Baron de Warenghien.
1er Secrétaire adjoint :		Le Glay.
2e Sécrétaire adjoint :		De Prat.
Trésorier :		L. Dupont.
Archiviste-bibliothécaire :		Gosselin.

Bureau de la Société pour l'Année 1898

Président :	MM.	Maillard.
1er Vice-Président :		Quinion-Hubert.
2e Vice-président :		Alfred Dupont.
Secrétaire général :		Le Baron de Warenghien.
1er Secrétaire adjoint :		Le Glay.
2e Secrétaire adjoint :		De Prat.
Trésorier :		L. Dupont.
Archiviste-bibliothécaire :		Gosselin.

Bureau de la Société pour l'Année 1899

Président :	MM.	Alfred Dupont.
1er Vice-Président :		Maillard.
2e Vice-Président :		Le Baron de Warenghien
Secrétaire général :		Vitrant.
1er Secrétaire adjoint :		Le Glay.
2e Secrétaire adjoint :		De Prat.
Trésorier :		L. Dupont.
Archiviste-bibliothécaire :		Gosselin.

TABLE DES MATIÈRES


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04846 8865